

MÉTÉOROLOGIE Nuageux avec chutes de neige légères Max.: 30 Gracieuseté de Shearer Lumber Co. Ltd. MONTRÉAL	FÊTE DU JOUR S. Léandre Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau
---	---

Après le coup d'État qui renverse le gouvernement d'Accra Ghana: un conseil national de libération est créé mais Nkrumah poursuit sa mission de paix en Asie

Président de la République ghanéenne, commandant suprême de l'armée et "redempteur" à son départ d'Accra, M. Nkrumah n'était plus rien à son arrivée à Pékin hier lorsqu'il fut accueilli par le président Liou Chao-chi et le premier ministre Chou En-lai: un coup d'État s'était produit au Ghana pendant son absence. En soirée, Radio-Ghana annonçait que le général Ankrah, commandant en chef des forces armées, avait été nommé président du Conseil national de libération qui tient lieu de gouvernement. M. Hallé, commandant en chef de la police, a été nommé vice-président, tandis que le colonel Kotoka, qui a joué le rôle principal dans le coup d'État, est membre du Conseil. Radio-Ghana a en outre annoncé la création de conseils pour les affaires étrangères, économiques et administratives.

A Pékin, le président Nkrumah a indiqué hier soir qu'il se rendrait à Hanoi en dépit des informations parvenues en Chine au sujet du coup d'État. "Je vais à Hanoi et ce n'est pas une coïncidence si je passe par Pékin", a-t-il notamment déclaré au cours du banquet offert en son honneur par le président Chao-chi et M. Chou En-lai. Malgré l'incertitude qui persiste à Pékin sur l'avenir du président, ce dernier est resté très souriant durant le dîner à la suite duquel des discours ont été prononcés comme si rien ne s'était passé à Accra. Prenant la parole après le président de la

république chinoise, M. Nkrumah a toutefois paru un peu las. Les hôtes chinois du président ghanéen se sont gardés de toute allusion aux événements d'Accra et certains diplomates ghanéens, interrogés à ce sujet, ont refusé d'ajouter foi à la nouvelle du coup d'État. Le Conseil national de libération d'autre part fait savoir que le Ghana restera membre du Commonwealth, des Nations unies et de l'OUA, et qu'il respectera ses engagements internationaux. Les communications sont toujours coupées avec Accra et, en dehors des pays africains qui captent et diffusent les communiqués de Radio-Ghana, les seules nouvelles directes sont venues par le correspondant, dans la capitale ghanéenne, de l'agence hongroise M.T.I. Selon ce correspondant, la fusillade qui avait commencé tôt hier matin, a pris fin vers 11 heures à l'expiration de l'ultimatum lancé par les militaires rebelles du colonel E.K. Kotoka, commandant le second régiment d'infanterie qui venait de prendre le pouvoir, sur 2.000 hommes de la garde personnelle de M. Nkrumah. Les hommes du colonel Kotoka ont occupé la poste, les banques, les centres d'information. Les magasins ont été fermés mais dans les rues d'Accra, la foule discutait avec animation. Radio-Ghana a annoncé qu'un conseil national de libération avait été nommé dont la



Est-ce la fin de l'Afrique révolutionnaire?

(une analyse de l'AFP)

L'émotion soulevée en Afrique et dans le monde par le coup d'État militaire qui a renversé le régime de M. Kwame Nkrumah dit éloquentement la place que, sous sa direction, le Ghana y avait prise. A l'exception du putsch qui porta au pouvoir le colonel Boumediène, en Algérie, en juin 1965, aucun des quatre coups d'État qui se sont produits récemment en Afrique n'a fait autant sensation. La crise du Nigeria — pourtant le plus grand État d'Afrique — n'avait elle-même pas trouvé pareil écho. C'est que l'effondrement du régime Nkrumah peut laisser présager la fin d'une Afrique qui se veut à tout prix "révolutionnaire" et non plus seulement "révisionniste".

L'ex-président ghanéen ne portait pas sans raison le titre "d'Osagyefo" (le "Redempteur"). Il était convaincu de la mission de rédemption de l'Afrique qui lui revenait, croyait-il. Cette rédemption ne se bornait pas à la restitution de la liberté pour l'ensemble du continent, mais il visait aussi à l'identification de la personnalité africaine et à l'affirmation de sa force par l'union. M. Nkrumah n'a sans doute pas été le premier dans l'histoire à lutter pour l'émancipation et le panafricanisme et à préconiser le socialisme.

Il en a été, cependant, le champion ardent et incontesté depuis quinze ans, depuis que, sorti de prison, il a occupé les fonctions de premier ministre de la Côte d'Or (devenue le Ghana) autonome. Avec une fougue mystique, il avait exhorté les trente-deux États africains indépendants réunis en mai 1963, à Addis-Abeba, à se prononcer en faveur d'un gouvernement continental africain. Il n'avait pas été suivi. Avec une même ferveur, il avait voulu pousser jusqu'à l'extrême sa "révolution socialiste". Plus modérés, la plupart des autres chefs d'État africains avaient préféré adapter le socialisme aux besoins et aux possibilités de leur pays.

Intransigeant et sectaire, M. Nkrumah avait fini par s'isoler dans une Afrique dont il avait voulu être le prophète. A ces motifs de friction avec les autres chefs d'État africains il avait ajouté l'asile trop libéral qu'il donnait au Ghana aux éléments

VOIR PAGE 6: L'AFRIQUE REVOLUTIONNAIRE

Les réactions mondiales au coup d'État d'Accra

WASHINGTON: prématuré

Pour l'instant le département d'État américain se contente de constater le renversement du régime Nkrumah et refuse de se prononcer sur l'opportunité d'accorder sa reconnaissance diplomatique au nouveau gouvernement ghanéen. Un porte-parole du département d'État a simplement donné lecture hier aux

journalistes des rapports émanant d'Accra, confirmant le coup d'État par les militaires et la police. On compte quelque 1.500 ressortissants et quelques volontaires de la paix américains au Ghana. On ne signale aucune victime et le calme règne dans la capitale après la brève fusillade d'hier matin à proximité du palais présidentiel. Les E.-U. rappellent-on, ont engagé \$147 millions dans un ouvrage hydro-électrique sur la Haute Volta.

LONDRES: indifférence

Dans la capitale britannique le renversement a été accueilli avec indifférence ou satisfaction. On rapproche au régime Nkrumah son manque de réalisme. On rappelle qu'il a poursuivi une politique anti-britannique et hostile au Commonwealth, et manifesté peu d'intérêt pour les industriels britanniques. Au lieu de s'attacher à diversifier l'économie de son pays, il s'est engagé dans des projets de prestige. Si les mauvais cours du cacao ont aggravé la situation financière du pays on prétend que Nkrumah doit porter une grande part de responsabilité dans l'état du pays.

SALISBURY: tant mieux

La Rhodésie contre laquelle Nkrumah avait suggéré une expédition militaire pour renverser le régime anti-noir de Ian Smith estime que le coup d'État est l'un des événements les plus favorables à la cause rhodésienne qui ait pu survenir en Afrique. Quelques-uns des nations influentes du monde ont certainement commencé à tenir compte maintenant de ce qui arrive dans les pays indépendants d'Afrique, fait-on observer. Le porte-parole du gouvernement s'est cependant refusé à tout commentaire officiel.

GENÈVE: et l'investissement 1

Selon Genève la déposition de Nkrumah pourrait avoir de sérieuses conséquences sur les programmes d'investissement en Afrique et rendre plus difficile encore le dialogue entre l'immense continent en voie de développement et les puissances industrialisées. Sur \$200 millions le programme de développement de l'ONU consacre \$40 millions à l'Afrique et cet effort sera compromis si le capital privé ne vient soutenir cette assistance. Pour certains délégués africains de l'ONU qui ne portent pourtant pas Nkrumah dans leur cœur, il s'agit là d'un événement catastrophique; la déposition n'est certes pas de nature à favoriser l'entrée de capitaux frais en Afrique.

VOIR PAGE 6: SÉNAT

VOIR PAGE 6: RÉACTIONS

En limitant les subventions aux universités L'objectif de Gérin-Lajoie: un comité des universités?

par Jules LEBLANC

Le ministre de l'éducation, dans l'état actuel des choses, n'aurait pas l'intention de modifier le montant total des subventions que le gouvernement a décidé d'accorder aux 6 universités du Québec pour l'année 1966-67, mais il ne serait pas aussi catégorique à ce sujet que l'affirmait hier un quotidien montréalais.

C'est ce qu'un porte-parole du ministère a affirmé hier au DEVOIR, en commentant les propos qui ont été attribués au ministre Paul Gérin-Lajoie. Refusant de confirmer ou d'infirmer ce que M. Gérin-Lajoie aurait affirmé mercredi, au cours d'une conférence de presse: "Nous n'avons pas l'intention de changer les subventions (aux universités)", ce porte-parole a mis en doute que le ministre ait fait textuellement une déclaration aussi ferme, il a très probablement apporté

des nuances ou indiqué des conditions. Quoiqu'il en soit, ce porte-parole reconnaît que, dans l'ensemble, l'esprit des explications que le ministre a fournies au cours de cette conférence de presse va dans le sens d'une non-révision du moins pour le moment, du budget des subventions versées aux universités. On sait que l'université McGill a protesté contre l'insuffisance de la subvention qu'elle recevait en affirmant qu'elle n'a pas sa part du "gâteau";

son cas est à l'étude. On sait également que le recteur de l'université de Montréal considère qu'avec les subventions qui lui seront versées, il lui manquera \$2,5 millions l'an prochain. Le ministre a indiqué que l'U de M. met en cause l'ampleur du "gâteau", tandis que McGill critique la façon dont le "gâteau" est distribué entre les universités, et qu'en conséquence, il s'agit de problèmes différents.

Pour sa part, l'université Laval a fait savoir hier que ses demandes ont été réduites de \$4,7 millions et que cette coupe l'obligerait à retarder certains projets d'expansion qu'elle prévoyait effectuer en 1966-67.

Vers un comité?

Certains renseignements que "Le Devoir" a obtenus hier de sources bien informées indiquent que l'insuffisance des fonds gouvernementaux n'est pas la seule raison qui ait incité le ministre de l'éducation à couper de \$16 millions les demandes initiales des universités et de \$8 millions ces mêmes demandes réduites par un comité comprenant des représentants des universités et du gouvernement.

Le ministère poursuivrait un objectif assez précis en agissant de la sorte: obliger les universités existantes à accepter la formation d'un comité qui verrait à établir le total des subventions que Québec versera aux universités, la répartition de ce budget entre les universités et la coopération des universités entre elles de façon à éviter le double emploi, les dépenses extravagantes, etc.

Ce comité que des hauts fonctionnaires de l'éducation aimeraient créer aurait ainsi une juridiction plus étendue que certains comités semblables qui existent dans d'autres États et qui s'occupent unique-

VOIR PAGE 6: Gérin-Lajoie

L'opposition a consenti à débloquer les crédits

OTTAWA (DNC). — Au bout de plusieurs heures de négociations pénibles hier entre les leaders parlementaires des cinq partis représentés à la Chambre des communes, l'opposition a consenti à débloquer les crédits de l'exercice fiscal 1965-66, crédits qui seront bientôt périmés puisque l'année prend fin le 31 mars. Autrement, le gouvernement s'acheminait vers une crise grave, risquant d'être privé des fonds nécessaires à l'administration durant les premiers jours du prochain exercice fiscal.

La Chambre a provisoirement interrompu le débat sur les crédits du ministère de la justice qui menaçait de se prolonger et expédié presque sans discussion les crédits de six départements (service législatif, Conseil privé, revenus, parlement, postes et affaires des anciens combattants) durant la soirée d'hier.

Les partis d'opposition se sont engagés à ratifier promptement les crédits de deux autres ministères, la pêche et les forêts, avant de reprendre le débat (vraisemblablement aujourd'hui) sur les crédits du ministère de la justice.

Ce débloqué permettra d'accélérer considérablement l'examen des dépenses du gouvernement pour l'année qui s'achève. Si la Chambre approuve avant la fin de semaine les crédits du ministère de la justice, elle n'aura plus que onze départements à passer en revue lorsqu'elle se rassemblera lundi. On prévoit qu'elle aura disposé de tous les crédits dans les cinq ou six jours qui suivront et elle pourra ensuite autoriser des crédits provisoires avant de s'attaquer à l'examen des dépenses gouvernementales durant le prochain exercice financier. Dans l'intervalle, elle étudiera le projet de loi portant sur la peine capitale.



Son Em. le cardinal Maurice Roy a chanté hier dans la basilique-cathédrale le service funèbre du lieutenant-gouverneur du Québec M. Paul Comtois.

Pierreville: le vice-roi a été porté en terre hier

Le corps du lieutenant-gouverneur Paul Comtois a été porté en terre hier dans sa ville natale de Pierreville, après les funérailles d'État qui ont réuni dans la basilique de Québec des dignitaires venus de tous les coins du pays. Son successeur, M. Hugues Lapointe, le gouverneur général M. Vanier, MM. Lesage, Pearson, Diefenbaker et Johnson et un long cortège ont suivi le corbillard dans les rues embrumées de la vieille capitale depuis l'hôtel du gouvernement où M. Comtois reposait en chapelle ardente jusqu'à la cathédrale, où Son Exc. le cardinal Maurice Roy a rendu un dernier hommage au disparu, carbonisé dans l'incendie de sa demeure officielle de Bois-de-Coulonge.

L'imposante procession s'est déroulée dans le silence cependant que 15 salves de canon ont salué son départ du parlement. L'épouse de M. Lesage s'est trouvée mal durant la messe, et on a dû l'accompagner chez elle. Des dignitaires politiques, religieux, militaires, et de simples citoyens ont assisté à la messe funèbre. "Comme chrétien, a dit Mgr Roy du défunt vice-roi, il a donné un exemple de sagesse et de bonté, d'honnêteté et de foi. Par son origine, ses goûts, sa culture, celui pour qui nous prions était proche des agri-

culteurs; il savait tout de ce que leur vie comporte de travail, de patience et de dignité. Appelé à remplir les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur, il y apporta autant d'aisance que de dignité". On estime à 8.000 environ le nombre des personnes qui ont défilé devant son cercueil fermé en chapelle ardente. Après le service, les restes

mortels ont été transportés en voiture à Pierreville, pour y être inhumés dans l'après-midi. L'enquête sur l'incendie qui a détruit Bois-de-Coulonge et entraîné la mort du chatelein semble démontrer maintenant qu'un court circuit survenu dans le vestibule de la grande maison, est à l'origine du désastre de lundi.

Les nominations au sénat: la réforme n'est pas pour demain

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le premier ministre Lester Pearson a combié hier 10 des 15 vacances du Sénat. Il a nommé à la Chambre haute deux anciens membres de son cabinet, deux ex-chefs libéraux provinciaux et deux ex-candidats libéraux fédéraux, trois fonctionnaires du parti et un universitaire de ses amis, indiquant nettement qu'il a écarté toute idée de réformer tant la composition que la structure du Sénat. Les Franco-Albertains ont perdu leur siège traditionnel: la place libérée par la mort du sénateur Aristide Blais, d'Edmonton, sera occupée par M. Earl Hastings, de Calgary, ancien président de l'association libérale de l'Alberta et candi-

dat défait aux élections générales de 1962 et de 1963. Outre M. Hastings, les nouveaux sénateurs sont: MM. Jean-Paul Deschatelets, Harry Hays, Hazen Argue, Keith Davey, Norman Mackenzie, Charles McElman, John Nichol, J. Harper Prowse et Earl Urquhart. M. Jean-Paul Deschatelets était ministre des travaux publics dans le cabinet Pearson de 1963 à 1965. Il a remis sa démission le 12 février 1965 en invoquant sa lassitude. Avocat, il a représenté la circonscription de Maisonneuve-Rosemont à la Chambre des communes de 1953 à 1965. Il est âgé de 53 ans. M. Harry Hays était ministre de l'agriculture dans le gouvernement de M. Pearson.

Propriétaire d'un vaste ranch à la lisière de Calgary, commerçant et encanteur de bestiaux, il avait été fait ministre en avril 1963 principalement parce qu'il était le seul représentant libéral de la région s'étendant depuis le Manitoba jusqu'aux Rocheuses. Il a été défait au scrutin général de novembre 1965. Il est âgé de 56 ans.

M. Hazen Argue était autrefois le chef du parti social démocratique. Ayant été remplacé par M. Tommy Douglas à la fondation du Nouveau parti démocratique, successeur du PSD, il a viré capot et s'est joint au parti libéral. Il n'a survécu que brièvement à sa défection. Défait au scrutin général de 1963, il a vainement



M. Jean-Paul DESCHATELETS

tenté de reprendre son siège d'Assiniboine (Saskatchewan) en novembre dernier. Il est âgé de 45 ans. M. Keith Davey était directeur d'une station de radio de Toronto avant de devenir, en 1961, chef de l'organisation du parti libéral fédéral. Sa tutelle n'a été qu'à moitié fructueuse. Le parti libéral a placé le gouvernement conservateur en minorité au scrutin général de 1962, mais il n'a pas réussi à recueillir la majorité du vote populaire ou des sièges de la Chambre en 1963 et en 1965. Suivant l'élection infructueuse de novembre dernier qu'il avait ardemment réclamée, M. Davey a été sévèrement jugé par plusieurs sections du parti. Il a néanmoins été retenu dans

ses fonctions par le premier ministre. Il est âgé de 40 ans. M. Earl Hastings qui succède à feu le sénateur Aristide Blais, de l'Alberta, n'est âgé que de 42 ans. Ex-aviateur, il est agent foncier de la Sun Oil Company. M. Norman Mackenzie est sans doute le plus distingué des dix hommes qui vont prendre place au Sénat. Agé de 72 ans, il arrive au terme d'une longue et brillante carrière d'universitaire et de haut-fonctionnaire. Professeur de droit constitutionnel, il a été président de l'université du Nouveau-Brunswick de 1940 à 1944 et de l'université de la Colombie-Britannique de 1944 à 1962. Il a cumulé durant



Liaison New York—Londres à \$90 en 1970

ATLANTA — La société de constructions aéronautiques Lockheed-Georgia Co. a révélé des plans préliminaires en vue de construire une version commerciale de l'avion de transport militaire "C5A" qui pourrait transporter jusqu'à 900 passagers à tarifs très réduits.

Un moyen de prévenir les avalanches

NEW YORK — Un savant américain a découvert un moyen de prévenir les avalanches en empêchant la formation des cristaux de glace. Le procédé utilisé par M. Edward Lachapelle, de l'université de l'Etat de Washington, est relativement simple. Il consiste à arroser les zones d'avalanche d'hydrocarbures tels que l'octanol, la benzaldéhyde ou, simplement l'anti-gel ordinaire.

Nouveau procédé pour déceler le diabète

TUEBINGEN (Bade Wurtemberg) — Un procédé nouveau permettant de déceler le diabète est expérimenté depuis quelques jours dans la région de Tuebingen. 11.000 personnes, hommes et femmes de plus de 40 ans, ont reçu par la poste une bande traitée chimiquement enveloppée sous cellophane et accompagnée d'une notice demandant de pratiquer une analyse d'urines.

Un appareil à explorer la nuit des temps

Dans les travaux de prospection, il importe de savoir ce qu'il s'est produit il y a des millions d'années dans tel ou tel secteur de notre planète. Les minéraux s'étaient formés dans les mers, les forêts tropicales, les marécages, le magma, les alluvions ou par l'effritement des montagnes.

Congrès d'océanographie à Moscou en mai

Plus de 1.200 hommes de science ont déjà fait connaître leur intention d'assister au 2e Congrès international d'océanographie qui aura lieu à Moscou du 30 mai au 9 juin et sera consacré à "l'étude des océans au service de l'humanité".

Au rythme des calculateurs électroniques

NEW YORK — Washington bat au rythme des calculateurs électroniques. Il en faut jusqu'à 7.575, soit 30 pour cent du nombre total des calculateurs existant aux Etats-Unis, pour permettre le fonctionnement de la complexe machine gouvernementale, révèle les publications McGraw-Hill, spécialisées dans l'électronique.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Commission scolaire régionale des Mille-Isles

PERSONNEL DEMANDE

Avons un besoin URGENT de professeurs à temps partiel, pour les matières suivantes :

FRANÇAIS, ANGLAIS, MATHÉMATIQUES, HISTOIRE

Toute demande doit être faite par écrit à :

Paul-René Lortie, Directeur général des études, 216, boul. Laval, Ville de Laval, (Ste-Rose), P.Q.

Hôpital de Montréal

COMPTABLE DEMANDE

QUALIFICATIONS : être âgé de 25 à 35 ans, posséder un diplôme universitaire ou un diplôme de cours secondaire avec expérience pratique.

SALAIRE : proportionnel à l'expérience.

Soumettre curriculum vitae

CASE POSTALE 61, LE DEVOIR, MTL.

INGENIEURS EN ELECTRICITE

Une firme d'ingénieurs-conseils avec bureaux à Montréal et à Moncton au Nouveau-Brunswick requiert les services d'un ingénieur en électricité ayant de trois à cinq années d'expérience dans la préparation de plans électriques pour institutions et édifices commerciaux.

Salaire commensurable à l'expérience et aux qualifications du candidat. Offre inclut plans d'assurance-maladie, et de pension.

ECRIRE A CASE 62, LE DEVOIR, MTL.

RÉDACTEUR DEMANDÉ

Une importante publication agricole de langue française, ayant son siège social à Montréal, recherche un rédacteur d'expérience. Le candidat devra connaître la technique de la mise en pages. Les demandes d'emploi, qui seront gardées strictement confidentielles, devront inclure un curriculum vitae complet et être adressées à :

Case 178, La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal, Qué.

PROFESSEURS D'EXPERIENCE DEMANDES

MASCULINS ET FÉMININS (ANNEE SCOLAIRE 66-67)

Classes régulières

Enseignement de la religion, du français, de l'anglais, des arts plastiques, des mathématiques, etc.

Classes spéciales

Enseignement dans les classes pour enfants exceptionnels et les classes d'initiation au travail.

S'adresser à : Maurice Marleau, Directeur général des Ecoles, 87, rue Ste-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield. Tél. : 373-0612

REPRESENTANTS DEMANDES

\$12,000 et plus par année avec entière protection

- 1. Désirez-vous augmenter vos revenus ?
2. Désirez-vous exploiter davantage vos talents ?
3. Désirez-vous être votre patron et associé ?

Si Oui

Ecrire ou appeler : René Brosseau 331-5368 Gérard Leduc 727-1262

I.O.S. of Canada Ltd., 630 Dorchester ouest, Suite 450, Montréal, P.Q.

La compagnie distributrice de fonds mutuels la plus importante au monde.

INGENIEUR D'ETUDE

Salaire initial de \$8,500 à \$10,000

INGENIEUR DE CHANTIER

Salaire initial de \$7,500 à \$ 8,500

PREPOSE AUX INSTRUMENTS

Salaire initial de \$5,500 à \$ 6,000

RECHERCHÉS POUR LA CONSTRUCTION DE PONTS ET BATIMENTS

par les Chemins de fer Nationaux du Canada, à Montréal. Les titulaires seront en fonction deux ans et pourront devenir permanents et obtenir de l'avancement.

Les candidats doivent avoir de deux à cinq ans d'expérience dans la construction.

Envoyez son curriculum vitae à :

C.P. 59, Le Devoir

PILOTES DE NAVIRES (EMPLOIS SAISONNIERS)

Région : Grands lacs (de Kingston en direction ouest) Salaire : jusqu'à \$1,485 par mois.

Les candidats doivent être citoyens canadiens et avoir été capitaines de navire sur les Grands lacs tout en étant titulaires d'un certificat non inférieur à celui de capitaine de navire à vapeur (sans restrictions) d'eaux intérieures, ils doivent être en bonne santé et jouir d'une bonne vue.

Ils pourront être affectés dans les eaux désignées ou non désignées, selon les besoins, et bénéficier de salaires allant jusqu'à \$1,485 par mois.

On dressera une liste qui servira à combler les futurs postes vacants dans la région des Grands lacs, selon les taux régissant appropriés.

Les avantages comprennent notamment un emploi continu durant la saison de navigation, le paiement de frais de voyage raisonnables en activité de service, une pension intéressante, des congés de maladie et de vacances; on peut également participer à un régime d'assurance collective hospitalière et chirurgicale.

Prière de présenter sa demande par lettre avant le 14 mars 1966; rappeler le numéro de concours 66-SP-2, indiquer son âge, le certificat dont on est titulaire, ses états de service, et faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Le directeur général du personnel, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, Ottawa (Ont.).

Les candidats convoqués à l'entrevue seront tenus de présenter des attestations de bonnes vie et moeurs et de compétence, fournies par leurs anciens employeurs.

LES PERSONNES INTERESSÉES À DEVENIR PILOTES DE NAVIRES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE PILOTAGE DE CORNWALL SONT INVITÉES À PRÉSENTER UNE DEMANDE

Il sera établi à la suite du concours une liste d'admissibilité sur laquelle figureront les noms de personnes qui, à la discrétion de l'Autorité de pilotage, pourront être appelées à faire partie du service de pilotage lorsque de nouveaux pilotes seront nécessaires.

- Tout candidat doit remplir les conditions suivantes :
1) être citoyen canadien domicilié au Canada;
2) être âgé d'au moins 25 ans et d'au plus 50;
3) jouir d'une bonne santé (corps et esprit); le candidat qui aura réussi à toutes les autres épreuves sera tenu de subir un examen médical devant une commission de médecins approuvée par l'Autorité de pilotage;
4) être en mesure de réussir à un examen de la vue et de l'ouïe, prescrit par l'Autorité de pilotage;
5) être de bonnes vie et moeurs; le candidat pourra être tenu de fournir des attestations à cet égard;
6) être titulaire d'un certificat valide de capacité non inférieur à celui de capitaine d'un navire à vapeur (sans restrictions) d'eaux intérieures du Canada;
7) avoir été employé, pendant deux des cinq dernières années, comme capitaine ou officier de pont à bord de navires régulièrement en service dans la circonscription;
8) avoir réussi à un examen subi devant un jury d'examen;
9) tout candidat qui est admis dans le service sera tenu de démontrer qu'il possède une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour l'exercice des fonctions, ayant un brevet permanent lui soit délivré.

Tout candidat convoqué aux examens s'y présentera à ses frais, au jour, à l'heure et au lieu désignés. Si l'on doit présenter des attestations de bonnes vie et moeurs, ne pas en présenter l'original car ces documents ne seront pas retournés.

Présenter sa demande par lettre avant le 5 mars 1966, en faisant mention du présent avis, et la faire parvenir à l'adresse suivante :

Surveillant des pilotes Boîte postale 160, station "M" Montréal (P.Q.)

Les demandes obliées après le 5 mars 1966 seront refusées.



INGENIEURS

ITT CANADA LIMITED, filiale canadienne de l'International Telephone and Telegraph Corporation, offre des perspectives d'avenir dynamique dans le domaine des télécommunications à des

INGENIEURS SENIORS

spécialisés en électronique et télécommunications, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration des réseaux de télécommunications et l'utilisation des appareillages micro-ondes, multiplex et de transmission par courants porteurs.

INGENIEURS JUNIORS

Nous étudions aussi les demandes d'ingénieurs diplômés en électronique ayant jusqu'à deux années d'expérience dans l'une des spécialités suivantes :

- Transmission par courants porteurs
Appareillage multiplex
Réseaux de communications micro-ondes
Transmission et commutation téléphoniques

Nous engageons les intéressés à faire parvenir leur curriculum vitae, à titre essentiellement confidentiel, au :

Directeur du personnel

ITT CANADA LIMITED 101 LOUVAIN STREET WEST, MONTRÉAL 11, QUÉ. INTERNATIONAL TELEPHONE AND TELEGRAPH CORPORATION

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Commission de la fonction publique

COMPTABLES-VERIFICATEURS

Traitement initial jusqu'à \$8,200 selon la compétence

Postes dans divers ministères à Québec et Montréal. — Produire l'attestation d'une maîtrise ou d'une licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou de l'appartenance à une association reconnue de comptables professionnels; posséder une expérience générale des affaires et, de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 65 - 919).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Traitement initial jusqu'à \$8,200 selon la compétence

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation ou de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 65 - 922).

INSPECTEURS D'ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE

Traitement jusqu'à \$6,500

Postes à Montréal au Service d'inspection des Établissements Industriels et Commerciaux et des Édifices Publics du ministère du Travail. — Scolarité au niveau secondaire ou de préférence, formation technique; expérience de plusieurs années dans la surveillance de travaux d'installation et de réparation d'ascenseurs et monte-charge; aptitude à traiter avec le public et à rédiger des rapports; connaissance suffisante de l'anglais. (Concours 66 - 1114).

INSPECTEURS DE CHAUDIÈRES À VAPEUR ET D'APPAREILS À PRESSION

— (\$6,000 - \$7,000)

Postes au ministère du Travail à Montréal et Québec. — Scolarité au niveau secondaire ou de préférence, formation technique; posséder un certificat d'inspecteur d'appareils à pression ou un certificat de mécanicien à machines fixes première classe, ou être admissible à l'examen du Bureau des Examineurs pour l'obtention de ces certificats; pouvoir tracer des croquis de chaudières à vapeur et effectuer les calculs nécessaires à cette fin; connaître les codes en usage au Bureau des Mécaniciens de machines fixes; parler couramment le français et l'anglais. (Concours 66 - 1115).

PROGRAMMEURS

Traitement initial jusqu'à \$6,000 selon la compétence

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données ou scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65 - 921).

INSPECTEURS-ENQUÊTEURS

— (\$4,000 - \$4,800)

Postes à Berthierville — (Concours 66 - 1122) Postes à St-Jérôme — (Concours 66 - 1123)

Sous direction, faire des enquêtes et rédiger des rapports sur les plaintes relatives au transport illégal de passagers, de marchandises ou autres infractions connexes; vérifier les permis de conduire, l'enregistrement des véhicules, les permis de transport et d'équipement, etc. — Le concours 66 - 1122 n'est accessible qu'aux résidents des comtés de Berthier, Maskinongé et Joliette tandis que le concours 66 - 1123 n'est qu'à ceux des comtés de l'Assomption, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm et Terrebonne; posséder une scolarité au niveau de la onzième année; mesurer au moins 5 pieds 8 pouces; être âgé de 23 à 40 ans à la date de fermeture du concours; être détenteur d'un permis de conduire; parler couramment les langues française et anglaise; accepter de porter l'uniforme et, au besoin, d'être domicilié dans une autre localité.

Note: Selon les concours, les personnes intéressées doivent se présenter à :

66 - 1122: Ecole St-Joseph, 28, rue St-Viateur, Berthierville, lundi le 7 mars 1966 à 7h.00 p.m.

66 - 1123: Ecole Dubois, rue du Palais, St-Jérôme, mercredi, le 9 mars 1966 à 7h.00 p.m.

Un représentant de la Commission procédera alors à l'inscription et aux examens requis.

MONITEURS ET MONITRICES

Traitement initial de \$3,400 (classe II) ou \$4,000 (classe III)

Montréal - Moniteurs et Monitrices. (Concours 66 - 1119) Québec - Moniteurs seulement. (Concours 66 - 1120)

Postes dans les Centres d'Accueil du Ministère de la Famille et du Bien-être social de ces deux villes. — Sous direction, faire exécuter aux jeunes un programme d'activités éducatives; collaborer à la tenue à jour du dossier de chacun par une observation adéquate de leur comportement; veiller au maintien de la discipline et à l'application des méthodes de réadaptation. — Diplôme de onzième année ou formation scolaire supérieure; être âgé(e) de 20 à 35 ans à la date de fermeture du concours; désir de poursuivre des études de perfectionnement; intérêt pour le travail d'équipe et la pratique des sports. — Pour la classe III, on exige aussi une expérience de deux ans dans le domaine de la délinquance ou dans une institution pour les jeunes. — Les épreuves d'aptitudes auront lieu, selon le concours, à Montréal et Québec. — S'inscrire avant le 7 mars 1966.

STENOGRAPHESS CLASSE I

— (\$2,200 - \$2,800)

A Montréal, l'échelle de traitement est de \$2,800 - \$3,400 —

Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65 - 1068).

COMMIS-DACTYLOS CLASSE I

— (\$2,200 - \$2,800)

Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65 - 1069).

INSCRIPTION :

Les candidats doivent s'inscrire à ces concours (sauf inspecteur-enquêteur) au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 710 Place d'Youville, suite 700, Mentionner le numéro du concours.



Offres d'emploi ELECTRICIENS

affectés à la réparation des locomotives diesel aux ateliers de Pointe-St-Charles, à Montréal. On exige des candidats un certificat attestant qu'ils exercent le métier d'électricien depuis cinq ans. Ils doivent avoir une instruction élémentaire et pouvoir interpréter les dessins et données techniques. On choisira de préférence des électriciens qui connaissent les moteurs diesel ou qui ont une connaissance pratique du courant continu. Salaire horaire de \$2.50 — semaine de 40 heures — travail par équipes de roulement — avantages sociaux généraux.

BOBINEURS

permanents aux ateliers de Pointe-St-Charles, à Montréal. Les candidats doivent avoir une instruction élémentaire et une connaissance convenable du français ou de l'anglais. Ils doivent avoir au moins cinq ans d'apprentissage ou l'équivalent dans le bobinage de moteurs et d'induits (C.C. et C.A.). Salaire horaire de \$2.50 — semaine de 40 heures — travail par équipes de roulement — fins de semaine libres — avantages sociaux généraux.

Se présenter à l'adresse suivante entre 9 heures et 4 heures, du lundi au vendredi :

BUREAU D'EMPLOI Chemins de fer Nationaux du Canada, Gare Centrale, Entrée sud-est, rue de Lagacelière, Montréal, P.Q.

Le président de la Régie Renault donne un conseil au gouvernement:

Ne pas hésiter à nantir les entreprises d'Etat d'un capital suffisant

par Jules LEBLANC

"Au départ, ne lésinez pas sur les moyens financiers. Donnez à une entreprise dont vous attendez une action d'entraînement un capital suffisant. Je dis bien "au départ", car, ensuite, il appartient à ses dirigeants d'équilibrer leurs comptes. Mais de se sentir à l'aise quand on commence, cela rend quand même la vie plus facile et cela permet de progresser plus rapidement". C'est par ce conseil destiné aux gouvernements qui songent à créer des entreprises d'Etat que le président et directeur général de la Régie nationale des usines Renault a terminé la causerie qu'il prononçait hier midi devant les membres de la Chambre de commerce française au Canada, réunis à l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal.

entreprises appartient au secteur privé, M. Dreyfus a affirmé que l'action de Renault, depuis sa nationalisation en 1945, a surtout été "une action d'entraînement, une action consistant à prendre des risques que, au moment où Renault les a pris, peu d'entreprises privées étaient prêtes à assumer, pour des raisons d'ailleurs bien souvent légitimes". M. Dreyfus a insisté sur le fait que la Régie Renault a joué le rôle de pionnier dans de nombreux domaines: la production massive, l'automatisation et le progrès technique, l'exportation systématique, la décentralisation industrielle et la création de nouveaux emplois en dehors de la région parisienne, la "désintégration verticale" — qui consiste à recourir à des fournisseurs et sous-traitants plutôt que de tout fabriquer soi-même. A cet égard, a-t-il ajouté, "le témoignage le plus éloquent de son succès, c'est que d'autres la suivent et même la rattrapent dans les voies qu'elle a explorées".

coûts de production, améliorer la productivité, faire encore et encore des économies, être durs en affaires.

De son côté, au même déjeuner-causerie, le vice-président de la compagnie Peugeot, M. Roland Peugeot, a affirmé que l'industrie automobile française joue un rôle primordial dans la décentralisation industrielle en France, au moment où la concentration est un problème majeur de l'économie française.

"Le niveau technique atteint, a-t-il ajouté, est comparable à celui des concurrents étrangers. Les machines et outillages sont très modernes... Les véhicules français emploient des solutions d'avant-garde: tout à l'arrière ou tout à l'avant, freins à disque, suspension oleoneumatique, arbres à cames en tête, bloc-moteur en aluminium coulé sous pression, diesel rapide, injection d'essence."

Au cours d'une conférence de presse que la Régie Renault a donnée à l'issue du banquet, M. Dreyfus a déclaré que le capital investi dans l'usine de St-Bruno est canadien mais que Renault et Peugeot courent quand même de grands risques puisque ce sont eux qui garantissent l'amortissement de ce capital et puisque l'usine de la SOGEMA se développera dans la mesure où Renault et Peugeot vont investir dans la publicité commerciale, la vente et, "surtout, le service après-vente".

A ce sujet, le vice-président et directeur général de Renault - Canada, M. Pierre Le Godec, a indiqué que la prochaine étape qu'entend maintenant franchir sa firme consistera à améliorer l'organisation des ventes et du service, à augmenter le nombre des concessionnaires canadiens (il y en a 34 présentement et elle compte en nombre 25 autres en 1965), à accentuer ses efforts pour envahir les marchés de l'Ontario et l'ouest du Canada.

Le SPEQ demande à la CRT de se prononcer sur une prétention du gouvernement

QUEBEC — Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec a demandé à la Commission des relations de travail de décider de la validité de la prétention du gouvernement qui soutient que l'enseignement, à cette période de l'année, est devenu "un service essentiel" et que si une grève se produisait, elle causerait "un tort irréparable aux élèves".

M. Sabourin a qualifié cette prétention du gouvernement de "mesure dilatoire" et a laissé entendre que les négociateurs du gouvernement semblaient exploiter l'idée que "l'enseignement à cette période-ci est un service essentiel". Il a précisé qu'advenant le cas où la question soit tranchée au désavantage du SPEQ, la Commission des relations de travail créerait un "dangereux précédent" qui ouvrirait la porte à toutes sortes d'abus du gouvernement, en un moment où les employés de la fonction publique se préparent à noter sur la grève, dès lundi prochain.

M. Claude Sabourin, président du SPEQ, au cours d'une entrevue à Québec, a précisé qu'on avait demandé à la Commission des relations de travail de trancher la question avant une semaine.

M. Claude Sabourin, président du SPEQ, au cours d'une entrevue à Québec, a précisé qu'on avait demandé à la Commission des relations de travail de trancher la question avant une semaine.

Plus vous en direz, moins vous payerez

En remplissant votre déclaration d'impôt, réclamez bien toutes les exemptions personnelles auxquelles vous avez droit. Vérifiez si vous avez inscrit le nom de tous vos enfants — y compris le petit dernier: c'est un oubli qui s'est déjà produit... et c'est ainsi que vous pourriez payer plus que vous ne devriez. Donnez-nous donc tous les détails possibles.

Si vous avez de la difficulté, adressez-vous au bureau de district de l'Impôt. EDIFICE DU REVENU NATIONAL, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Tél.: 879-5300

"Cette année, je vais remplir ma déclaration d'impôt correctement"

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL. Ministre: L'Hon. E. J. Benson



M. Roland Peugeot (à gauche), vice-président de la compagnie d'automobiles françaises Peugeot, et M. Pierre Dreyfus, (au centre), président et directeur général de la Régie nationale des usines Renault, causent avec l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, lors du déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada hier à Montréal.

M. Peugeot dit sa confiance dans le marché canadien de l'automobile

Peugeot-France a confiance dans l'expansion du marché canadien de l'automobile et c'est la raison dominante pour laquelle elle a accepté que ses voitures soient montées au Canada. M. Roland Peugeot lui-même, vice-président de la Société des automobiles Peugeot, devait donner cette réponse hier, en conférence de presse, à un journaliste qui voulait savoir si les avantages accordés par le gouvernement du Québec ne comptaient pas comme facteur déterminant dans l'implantation de l'usine de montage pour les voitures Peugeot et Renault au Canada.

Le contenu canadien des voitures Peugeot qui sortent actuellement de l'usine de St-Bruno ne représente que moins de 20 pour cent, mais il s'accroîtra au cours de l'année et devrait éventuellement atteindre dans les 50 pour cent, de noter M. Peugeot, après consultation avec ses assistants canadiens.

Ce sont là autant d'éléments qui rendent impossible pour le moment la projection de l'expansion de SOMA vers le marché américain. Pour l'instant, note pour sa part M. Peugeot, notre société a confiance dans l'expansion du marché canadien et c'est avec cette confiance qu'elle a pris la décision de faire fabriquer ses voitures ici.

Quant à l'éventualité de produire à St-Bruno des voitures pour le marché des Etats-Unis, M. Roland Peugeot estime qu'il est trop tôt pour envisager de telles mesures. Le vice-président de Peugeot-Canada, M. Patrice Jordan, qui accompagnait M. Peugeot, a fait observer à cet égard que l'entrée des voitures étrangères est soumise à des régimes douaniers différents, au Canada et aux Etats-Unis, que les frais de transport diffèrent également, selon qu'on achemine les voitures ou les pièces vers l'un ou l'autre pays, et qu'il existe enfin une différence dans la valeur du dollar entre les deux pays.

En plus d'être vice-président de la Société des automobiles Peugeot, M. Roland Peugeot est aussi vice-président exécutif de la Société industrielle et commerciale des automobiles Peugeot, Né à Valenciennes, en France, le 20 mars 1926, il est le fils de M. Jean-Pierre Peugeot, aujourd'hui président d'honneur de la Société des automobiles Peugeot.

Après des études au Harvard Business School, Roland Peugeot est entré au service de la société familiale en 1953. Il est le père du jeune Eric Peugeot, dont l'enlèvement avait défrayé la manchette internationale en 1960.

Fortin: le peuple nie même aux élites la compétence pour exercer le pouvoir

de notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

QUEBEC — Le peuple nie actuellement aux élites non seulement le droit au pouvoir mais aussi la compétence pour exercer le pouvoir, a affirmé hier M. Gérard Fortin, dans une communication au colloque de sociologie de l'université Laval, et qui portait sur la transformation des structures du pouvoir dans notre milieu.

La lutte pour le pouvoir semble d'autant plus acerbée actuellement que les deux élites en présence (les techniciens de société agraire pré-industrielle et les techniciens de la société technique industrielle ou post-industrielle) se ressemblent à la fois dans ce qu'ils proposent et dans leurs caractéristiques. Toutes deux, en effet, sont nationalistes, et ont des idéologies égalitaires. Chacune possède le monopole presque absolu des connais-

sances nécessaires et essentielles pour orienter le type de société qu'elle souhaite voir se réaliser; les deux groupes, composés d'individus non élus et qui n'ont pas à prendre les décisions finales, travaillent sincèrement au bien commun de la société, "sauf de rares exceptions".

La quatrième position de M. Fortin est la suivante: au point de départ, les des sont pipés en faveur des nouveaux (Suite à la page 6)

La lutte pour le pouvoir semble d'autant plus acerbée actuellement que les deux élites en présence (les techniciens de société agraire pré-industrielle et les techniciens de la société technique industrielle ou post-industrielle) se ressemblent à la fois dans ce qu'ils proposent et dans leurs caractéristiques. Toutes deux, en effet, sont nationalistes, et ont des idéologies égalitaires. Chacune possède le monopole presque absolu des connais-

La lutte pour le pouvoir semble d'autant plus acerbée actuellement que les deux élites en présence (les techniciens de société agraire pré-industrielle et les techniciens de la société technique industrielle ou post-industrielle) se ressemblent à la fois dans ce qu'ils proposent et dans leurs caractéristiques. Toutes deux, en effet, sont nationalistes, et ont des idéologies égalitaires. Chacune possède le monopole presque absolu des connais-

M. Ryan indique la forme nouvelle de l'influence du pouvoir religieux

QUEBEC, (De notre envoyé spécial). — Tout en se disant frappé du "pacifisme" qui caractérise dans l'ensemble le passage d'un âge à un autre, dans le domaine religieux, M. Claude Ryan a indiqué hier que de nouveaux affrontements sont prévisibles dans le secteur de l'éducation, non plus sur les principes (comme ce fut le cas pour le bill 60), mais sur les modalités concrètes de l'enseignement religieux. Si jusqu'ici les divergences de vues ont pu se régler "à l'amiable", le directeur du "Devoir" a l'impression que nous nous dirigeons vers des "solutions de type concordataire".

Participant au colloque de sociologie de l'université Laval, le journaliste a d'abord souligné que l'aire d'influence du pouvoir religieux est plus circonscrite que jadis à la fois dans la société religieuse et en tant que guide social. "Les laïcs sont plus exigeants, plus intéressés à vérifier la validité des décisions", d'une part; d'autre part, au sein du clergé lui-même se sont formées des équipes intellectuelles, des spécialistes de grande qualité, "qui se tiennent à distance du pouvoir religieux et veulent garder leur caractère distinctif".

Une nouvelle manière Dans les domaines civil et social, il faut maintenant parler plus d'influence que de pouvoir religieux proprement dit, indique le directeur du Devoir. Ainsi, au sujet du bill 60, si le gouvernement a dû reculer sur certains points importants, il n'en reste pas moins que les évêques n'ont pas formulé la moitié de leurs demandes originales; l'un et l'autre pouvoir a dû composer. Et hors ce grand débat, le clergé a été "étonnamment silencieux".

En premier lieu, le pouvoir tend à s'exercer selon le mode caractéristique de la société industrielle et moderne. Il ne se justifie plus par le recours à une valeur ou à une force externe à lui-même, mais plutôt par sa rationalité interne en fonction des objectifs à atteindre. Il y a ainsi rejet des formes traditionnelles du pouvoir. D'autre part, si les privilèges passés ou présents ne suffisent plus à justifier le pouvoir, la connaissance abstraite n'est plus acceptée comme seule compétence, ajoute M. Fortin. "La revendication de participation que nous connaissons est fortement sous-tendue par l'opposition entre deux types de connaissance: la connaissance venant du vécu et de l'expérience et la connaissance de type scientifique... Le débat concret-théorique est en fait un débat entre deux types de société qui s'affrontent encore dans notre réalité sociale. En contestant la sagesse des décisions prises ou suggérées par les techniciens, on conteste la nouvelle société dont ils sont à la fois précurseurs et grands-prêtres... Ayant vécu l'échec de la société traditionnelle, le citoyen moyen hésite à entrer les yeux fermés dans une nouvelle société; il veut redéfinir par lui-même une nouvelle société qui serait à la taille de ses connaissances et de ses attitudes."

Un troisième aspect de la conjoncture, poursuit M. Fortin, serait que le conflit fon-

Le bouillonnement actuel n'est pas sans causer un certain "malaise" dans le clergé de travail en ce secteur, com-

Le conflit à Radio-Canada Une déclaration de Cliche soulève l'ire de Rancourt

L'intervention du chef québécois du nouveau parti démocratique dans le conflit inter-syndical à Radio-Canada a soulevé la colère du secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt. Selon le quotidien Métro-Express, M. Robert Cliche aurait appuyé la Confédération des syndicats nationaux dans la lutte que se livrent trois syndicats pour représenter un groupe d'employés de Radio-Canada actuellement représentés par le syndicat international IATSE.

tées par la CSN, M. Cliche risque de lâcher la proie d'une politisation lente, mais progressive de la FTQ, pour l'ombre d'une conversion hypothétique de la CSN dont l'aboutissement pourrait bien être un nouvel envol de colombes syndicales vers le pigeonier libéral.

Cliche: je n'ai pas pris position

"L'intervention intempestive et incohérente de M. Robert Cliche remet en cause la possibilité d'une collaboration du syndicalisme avec un parti politique", a déclaré M. Rancourt, qui a prétendu que le NPD est depuis quelque temps l'objet d'un véritable chantage de la part de journalistes qui voudraient qu'il se prononce en faveur de la CSN à Radio-Canada sous peine de perdre leur emploi.

Le leader du nouveau parti démocratique du Québec, M. Robert Cliche, désire corriger l'interprétation erronée donnée par un journal montréalais à certaines de ses déclarations concernant la rivalité syndicale à Radio-Canada.

M. Rancourt s'est inscrit en faux contre l'interprétation qu'aurait donnée M. Cliche du conflit inter-syndical à Radio-Canada. Selon lui, il ne s'agit pas d'un problème de vieilles structures reliées au problème de la confédération; il s'agit simplement de remplacer un syndicat, IATSE, par un parti donné de services satisfaisants à ses membres, par un autre syndicat, comme le Syndicat canadien de la fonction publique, qui a l'appui de la FTQ, ou la CSN elle-même, à condition que cette dernière assume pleinement la réalité syndicale à Radio-Canada, c'est-à-dire qu'elle cherche à représenter les employés à l'échelle du pays, sans fractionnement des unités de négociation pan-canadiennes, lesquelles, d'après M. Rancourt, se justifient amplement par la nature même de l'industrie.

Il pourrait difficilement en être autrement, a poursuivi le leader, puisque les grandes questions soulevées, notamment celle de l'unité nationale, ne sont pas nécessairement à la source du malaise, comme le reconnaît en un sens la Fédération des travailleurs du Québec lorsqu'elle parle de la réorganisation de l'IATSE, l'un des syndicats en cause. "On m'a également fait dire, ajoute M. Cliche, qu'à mon avis la CSN devrait devenir la centrale ouvrière de tous les travailleurs canadiens-français du pays. Encore là il ne s'agit pas d'une déclaration que j'ai faite telle quelle mais d'une interprétation personnelle que le journaliste d'un quotidien montréalais a donnée à mes propos. En réalité, j'ai tout simplement dit qu'il était souhaitable que la CSN sorte du Québec et qu'elle s'étende."

Pour ce qui est du rôle que le leader du NPD aurait assigné à la CSN, d'après Métro-Express, soit de devenir la centrale des travailleurs canadiens-français à travers le pays, plutôt qu'une centrale exclusivement québécoise, le secrétaire de la FTQ estime qu'il s'agit là d'une énormité aussi gênante pour la CSN que pour sa propre centrale. Cependant, elle illustre, d'après lui, le dilemme dans lequel se débat la CSN, et dont les employés de Radio-Canada font les frais: à savoir si elle doit continuer de jouer la carte nationaliste québécoise ou continuer de prétendre au statut de centrale pan-canadienne reconnue officiellement par l'Etat fédéral.

Pour rapprocher la SSJB des membres

Pour ce qui est de l'appui "verbal" que la FTQ aurait accordé au NPD, M. Rancourt estime qu'il se chiffre quand même par plusieurs milliers de dollars qui auraient pu être employés aussi utilement à des fins de recrutement syndical. Au surplus, dit-il, notre appui nous a certainement éliminé de la course à la syndicalisation des fonctionnaires provinciaux, en vertu d'abord de résolution de la Fédération libérale du Québec, puis de la loi de la fonction publique, qui ont politiquement émasculé la CSN. Il a souligné qu'avec ses déclarations de nature à être exploit-

An ancien président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Paul-Emile Robert, a suggéré divers moyens pour rapprocher la direction des membres. D'abord revaloriser le statut de membre par un travail intensif au niveau de la section. A cette fin, réorganiser le secrétariat pour en faire un organe efficace et moderne. Instituer une école de formation nationale. Mettre en place un mécanisme de consultation pour recueillir l'opinion des membres sur toute question nationale. Organiser un service de relations extérieures. M. Robert a fait ces suggestions devant le club Richelieu-Laprairie, après avoir souligné que les membres sont vraiment coupés de la direction de la SSJB, ce qui empêche la société de jouer pleinement son rôle.

L'EAU DÉGOUTTE ? Faites installer les GOUTTIERES GALVANISEE • ALUMINIUM CUIVRE Estimation gratuite MONTREAL — 322-4160 QUEBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

Marcel Bernier condamné à mort SHAWINIGAN — Marcel Bernier a été condamné, hier soir, à être pendu le 22 juillet prochain pour le meurtre de la jeune Denise Therrien. Le jury n'a pas recommandé l'ancien fossyeur de 44 ans à la clémence du tribunal. Le meurtre de la jeune fille de 16 ans était survenu il y a quatre ans et demi. Le juge Paul Lesage présidait le procès.

COURS DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION Prochaine session commençant le 15 mars 1966 Pour tous renseignements composez: 288-3111 poste 70 ou écrivez à: BERLITZ TRADUCTIONS Place Victoria Bureau 805

Pour la classe et le laboratoire de langues UN DISQUE INDISPENSABLE 200 EXPRESSIONS ORALES... A CORRIGER préparation: Huguette Uguay destiné aux classes de français, il rendra aussi de grands services aux adultes qui travaillent sans professeur. disque et corrigé \$4.98 En vente à la LIBRAIRIE RENAUD-BRAY 5219, Côte-des-Neiges — Tél.: 342-1515 1624 ouest, Ste-Catherine — Tél.: 932-3171 chez DUPUIS FRERES (Mezzanine) Vi. 25151 Distribution: LA CENTRALE AUDIO-VISUELLE INC. 260 ouest, rue Faillon — Tél. 273-1761

CHAMPAGNE Charles Heidsieck REIMS

Le Martinique MOTOR INN pour une cuisine ESPAGNOLE diner au 4 Seasons RESTAURANT LE MARTINIQUE MOTOR INN 1005 OUV.-AU SUD DE DORCHESTER RESTAURANT RESERVATIONS: 888-4411 VAST ESTABLISHMENT A L'INTERIEUR

Les gisements sous-marins et notre fédéralisme

La structure industrielle du Québec et ses problèmes

— III — par Gérard FILION

Un député conservateur de Nouvelle-Ecosse, M. Bower, a soulevé lundi aux Communes un débat sur les gisements sous-marins, en proposant que le gouvernement retire cette question qu'il a déferée à la Cour suprême du Canada, et la soumette à une conférence fédérale-provinciale.

par le droit international. D'après la convention de 1958 un pays côtier a droit aux ressources de son littoral submergé à n'importe quelle distance au large de ses côtes, aussi loin qu'il peut les exploiter, et sans que la limitation des eaux territoriales intervienne; la seule limite vient des revendications semblables d'autres pays.

raison de croire qu'ils appartiennent à tout le pays. M. Allard répond en citant une décision du Conseil privé de 1937. Le Canada avait signé une convention internationale portant sur le travail et prétendait en tirer une juridiction; le tribunal a rejeté cette prétention en disant que lorsqu'il s'agit de traités internationaux le gouvernement fédéral ne peut pas engager les provinces dans des domaines qui leur appartiennent exclusivement, car le droit international ne peut changer le droit constitutionnel d'un pays. Cela implique que les provinces ont un rôle à exercer dans les relations internationales quant à leurs juridictions.

Il me semble bon d'ouvrir ici une parenthèse pour vous donner une idée des progrès vraiment remarquables que nous avons faits depuis quelques années car il est clair que notre situation économique globale, au Québec, s'est considérablement améliorée. Par exemple le produit provincial brut a augmenté de 43,5% durant les cinq dernières années, pour atteindre \$13,400,000,000 en 1965. La valeur des expéditions manufacturières a passé de \$7,200,000,000 en 1961 à presque \$10 milliards en 1965. Le revenu personnel total grimpeait en même temps de \$5 à \$7 milliards nos ouvriers touchaient l'an dernier près de \$3 milliards de salaires, alors que nous avions eu chômage atteignant son plus bas niveau en six ans. Voilà certes des chiffres impressionnants et je les cite pour replacer mes remarques dans le contexte global approprié. (1)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Cette intervention a tout de même été fort opportune, car les trois principaux participants au débat, le proposeur, M. Bower, M. Jack Davis, secrétaire parlementaire du ministre des mines et relevés techniques, qui a donné le point de vue du gouvernement, et M. Maurice Allard, député de Sherbrooke, ont exposé les principaux aspects d'un problème de grande envergure, puisqu'il touche à la fois aux droits des provinces sur les richesses naturelles, au rôle des provinces dans le domaine international quant à leurs juridictions, à la nécessité d'un tribunal constitutionnel apte à trancher les conflits d'autorité entre l'Ottawa et les provinces.

Si l'on en juge par les réserves de pétrole et de gaz découvertes au large des côtes des Etats-Unis, dans le golfe Persique, et dans la mer du Nord, les gisements sous-marins deviendront peut-être les principales sources de pétrole du monde, et le Canada doit donc attacher une grande importance à l'exploration de son plateau continental dans l'Atlantique et le Pacifique. Parce qu'il y avait conflit entre l'Ottawa et les provinces à ce sujet, et notamment avec la Colombie-Britannique, on a jugé bon de consulter la Cour suprême, car sans cela des litiges entre les compagnies d'exploration peuvent être portés devant les tribunaux et créer une grande confusion.

La difficulté serait facile à trancher si la Cour suprême du Canada était un véritable tribunal constitutionnel. La semaine dernière, le ministre de la justice, M. Cardin, a soutenu que la Cour suprême a toujours été absolument indépendante et très effective. Or ce n'est pas l'intégrité ni l'indépendance des juges de ce tribunal qui contestent ceux qui réclament une réforme; mais ils estiment qu'un tribunal qui est un organe du seul gouvernement central et dont les juges sont nommés exclusivement par le gouvernement central, ne peut pas jouer le rôle d'arbitre dans les différends constitutionnels entre ce gouvernement et les provinces.

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

M. Bower a présenté la question du point de vue des provinces maritimes; depuis un siècle de nouvelles provinces ont été créées, les territoires du Manitoba, de l'Ontario et du Québec se sont étendus de façon considérable vers le nord; ces provinces ont ainsi profité de richesses minières qui faisaient partie des territoires au temps de la Confédération, tandis que les provinces maritimes sont dans une situation peu brillante. Or les richesses du plateau continental peuvent leur apporter une compensation, et c'est peut-être la dernière occasion pour le gouvernement central de corriger cette injustice.

A cause de l'étendue possible ou probable des gisements sous-marins, le gouvernement fédéral prétend qu'il y a un doute sérieux que ces richesses appartiennent aux provinces, et qu'il s'agit de déterminer où commencent et où finissent les frontières des provinces le long des côtes. Un tel argument suppose qu'il existerait au Canada des domaines où les juridictions ordinaires des provinces seraient exercées de façon permanente et définitive par l'Ottawa. Dans le cas des territoires du Nord-Ouest, il s'agit de domaines non organisés mais qui doivent ou peuvent éventuellement être érigés en provinces. Comme il n'est pas question d'organiser des provinces à même le plateau continental sous-marin, quelle serait la base constitutionnelle d'une telle juridiction fédérale?

Selon la constitution de 1867, le recours au Conseil privé établissait un arbitre au-dessus d'Ottawa et des provinces, conformément à la situation de dépendance relative où se trouvait alors le Canada à l'égard de Londres. Lorsque les appels au Conseil privé ont été supprimés, l'Ottawa a décidé de façon unilatérale, sans consulter les provinces, de leur imposer un organe du gouvernement central comme arbitre constitutionnel, et c'est une des causes du malaise actuel.

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il est possible que la Cour suprême refuse de reconnaître la juridiction des provinces sur le plateau continental, ou rende une décision qui pour des raisons techniques favorise une province plus qu'une autre, ou encore restreigne les droits provinciaux à une étroite bande près du littoral; M. Bower estime que l'une ou l'autre de ces possibilités ne ferait que confirmer dans les Maritimes l'impression qu'on veut perpétuer les désavantages de la Confédération. Il considère que le problème pourrait être résolu de façon plus efficace par des négociations fédérales-provinciales. Cette façon d'aborder le litige peut sembler trop étroitement politique, mais elle dénote une inquiétude quant au rôle de la Cour suprême dans les conflits constitutionnels.

M. Allard, le seul député du Québec à participer au débat, a répondu à M. Davis en appuyant la motion de M. Bower. C'est vrai, a-t-il dit, que la constitution de 1867 ne pouvait prévoir la cas des gisements sous-marins; cependant si à ce moment-là le problème avait surgi, il n'aurait pas été tranché par le Conseil privé ni par un tribunal, mais les Pères de la Confédération l'aurait résolu comme une question politique. C'est une raison pour soumettre cette question à l'organisme politique qu'est la conférence fédérale-provinciale.

Depuis le début de la session, plusieurs députés ont demandé la formation d'un comité mixte du Sénat et des Communes afin d'étudier les réformes à apporter à la constitution. M. Allard a réitéré cette demande et a ajouté que ce n'est pas l'affaire de la Cour suprême, dont les membres ne sont pas élus, ni celle des fonctionnaires de décider si l'on doit créer un tribunal constitutionnel, mais que c'est aux représentants du peuple de se prononcer sur cette question politique. Si ce tribunal constitutionnel existait aujourd'hui, les provinces seraient d'accord avec le gouvernement central pour lui soumettre cette question des droits miniers; mais nous ne l'avons pas.

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Pour M. Davis, il est nécessaire et urgent que la juridiction sur le plateau continental soit clairement établie, après quoi on pourra fonder sur une base solide les aménagements politiques appropriés. Il insiste d'abord sur l'importance de l'enjeu. Indépendamment du partage des attributions fixé par la constitution, le Canada a sur le plateau continental des droits établis

La seule indication que l'on peut trouver dans la constitution c'est que les richesses naturelles sont exclusivement confiées aux provinces. Ou bien, les gisements sous-marins, quelle que soit leur étendue, sont le prolongement des gisements territoriaux des provinces et leur appartiennent, ou bien il y a lieu de modifier le pacte fédéral pour attribuer ces richesses particulières à l'Ottawa, et alors cela doit faire l'objet d'un accord politique, car ce droit nouveau ne peut pas être créé par un tribunal.

Le litige des droits miniers sous-marins soulève plusieurs problèmes fondamentaux de notre fédéralisme canadien. Contrairement à d'autres questions controversées il a l'avantage d'intéresser huit des dix provinces, de sorte qu'il ne s'agit pas d'un conflit qui oppose le Québec au reste du pays. En outre, l'enjeu économique et fiscal peut être considérable. C'est donc un sujet qui mérite l'attention vigilante de nos représentants tant à Ottawa qu'à Québec.

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Le métier de conférencier et ses risques...

Mercredi soir, j'avais l'honneur de porter la parole à Halifax devant un groupe d'étudiants, de professeurs et de citoyens de la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

Le thème de la causerie "Is Equality Possible?" Je parlais naturellement de l'égalité entre les deux "sociétés" qu'a décrites le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton.

Dans mon exposé, j'ai examiné tour à tour quatre réponses principales à la question posée, soit la réponse de ceux qui voudraient retourner purement et simplement à la règle de la majorité brutale (One Canada approach), la réponse de ceux qui ne croient l'égalité possible que dans la séparation politique des deux sociétés, la réponse de ceux qui préfèrent laisser la situation évoluer par elle-même, et enfin la réponse (à laquelle je me rallie naturellement) de ceux qui trouvent nécessaires et urgents des changements constitutionnels substantiels afin de faire droit aux légitimes aspirations du Canada français et du Québec.

En étudiant la réponse séparatiste, je me suis naturellement arrêté, étant à Halifax, au problème des provinces Atlantiques. Qu'advient-il de ces provinces dans l'hypothèse d'une séparation complète du Québec? Certains disent tout bonnement qu'elles se fondent dans la république voisine.

A cet argument, j'ai répondu que le reste du pays, c'est-à-dire les promoteurs de la Confédération de 1867, avaient contracté certaines obligations morales envers les provinces atlantiques en invitant celles-ci à se joindre au nouveau Canada en 1867 et qu'on ne saurait aujourd'hui disposer de la légèreté du cas de ces provinces en leur enjoignant tout bonnement de se laisser absorber par les Etats-Unis. J'ai plaidé, en somme, pour une étude réaliste et complète de ce problème, à l'encontre des solutions simplistes que proposent gratuitement certains experts en chambre. Or, un compte rendu de presse me fait dire (le "Gazette" d'hier matin) que "le Qué-

BLOCS NOTES

universitaire et les conditions nécessaires à son épanouissement.

Afin d'éviter qu'on ne tente de réparer par des catalogues certaines erreurs plus voyantes, n'y aurait-il pas lieu, pour le gouvernement, de rouvrir tout le dossier de l'aide aux universités pour 1966-67?

Un comité formé de personnes sérieuses et compétentes avait étudié ce problème de manière très consciencieuse l'automne dernier. Le comité comprenait des représentants de chaque université, et aussi un certain nombre de personnes choisies à l'extérieur des universités.

Le plus simple ne serait-il pas de convoquer de nouveau ce comité et de l'inviter à proposer un nouveau partage des subventions, à l'intérieur des limites globales que fixera nécessairement le gouvernement? Il faudrait, pour que cette proposition soit valable, que le gouvernement acceptât toutefois d'augmenter de quelques millions le montant total de \$44 millions annoncé l'autre jour. Si cette hausse devait favoriser l'essor normal des universités au cours de la prochaine année, pourquoi refuserait-on d'y consentir?

Le problème financier de l'université de Montréal

Dans son intervention de mercredi sur les difficultés budgétaires de l'université de Montréal, M. Roger Gaudry a confirmé un argument que nous avançons ici même samedi dernier, à savoir que, par-delà le cas particulier de McGill, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur l'ensemble de la politique d'aide financière du gouvernement à l'endroit des universités pour 1966-67.

Notre attention a été retenue, ces derniers jours, par le cas particulier de McGill. Le cas de l'université de Montréal nous intéresse tout autant. De même que celui des autres universités. Ce qui nous préoccupe, c'est la qualité de la vie

éloignement les reticences, les explications évasives, les réponses fuyantes de plusieurs personnes interrogées.

Le fait de l'inegalité des dons consentis suivant qu'ils sont destinés à telle ou telle fédération est clairement établi par la difficulté même qu'on éprouve à obtenir des réponses précises et nettes. Si la situation était parfaitement limpide, on n'hésiterait aucunement à la porter à la connaissance du public.

Même si le pouvoir politique dispose de certains moyens pour corriger dans une certaine mesure la situation, la première initiative devrait venir, il nous semble, des intéressés eux-mêmes.

Pourquoi les deux chambres de commerce montréalaises, qui nous apparaissent comme les organismes les plus représentatifs des milieux d'affaires des deux communautés, ne formeraient-elles pas tout de suite un comité conjoint comprenant un nombre égal de dirigeants d'affaires de chaque groupe linguistique? Un tel comité pourrait tracer le tableau réel de la situation et établir ensuite des normes qui pourraient être proposées à toutes les entreprises.

Une solution globale tendant à mettre en commun les campagnes et les ressources des principales fédérations est évidemment souhaitable. Mais

cette solution, soulevée apparemment de très complexes problèmes pratiques qui ne pourront être résolus du jour au lendemain.

En attendant cette solution globale, voudrait-on continuer de se complaire dans des habitudes qui peuvent de toute évidence, engendrer des effets explosifs? Jusqu'à preuve du contraire nous voulons faire confiance encore une fois au sens de la responsabilité des principaux intéressés.

Lettres au "Devoir"

Nos lecteurs continuent de nous adresser régulièrement leurs opinions sur l'actualité. Très souvent, cependant, l'auteur d'une lettre parfois très intéressante omet d'indiquer son adresse et son numéro de téléphone. Dans ces cas, la prudence nous commande de ne pas publier la lettre reçue. Nous sommes guidés en cela par une règle élémentaire: la direction du journal doit connaître clairement l'identité de l'auteur d'une lettre avant de publier celle-ci.

La négligence de certains correspondants nous oblige ainsi à laisser de côté des lettres que notre public aurait souvent profité à lire. Le public du "Devoir" a le droit de savoir que de telles décisions nous sont dictées par le souci du bien public. C. R.

lettres au DEVOIR

Les subventions à l'université McGill

Les récentes protestations de la population anglo-québécoise à propos de la diminution des subventions gouvernementales à la très anglo-saxonne université McGill, de Montréal, donnent une nouvelle dimension à un ensemble de privilèges dont jouissent depuis trop longtemps les institutions académiques anglophones sur le territoire québécois.

Car il ne s'agit plus ici de savoir si l'université McGill doit recevoir plus ou moins de subventions de la part de l'Etat québécois mais bien plutôt, si elle doit continuer à en percevoir du moins pour ses dépenses de fonctionnement. Le temps est venu et avouons-le, l'occasion est heureuse, de poser la question primordiale, à savoir, s'il est justifiable que l'Etat francophone du Québec maintienne sur son territoire national, un système biécephale d'institutions académiques, à tous les niveaux pour la minorité anglophone du Québec?

On voit bien alors tout le ridicule de ceux qui osent encore se permettre de protester parce que la très prestigieuse université anglo-saxonne de la région de Montréal, reçoit peu ou moins de subventions. Les protestations devraient plutôt émaner de l'élément francophone, afin de diminuer sinon abolir les subventions de l'Etat, à TOUTES les institutions académiques de la minorité, et moins en ce qui concerne ce que M. Charles Taylor a

appelé si justement "les dépenses de fonctionnement". Quant aux dépenses de recherches, il faut accepter le principe de l'aide gouvernementale pour toute la collectivité québécoise, sinon, d'avantage, est appelée à en bénéficier dans un avenir plus ou moins rapproché. Pour ce qui est des "high school" publics, il est bien entendu qu'ils doivent tout simplement disparaître, et le plus rapidement possible. Il est toutefois établi au départ qu'il ne s'agit en aucune façon de rendre illégaux les institutions académiques de ce type, et de ce fait plonger en plein fascisme. Trois fois NOY. Mais ces institutions doivent devenir privées et accepter par la même occasion de ne pas s'attendre à un régime de subventions similaire à celui qui existait toujours par l'élément majoritaire, de la part de l'Etat québécois. Il se pourrait même, que sous un tel régime, il y ait d'ailleurs, seules les institutions universitaires anglophones continuent à prévoir dans leurs budgets des subventions gouvernementales, en ce qui touche les dépenses de recherches.

Bref, sous un tel régime de justice, l'intégration de l'élément anglophone à la jeune Nation franco-québécoise ne sera plus un VAIN mot, mais une réalité éternelle. Honni soit qui mal y pense. Michel-Joseph Mercier

MONTREAL, VENDREDI 25 FEVRIER 1966

LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916 Claude RYAN André LAURENDEAU Directeur Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL Directeur de l'information: Michel ROY Trésorier: Arthur LEFEBVRE

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

Il me semble toutefois qu'il nous faut maintenant plus que jamais, même au risque de jouer le Cassandre, scriber ces statistiques heureuses si voir si elles révèlent une situation fondamentalement saine ou si elles ne masquent pas une situation encore dangereuse. (2)

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

LETRE DE NEW YORK

Le budget de Johnson: les pauvres resteront pauvres

par Louis WIZNITZER

NEW YORK — Des deux débats — sur la guerre au Vietnam et sur le danger d'inflation — qui opposent actuellement dans la presse américaine les tenants de points de vue opposés, c'est le deuxième qui passionne le plus l'opinion publique. Le gouvernement se voit attaqué à la fois sur la droite, et accusé de ne rien faire pour arrêter l'inflation qui est "ante portas", et sur la gauche, où on lui reproche au contraire de sacrifier sa politique sociale à des préoccupations d'orthodoxie financière.

le parc fontaine
Donnant sur les 100 acres de verdure du Parc Lafontaine; Fenêtre en saillie offrant vue panoramique; C'est un nouvel édifice élevé, de luxe; Loyers raisonnables sans frais cachés; 1 ou 2 chambres à coucher, toutes commodités; Visitez dès maintenant et faites votre choix.

NOTES DE LECTURE

La coopération université-industrie dans la recherche (1)

Au moment où le gouvernement du Québec annonce la création d'un Conseil de la recherche scientifique et d'un Centre de la recherche industrielle (qui sont naturellement appelés à collaborer étroitement), il convient de souligner l'intérêt de la dernière livraison des Cahiers de C. R. C. (Centre de recherches des chefs d'entreprises). Dans ce livraisons (no. 10, décembre 65), une étude d'une quarantaine de pages est consacrée au thème éminemment actuel et important qu'est "la coopération université-industrie dans la recherche".

Cette étude a pour auteur M. Jean Chenevier, vice-président et directeur général de la Société française des métaux. Elle a fait l'objet de discussions d'un groupe de travail où étaient représentés à la fois les services de recherches des grandes sociétés françaises, des directeurs de laboratoires et centres de recherches universitaires ainsi que des chercheurs de grands organismes publics.

Après avoir rappelé et précisé les grandes différences entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, l'auteur indique comment la frontière est souvent malaisée à tracer entre recherche fondamentale et appliquée et combien la coopération est de plus en plus un impératif entre laboratoires universitaires et laboratoires industriels. Il souligne ensuite un important phénomène de notre époque: la prodigieuse accélération dans le passage de la découverte scientifique à l'application industrielle: de 50 à 100 ans jadis à 5 à 10 ans aujourd'hui.

Après l'énumération des diverses catégories d'organismes se livrant en France à la recherche fondamentale et appliquée, la seconde partie de l'étude est consacrée à mettre en relief le caractère de nécessité vitale aujourd'hui de la recherche pour le développement, nécessité qui s'impose à l'industrie aussi bien qu'à l'Etat. La rentabilité de la recherche même à terme relativement court est chaque jour plus évidente: s'il n'est pas toujours facile de la cerner, on peut la mesurer en partie par le nombre et le contenu des brevets. "Au niveau de l'entreprise, la recherche a comme investissement le caractère d'une assurance à long terme sur la vie: la volonté d'innover doit aller de pair avec la volonté d'investir, celle-ci étant d'ailleurs bien souvent le corollaire de celle-là".

Mais la recherche moderne suppose des moyens considérables, et parfois énormes, en moyens techniques et financiers aussi bien qu'en moyens humains, c'est-à-dire en chercheurs; la concentration des uns et des autres au sein de grandes équipes comme la concentration de ces équipes dans quelques grands centres

sur les salaires et non pas par le gouvernement. La plupart des programmes Johnsoniens, pour ce qui est de la Grande Société, semblent condamnés à n'être que des palliatifs, dans la mesure des hypothèses, des sondes exploratoires dans la pire, tous jours en tout cas des efforts insuffisants, marginaux, velleitaires. Lorsqu'on se souvient que la loi de sécurité sociale votée en 1930 n'est qu'un jour pas, en 1966, appliquée; que le bureau antitrust du ministère de la Justice se contente pendant dix ans d'activités platoniques; on ne peut considérer les "projets" de la grande société qu'avec une prudence empreinte de scepticisme.

Dans certains cas des programmes civils devront, peut-être, être remis à plus tard; mais le rapport économique, modestement. En effet, même le président Johnson, "ce vieux prestidigitateur" comme l'appelle le "Wall Street Journal", ne peut réaliser la quadrature du cercle. Obligé qu'il sera de renoncer à la guerre au Vietnam (les calculs les plus sophistiqués indiquent une dépense de 30 à 400 mille dollars par Vietnam tué) à la stabilité économique ou à la lutte contre la pauvreté, c'est de cette dernière que, le plus discrètement possible, il fera son deuil. On peut prévoir, sans risquer de se tromper, qu'en 1966 la guerre au Vietnam sera escaladée; que l'expansion économique américaine se poursuivra à peine grignotée par une inflation qui ne présentera pas un caractère dramatique; mais que les pauvres, les noirs, les chômeurs, les ignorants, les vieux, les malades, les habitants des ghettos et dans une certaine mesure les ouvriers américains payeront pour une large part l'addition de la "grande impériale" du pays. Le président aura beau jeu, comme il l'a d'ailleurs déjà fait à plusieurs reprises, de leur demander de se sacrifier pour "nos boys qui se battent là-bas et qui ont besoin de tout notre soutien".

lettres au DEVOIR

Le commerce des animaux

Il y a quelques jours un inspecteur de la Société Canadienne pour la Protection des Animaux faisait dans un ancien Pet Shop de la rue Ontario l'affreuse découverte d'une quinzaine de chiots morts ou se mourant de faim et de soif et abandonnés à leur propre sort.

Il y a d'autres Pet Shop qui dégagent les mêmes odeurs et d'autres scandales de jeunes animaux, entre autres celui de vendre à gros prix un jeune animal malade. Je fus la triste victime de ces vendeurs sans vergogne et tout cela dans un Pet Shop haut coté de la Métropole. Comme le jeune Berger Alémond que je venais d'acheter tournait continuellement la tête de côté pour marcher, on me conseilla de voir un vétérinaire.

L'âge de pierre au XXe siècle (2)

Un pays où se trouvent — pour leur assurer un minimum de sécurité et d'assistance. Que ce soit par l'intégration à la société moderne ou majoritaire, que ce soit par lente extinction, il semble bien que la plupart de ces groupes sont destinés à disparaître, dans quelques années ou quelques décennies selon le cas, à disparaître comme communautés vraiment originales.

Cette livraison du Monde diplomatique comporte d'autre part un large tour d'horizon de l'année politique 1965, des articles solidement documentés sur les négociations indo-pakistanaïses, sur la politique des grands trusts pétroliers dans le monde, sur la conférence tricontinentale de Lailavane, plus les habituelles rubriques: activités et calendrier des grandes organisations internationales, les livres politiques récents, le mouvement diplomatique et consulaire dans le monde, etc. Ajoutons un excellent article sur le Turkestan entre l'U.R.S.S. et la Chine.

On remarque aussi que le Centre de recherches des chefs d'entreprise est une emanation du Conseil national du patronat français, dont les groupes d'études multiplient les publications sur tous les grands problèmes de l'heure.

Sous ce titre, la dernière livraison du Monde diplomatique présente une passionnante série

de l'animal tout sens d'équilibre. Là-dessus le vendeur ne roulit rien entendre: le vétérinaire ne s'y connaissait pas, pas de remise d'argent, pas question de reprendre le chiot; tout ceci se passait à peine deux jours après l'achat.

Sur la facture, j'avais malheureusement signé "Accepté tel quel que vu". C'était là leur garantie de satisfaction. Il fallait me résigner et considérer comme perte totale les quelque \$85,00 que j'avais jusque là dépensés pour l'animal.

A tous ceux qui se proposent comme moi d'acheter un animal de race assez coûteux je conseille l'extrême prudence. Si le vendeur est responsable et honnête, il n'aura pas d'objection à ce que l'animal soit soumis à l'examen du vétérinaire avant d'être accepté. Ne pechez pas par excès de confiance en acceptant "tel quel vu" à moins que vous ne soyez spécialistes.

Cet animal, vous le garderez sans doute plusieurs années à vos côtés, aussi bien qu'il soit sain. E. Delisle Longueuil

BUREAUX A LOUER
Pour professionnels — médecins, dentistes, avocats, notaires, etc. — Coin boulevard St-Joseph et rue Saint-Denis — 400 est, boul. St-Joseph — Aménagement moderne — Occupation: 1er mai 1966. Rendez-vous pour visite: 738-2575

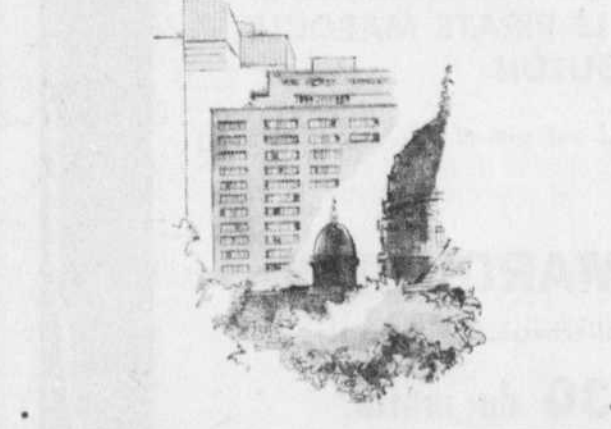
Local à louer pour école privée
Coin boulevard St-Joseph et rue St-Denis — 400 est, boul. St-Joseph. Sous-sol aménagé, chauffé, ventilé, 1.200 pieds carrés. Plancher de tuiles, éclairage moderne, salle de bain. Pour visiter: 738-2575

Les nouveaux mariés sont toujours un peu déçus... d'avoir à partir quand la noce continue au REINE ELIZABETH

Il faut avoir déjà pris part à une noce au Reine Elizabeth pour les comprendre. Les musiciens y sont virtuoses et les fleurs épanouies. Nos pâtisseries préparent un gâteau magnifique, nos sommeliers importent pour vous les plus grands crus: une noce au Reine Elizabeth, on s'en souvient longtemps...

Dans une pareille atmosphère, on oublie l'heure, bien sûr; mais nous nous chargerons même de cela et les heureux époux seront avertis, quand viendra l'heure du départ.

Demandez à parler à M. Bougain au Reine Elizabeth, 861-5211. Il se fera un plaisir de vous aider à préparer la noce. Un hôtel du Consulate National administré par Hilton au Canada. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), et le Montreal Airport Hilton.



COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

La valeur de votre maison tient à un facteur essentiel: L'emplacement.
Tout agent immobilier ne manquera pas de vous dire que: «A quelques exceptions près, on détermine la valeur des propriétés résidentielles situées en banlieue par rapport à leur facilité d'accès aux centres urbains et récréatifs.» Ce principe s'applique admirablement au Parc Laurier de Candiac: ce centre est situé à 16 minutes du carré Dominion par la nouvelle route No 3; il est à une demi-heure à peine des Cantons de l'Est ou du Lac Champlain. Grâce à de nouvelles grandes routes, le Parc Laurier constitue un des centres domiciliaires les mieux situés du Montréal métropolitain. En 1964, une excellente administration municipale, jointe à de magnifiques aménagements récréatifs, lui ont valu le titre de Centre domiciliaire de l'Année. Venez examiner nos maisons modèles... telles que le Richelieu illustré ci-dessus, si spacieux, comprenant 3 chambres à coucher et se vendant \$21,900 seulement. Pour vous y rendre, vous n'avez qu'à emprunter, à la sortie de l'un ou l'autre des ponts de la rive sud, les routes 9 et 3 jusqu'à Candiac (à l'ouest de Laprairie) et à suivre les affiches conduisant au Parc Laurier. Bureau de ventes et de renseignements: 659-5493 Parc Laurier de Candiac

L'Afrique révolutionnaire

(Suite de la première page)

d'opposition des pays voisins. Cet accueil avait été à l'origine du boycottage par les pays du Conseil de l'Entente de la conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine en octobre 1965 à Accra.

A l'intérieur du Ghana, son intransigeance n'avait pas été plus heureuse. De nombreux leaders d'opposition avaient été condamnés à de lourdes peines de prison. L'un d'eux, M. B. Danquah, juriste de réputation internationale, y avait même péri. D'autres, tel M. K. Busia, professeur de sociologie et leader de l'opposition, s'étaient exilés à l'étranger. M. Nkrumah avait, en outre, remanié son cabinet à plusieurs reprises depuis la proclamation de la république en 1960. Enfin, l'ex-président avait dû procéder en janvier 1964 à l'épuration de la police et en juillet et août 1965, à l'épuration du commandement de l'armée, ce qui n'avait pas été sans faire des mécontents.

Les quatre attentats dirigés contre lui de 1961 à 1965, et auxquels il n'a pas échappé que par miracle, n'avaient pas surpris les observateurs qui avaient assisté à la baisse progressive de sa popularité.

De la même façon, la confiance qu'on lui avait faite à l'étranger s'était lentement dégradée. Sa volonté de regrouper l'Afrique dite révolutionnaire à défaut de l'Afrique tout entière, sans considération de la coopération souhaitable entre les anciennes métropoles et les Etats possédants, n'avait guère encouragé ceux-ci à financer l'ambitieux plan de développement, d'un total de 1,200 millions de livres sterling, qu'il avait élaboré. Les seuls investissements d'importance qu'il ait récemment pu obtenir ont été ceux de la Banque mondiale et des Etats-Unis (34 millions de livres en tout) en faveur du barrage sur la Volta et de la construction du port de Tema. Ses réserves et ses crédits épuisés, le Ghana ne parvenait pas à se relever d'une grave crise financière.

M. Nkrumah n'avait pas hésité à rompre les relations diplomatiques de son pays avec la Grande-Bretagne qu'il accusait de duplicité dans l'affaire rhodésienne, malgré l'intérêt que Londres a toujours porté à son ancienne colonie. Il n'avait pas davantage épargné les Etats-Unis dont il dénonçait souvent et avec force "l'impérialisme", malgré le soutien financier et économique qu'il en avait reçu. Sa mission à Pékin et à Hanoï, disait-on, était plus inspirée par son animosité contre les Etats-Unis que par son désir de paix.

Quoi qu'il en soit, estiment les observateurs, les nouveaux maîtres du Ghana auront fort à faire pour sortir le pays de l'isolement où son ancien président l'a trop longtemps tenu par son radicalisme visionnaire et agressif.

Coup d'Etat au Ghana

(Suite de la première page)

Jours la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'O.U.A., on parle dans les couloirs de celle-ci de "nouveau coup porté à l'Afrique". A Abidjan, M. Houphouët Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire s'est refusé à tout commentaire. Selon l'Associated Press, la nouvelle du coup d'Etat a fait accourir des milliers de personnes en liesse dans les rues d'Accra, qui eurent tôt fait de prendre un air de carnaval. Plusieurs heures après la nouvelle du renversement du président Nkrumah, on sautait, on dansait, chantait et buvait encore dans les rues de la capitale ghanéenne.

Dans une émission radiodiffusée partout au Ghana par le colonel E. K. Kotoka, considéré comme le chef du coup d'Etat, il a été expliqué au peuple que l'armée du Ghana, qui compte quelque 10,000 hommes, avait assumé le gouvernement du pays, dissout le parlement et renvoyé le président.

"Le mythe entourant Kwame Nkrumah vient d'être effacé," a déclaré le colonel.

Aucune réaction officielle chinoise n'a pu être obtenue sur la situation au Ghana, mais beaucoup d'observateurs croient que la Chine

considérerait de toute manière d'un oeil très circospect la mission de M. Nkrumah au Nord-Vietnam.

Le leader africain, dans son discours, s'est borné à former des vœux pour le renforcement de la solidarité afro-asiatique, après avoir regretté l'annulation de la conférence qui devait avoir lieu à Alger, l'année dernière. Sans se prononcer sur la guerre du Vietnam, M. Nkrumah a observé que, dans ce pays, "au-delà des difficultés, la vérité et la justice triomphent".

Plusieurs "vietnamiologues" — qui sont à Pékin ce que les kramlinologues furent à Moscou — ont trouvé significatif, en outre, que le banquet offert en l'honneur du président Nkrumah ne se composât que de sept plats, d'ailleurs succulents, alors que les dîners vraiment grands en comprennent toujours dix.

Enfin on apprend que l'épouse de l'ancien chef d'Etat ghanéen a d'abord trouvé refuge à l'ambassade de la République arabe unie à Accra avec deux de ses enfants. Mme Fathia Nkrumah est d'origine égyptienne. Plus tard dans le courant de la soirée, il a été annoncé que Mme Nkrumah avait reçu la permission de quitter le pays et de se rendre dans la République arabe unie.

Le Canada

(Suite de la page neuf)

L'automne 1959 pour réadapter 10,000 paralysés qui contre tout espoir, ont tous été guéris, sauf 200. Quelques années auparavant, il avait été envoyé au Venezuela par les Nations unies pour établir les bases d'un programme national de réadaptation.

C'est un centre exclusivement canadien que le docteur Gingsras a recommandé d'établir au Vietnam, à cause de la facilité de recruter au Canada du personnel médical de langue française pour cette ancienne partie de l'Indochine française, et aussi parce que le Canada est membre de la Commission internationale de contrôle.

Le CTC :

(Suite de la page 9)

entreprises aux programmes de formation; et le partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux en matière de politique de main-d'oeuvre. Sur le premier point, on a mentionné la possibilité, soit d'accorder des abattements d'impôts aux entreprises qui offrent un programme de formation, soit de pénaliser celles qui ne l'offrent pas, soit de prélever une contribution à cette fin auprès de toutes les entreprises.

Ces deux questions "ouvertes", jugées très importantes par le CTC, feront l'objet d'une prise de position du conseil exécutif de la centrale et seront ensuite soumises au jugement des délégués au congrès biennal.

Gérin-Lajoie

(Suite de la première page)

ment de répartir les subventions gouvernementales aux universités.

Surtout, la composition de ce comité serait différente et serait plus large que la composition suggérée par la Commission Parent dans son rapport. L'organisme ne comprendrait pas uniquement des dirigeants des universités, mais aussi des représentants des professeurs d'université ainsi que des représentants du gouvernement.

Le ministre Gérin-Lajoie a déjà lancé l'idée d'un tel comité en juin dernier, dans un discours qu'il prononçait à l'université Laval. Dans les semaines qui ont suivi, toutes les universités du Québec, sans s'opposer carrément au projet, auraient clairement montré qu'elles n'en voulaient pas : elles auraient présenté une fin de non recevoir polie et discrète, mais claire.

Un tel comité, fait-on valoir au ministère, permettrait de mettre fin au fouillis qui existe présentement dans l'environnement universitaire québécois et d'assurer une certaine coordination entre les universités.

Double rencontre

M. Gérin-Lajoie a rencontré hier soir, comme il le fait souvent, les recteurs des six universités québécoises. Si la question des subventions a probablement été discutée au cours de cette rencontre, a déclaré un porte-parole du ministère, ce n'est certainement pas le seul problème qui a été étudié.

De la même façon, l'entrevue de M. Gérin-Lajoie avec le recteur de l'U. de M., M. Roger Gaudry, — entretien qui devait suivre la rencontre avec les six universités, — n'est pas destinée principalement à étudier les besoins financiers de l'U. de M. pour 1966-67, a continué ce porte-parole.

La nouvelle charte de l'U. de M., la résidence d'étudiants dont la construction commence, l'utilisation du terrain acheté pour loger éventuellement le futur centre médical, la faculté des sciences de l'éducation, le programme d'équipement, pour ne citer que quelques exemples, sont autant de sujets importants qui doivent être abordés au cours de cette rencontre.

D'ailleurs, précise-t-on, M. Gérin-Lajoie rencontre souvent l'un ou l'autre des recteurs des universités québécoises: il se passe rarement deux mois sans qu'une telle rencontre ait lieu.

Sénat

(Suite de la première page)

une brève période, de 1946 à 1948, la présidence de la conférence des universités canadiennes. Il a, en outre, été président du conseil de l'information en temps de guerre en 1939 et en 1940, président de la commission de reconstruction du Nouveau-Brunswick en 1946-47 et en 1956-1957, délégué aux conférences de l'Institut des relations entre les nations du Pacifique en 1931, 1933, 1936, 1939 et en 1942, délégué aux conférences du Commonwealth de 1933 et de 1938 et membre du conseil des arts de 1957 à 1963. Il est en l'auteur de plusieurs ouvrages de loi.

M. Charles McLeman fut secrétaire particulier du premier ministre (libéral) J. B. McNair du Nouveau-Brunswick, et secrétaire exécutif de l'association libérale provinciale avant de devenir en 1960 premier conseiller du premier ministre Louis Robichaud. Il avait aussi été, de 1946 à 1951, secrétaire de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick. Il est âgé de 45 ans.

M. John Nichol est, depuis deux ans, président de la fédération libérale du Canada. Commerçant de bois d'abord, puis d'outillage d'industrie, il est membre du conseil consultatif de l'Armée du salut, directeur du Playhouse Theatre de Vancouver et membre d'un groupe d'étude de l'Eglise anglicane de la même ville. Il est âgé de 42 ans.

M. J. Harper Prowse fut chef de la maigre opposition libérale à l'Assemblée législative de l'Alberta de 1947 à 1958 lorsqu'il a repris la pratique du droit. Il n'a cependant pas toujours réussi à se faire élire lui-même à l'Assemblée législative durant cette période. Il a vainement tenté de se faire élire à la Chambre des communes par la suite. Il est âgé de 52 ans.

M. Earl Urquhart, ancien combattant aujourd'hui âgé de 43 ans, est devenu leader de l'opposition libérale à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse en octobre 1960. Il a cependant été défait au scrutin général suivant, en 1963.

Trois vacances sont encore à combler, deux dans le Québec, une en Nouvelle-Ecosse, une à Terre-Neuve et une dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Le poste est en même temps convoité par MM. Alan Macnaughton, ex-député de Mont-Royal et président de la Chambre des communes sous le 26e parlement, et Paul Desruisseaux, avocat et propriétaire du journal LA TRIBUNE et des stations de radio et de télévision CHLT, CKTS et CHLT-TV, de Sherbrooke.

Réactions

(Suite de la première page)

MOSCOU : rien encore

Il faudra attendre la livraison d'aujourd'hui des "Investia" parue trop tôt hier pour faire connaître les réactions soviétiques. La radio et la télé se sont contentées d'annoncer l'événement. La visite de Harold Wilson semble pour l'instant retenir l'attention des dirigeants de l'URSS.

GUINEE : indignation

C'est dans un télégramme de M. Sékou Touré au président Nkrumah à Pékin que la république de Guinée a fait savoir son indignation à la nouvelle du coup d'Etat, annonce Dakar qui voit la l'oeuvre perfide de l'impérialisme ennemi de la liberté et traite à la nation africaine. Une situation d'une extrême gravité, dit le câble qui renouvelle sa confiance totale dans le président déposé et son peuple "engagé sans retour dans la voie du socialisme..."

LIBERIA : discrétion

De Monrovia, le président William Tubman voit dans le coup d'Etat la démonstration de l'instabilité des Etats africains. A la conférence d'Accra, fin 65, Tubman s'était violemment opposé à la politique panafricaine de Nkrumah; il a refusé, hier, de dire si la politique du chef ghanéen est à l'origine du coup d'Etat. Nkrumah proposait un gouvernement unifié pour toute l'Afrique.

LE CAIRE : inquiétude

La République Arabe Unie en effet risque de perdre un allié africain. On a pu commenté le coup d'Etat, mais on sent l'inquiétude grandir à mesure que les alliés de la RAU disparaissent et que d'autres se tiennent au pouvoir à force de compromis. Pour Nasser, le coup d'Etat renforce la thèse d'une conspiration dirigée contre tous les révolutionnaires du tiers-monde.

GEORGETOWN : le glas

"Le jour le plus triste de l'histoire du panafricanisme", commente le parti progressiste du peuple qui siège dans l'opposition en Guyane britannique, cependant qu'à Londres, le leader de l'opposition ghanéenne en exil, M. Kofi Busia, qui dit avoir ignoré les préparatifs du renversement, voit dans celui-ci un signe d'espoir. Mais il ne compte pas rentrer dans son pays.

Brunet : les anglophones du Québec doivent apprendre à devenir une minorité

HALIFAX. — Le professeur Michel Brunet, de l'université de Montréal, a déclaré que la meilleure façon pour les anglophones du Québec de participer aux changements en cours dans la province est d'apprendre à devenir une minorité.

Invité à prononcer une conférence à l'université Dalhousie à l'occasion de la semaine du Canada français, le professeur d'histoire a fait remarquer que "l'establishment" anglais du Québec pense encore comme à l'époque victorienne, alors que la majorité francophone a adopté la mentalité progressive des années 60.

Pour être une réussite, la révolution au Québec doit être le fait des anglophones aussi bien que des francophones et

doit toucher les aspects politiques, économiques et sociaux de la société, a-t-il dit. La prétendue révolution tranquille n'est pas aussi tranquille que certaines personnes l'imaginent. Le séparatisme existe au Québec depuis l'époque de Champlain et, en 300 ans, "le sentiment que le Québec est une entité distincte n'a jamais diminué."

M. Brunet croit que la montée des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest produira peut-être la troisième force du Canada trinationnel qu'il prévoit.

Faisant état de la nationalisation de l'électricité au Québec, de la récente législation minière et de la possibilité d'étatiser la forêt, M. Brunet a déclaré :

Fortin :

(Suite de la page 3)

techniciens et c'est surtout à eux qu'appartient de décider quelle sera la nouvelle structure de pouvoir. Aux nouvelles techniques appartient le monopole de faire fonctionner notre société (déjà post-industrielle au niveau des infrastructures).

Les techniciens ont besoin de l'unité de la population par rapport à la société idéale qu'ils proposent encore trop confusément. Mais devant l'urgence des besoins immédiats et la remise en question de leur pouvoir, ils peuvent être tentés de saboter les mécanismes qu'ils ont contribué à mettre en place, de devenir des "manipulateurs", des "technocrates", des "bons pasteurs" encore plus exigeants face à un troupeau encore plus exigeant!

En conclusion, les événements présents permettent assez peu de prévoir ce qui se passera en fait. "Espérons seulement", dit M. Fortin, que nos techniciens sauront attendre la nouvelle auréole qui déjà est plus qu'ébauchée et que nous pourrions nous orienter vers une société moderne où même les paliers social et politique seront renouvelés. C'est une nouvelle société qu'il reste à créer."

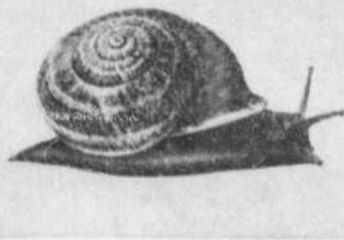
Un autre conférencier, M. Vincent Lemieux, professeur au département de science politique de Laval, a également pris exemple du débat sur le bill 60 pour démontrer, de son côté, que le pouvoir politique des partis fut nul ou à peu près sur le contenu de projet de loi. "On peut estimer avec raison qu'il résulte, en gros, d'un compromis entre les commissaires et les techniciens qui les ont

conseillés d'une part, et certains groupes d'intérêts d'autre part, dont avant tout l'assemblée des évêques.

Tenant d'évaluer dans quelle mesure les partis québécois, aussi bien fédéraux que provinciaux, exercent le pouvoir politique, M. Lemieux a soutenu que les difficultés qu'ils ont actuellement d'indresser les électeurs et travailleurs d'élection tiennent pour une part au déclin des rétributions qu'offrait le patronage et aussi au déclin de l'identification traditionnelle à l'une des deux "moitiés" partisanes, rouge ou bleue, et aux "grands chefs" qui l'incarnent". Les partis et les députés perdent de leur emprise traditionnelle sur les publics électoraux, parce que d'une part les ressources du patronage diminuent et que d'autre part les politiques du gouvernement sont trop complexes et trop techniques pour être présentées aux électeurs selon les stéréotypes partisanes idéologiques ou autres".

Toutefois, si le pouvoir des partisans est à peu près nul sur la détermination des pouvoirs politiques, il n'en reste pas moins que les décisions portant sur "les règles du jeu" et prises par le cabinet ont une grande influence. Ainsi, au sujet du bill 60, "on peut se demander si le fait de créer une commission royale d'enquête, plutôt que de nommer un comité ou encore de préparer un projet de loi sans consultation préalable, si le fait surtout de retirer le bill après son dépôt à l'assemblée législative et d'indiquer clairement que ne seraient reçues que les suggestions faites publiquement, si le fait enfin de se réserver l'arbitrage final, n'a quand même pas affecté le rapport de forces entre les deux principaux opposants".

Qui veut voler à 2000 m/h?



NOUVEAU SERVICE "DIRECT" EN 1966

A compter du 4 avril

4 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE: les lundi, mardi, jeudi et samedi

A compter du 1er juin

6 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE: les lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche

*Montréal-Rome sans escale. Tous les autres vols comprennent une escale à Milan.

Nous connaissons au moins 63 personnes que cela tente. Ce sont celles qui ont déjà réservé leur place pour le vol inaugural de l'avion à réaction supersonique d'Alitalia, actuellement en construction aux Etats-Unis. Il n'est pas encore prêt, bien sûr, mais cela n'empêche pas Alitalia d'être la première compagnie aérienne non américaine à commander un tel avion. En attendant, vous pouvez toujours utiliser nos réseaux de DC-8 et de Caravelles pour atteindre 84 villes dans 49 pays. Leur confort et l'agrément du voyage sont tels que vous direz peut-être: "500 milles à l'heure, c'est trop rapide!"

A dressez-vous à une agence de voyage. C'est facile... et c'est gratuit. Profitez-en pour vous renseigner sur le système de paiements différés "Creditaire" Alitalia.



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT JULES DESMARAIS, SEC.-GEN. UN. 1-7272

LA QUINZAINE DE LA TÉLÉVISION À RADIO-CANADA

DEMAIN

BALLONS - BONBONS - RIRES - BALLONS - BONBONS - RIRES

FÊTE D'ENFANTS

MONSIEUR SURPRISE, LES CROQUIGNOLES, MICHEL LE MAGICIEN, LE PIRATE MABOULE SOL et BOUTON

invitent tous les jeunes à un grand spectacle

où :

au CENTRE MARQUETTE

1600, rue Druccourt (près Bellechasse et Marquette)

HEURE : à 10h. 30 du matin

Entrée libre

Ce spectacle sera télévisé au canal 2, dimanche, le 27 février, à 2 hres

Le canal 2 c'est votre affaire!

Paul VI: je n'entends pas me dérober au difficile devoir de prendre une décision sur la limitation des naissances

par Jean FRANCOEUR

Le pape Paul VI réaffirmait, ces jours derniers, qu'il n'avait pas l'intention de se dérober devant le problème que pose l'enseignement de l'Église sur le contrôle des naissances. Quant à des vœux le texte de l'allocution qu'il prononcera devant le congrès du Centre féminin italien, il a annoncé qu'il procédera bientôt à une réorganisation de la commission pontificale créée, il y a deux ans, pour étudier ce problème.

"A vous, a dit le pape, je peux confier ce petit secret: la commission sera renouvelée de façon à accroître le rythme de son travail et de conférer une autorité plus grande aux études et aux conclusions qu'il en résultera."

Il n'a cependant donné aucune précision sur la nature de cette réorganisation. On croit généralement que Paul VI mettra sur pied une commission centrale, composée de membres de l'épiscopat, dont le mandat sera de faire la synthèse des études qui s'ac-

cumulent sur le sujet et d'en tirer les conclusions pratiques. Dans un autre aparté, lors de cette même allocution adressée aux époux chrétiens, le pape a reconnu qu'il recevait constamment de nombreuses lettres de divers pays, le pressant de prendre une décision sur le contrôle des naissances.

On sait qu'il y a deux ans le pape avait retiré de la compétence du concile cette question délicate et l'avait confiée à une commission spéciale dont la composition n'a jamais été officiellement divulguée. Cet organisme, qui comprend une soixantaine de personnes, de toutes nationalités et de diverses disciplines, n'a tenu qu'une seule véritable session de travail. Un couple canadien en fait partie, il s'agit du Dr et de Mme Laurent Potvin, d'Ottawa.

Deux autres pièces au dossier Dans son allocution, Paul VI a souhaité que les fidèles, "par leur générosité, obtiennent pour tout le peuple de Dieu, et pour tous les hom-

mes, la lumière nécessaire pour comprendre les lois divines qui régissent le mariage, et obtiennent également pour l'Église la lumière nécessaire pour résoudre, selon la volonté de Dieu, les difficultés et les problèmes qui sont encore à l'étude."

Pendant ce temps, le débat, mettant en cause l'enseignement traditionnel de l'Église catholique sur l'usage des contraceptifs, se poursuit à travers le monde. On a pu, ces dernières semaines, verser deux nouvelles pièces au dossier: soit d'abord un article de Gustavo Pérez Ramirez, prêtre du diocèse de Bogota, en Colombie, paru dans le numéro 10 de la revue internationale de théologie "Concilium".

L'abbé Ramirez fait état des problèmes que pose le contrôle des naissances en tenant compte des éléments de la problématique d'Amérique latine.

Il souligne d'abord que l'attente est grande, "aussi bien

de la part des nations qui voient leur développement retardé et toujours repoussé par l'explosion démographique, que de la part des individus qui se trouvent devant l'obligation d'intégrer dans leur vie l'enseignement du Christ et les réalités du monde actuel."

Sur le plan des décisions pratiques, il constate également une certaine généralisation "des comportements déviés des normes traditionnelles encore en vigueur" en ce qui concerne la moralité de l'acte sexuel et de sa fin.

"Les confessionnaires, dit-il, sont les témoins de ce drame, qui culmine chez les consciences inquiètes, angossées, traumatisées ou révoltées. On n'a pas encore suffisamment étudié ce phénomène dans une perspective sociologique, ni mesuré son ampleur."

S'il existe encore des catholiques qui n'acceptent pas l'usage des contraceptifs, qui ont une motivation positive en ce sens, et dont la conduite est en accord avec les lois actuelles de l'Église, "leur nombre pourrait être moins élevé qu'on ne le croit, comme les enquêtes en cours commencent à le montrer", écrit l'abbé Ramirez.

ne, il pourrait consacrer tous ses soins à promouvoir un dialogue et une reconnaissance mutuelle qui assureraient la fois le progrès dans l'union et une fécondité vraiment humaine."

Louis Beirnaert rappelle les interventions du pape, lors de l'élaboration définitive du chapitre du schéma 13 traitant du mariage, souligne qu'en acceptant que la commission remplace la condamnation de l'usage des "moyens anticonceptionnels" par celle de l'usage des "moyens licites contre la vie", le Saint-Père ne ferme pas la porte à des précisions ultérieures.

Selon l'auteur de l'article des *Etudes*, les recherches en cours, sans contredire la loi objective de la procréation, mettent l'accent sur la dimension spécifiquement humaine des exigences de l'union et du dialogue.

"Dans cette perspective, écrit-il, la doctrine traditionnelle n'est pas évacuée, mais elle devient l'objet d'une formulation plus précise, en fonction d'une réflexion plus poussée sur la communauté sexuelle entre époux."



Prédicateur du carême à Notre-Dame

Le père Olivier Maillard, de l'Ordre de Saint-François, sera le prédicateur, tous les dimanches du carême ainsi que durant la Semaine sainte, en l'église Notre-Dame de Montréal. Il donnera, en même temps, plusieurs conférences et prêchera deux retraites paroissiales. Entré chez les pères franciscains en 1945, le père Maillard a reçu la responsabilité des missions de la province de Toulouse à l'étranger. Sa prédication à Montréal portera sur le thème "la sainteté pour l'homme de notre temps".

Communauté de route de Foucauld

A l'occasion de la Semaine de la fraternité, la Communauté de route Charles-de-Foucauld, invite les représentants de la jeunesse néo-canadienne à une rencontre amicale qui se

tiendra vendredi soir, 25 février, à 7 heures, au salon des anciens du Mont-Saint-Louis, 2145, rue Hôtel-de-Ville. Il y aura buffet froid, soirées de chants et de danses folkloriques. Cette initiative a pour but de promouvoir la compréhension entre tous les Canadiens.

Brochure diocésaine sur le Jubilé

Le diocèse de Saint-Jean a préparé à l'intention des prêtres et de tous les fidèles du diocèse une brochure qui les aidera à mieux vivre les dimanches du carême dans l'optique du Jubilé d'action de grâce proclamé par le pape Paul VI à la fin du concile. Cette brochure contient des homélies, des commentaires de messe, les textes des prières des fidèles, des prières familiales pour chaque semaine, des célébrations de la parole et de la pénitence. Elle a été rédigée par un groupe de prêtres, sous la direction de Mgr Lucien Foucault, c.s., responsable du Jubilé dans le diocèse.

Livret de liturgie familiale

Le père Bonaventure Vanderheyden, dominicain, vient de publier une brochure, pour le temps liturgique du carême et de Pâques, destinée à favoriser la célébration en famille des mystères de la foi. On peut

Prières pour la Pavillon chrétien
C'est à l'église presbytérienne Saint-Luc, au 1640 de la rue Papineau, que se tiendra dimanche 27 février, à 8 heures, la soirée de prières œcuméniques pour le Pavillon chrétien de l'Expo 67. Ces soirées qui se tiennent, chaque mois, en diverses églises de la métropole, sont organisées par le Centre diocésain d'œcuménisme et la branche montréalaise du Conseil canadien des Églises.

Le père Séguin au sanctuaire du Rosaire
Le père Aurèle Séguin, qui fut directeur du réseau français de Radio-Canada avant son entrée chez les dominicains, vient d'être nommé recteur du sanctuaire du Rosaire et de saint Jude. Il succède au père Grégoire M. Mercier, o.p., qui se spécialise en catéchèse à l'université de Montréal. Le père Séguin était depuis deux ans supérieur des dominicains de la Maison Montmorency, à Courville, près de Québec.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —
C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE Comptables agréés Donat Marchand, C.A., Henri Boivin, C.A., Gérard Arbour, C.A., Paul Lafleur, C.A., Roger Archambault, L.S.C., C.A. 159 o., rue Craig, 861-1491	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563	MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS. Comptables agréés Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A., Guy Guenette, C.A., Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A., Guy Messier, L.S.C., C.A., Raymond A. Poirier, C.A., Robert Bourgeois, B.A., C.A. 50 Place Crémazie — Suite 422 Montréal 11 — 387-4422
ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RUE, 1-7401 Ville Mont-Royal	GERARD LABELLE Comptable agréé 85 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945	NADEAU, PAQUET & CIE Comptables agréés Jacques R. Nadeau, C.A., Réal Paquet, C.A., Gilles Blondin, C.A., Michel Guérin, C.A., E. G. M. Mulligan, C.A. 1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 — 842-6812
AUDET, POUPART & CIE Comptables agréés R. Audet, B.A., L.S.C., C.A., G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A. 7073 St-Denis, Montréal 10 272-8751	LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agréés Bernard F. Lachance, C.A., Pierre Y. Brousseau, C.A., Denis Allard, C.A., René Brodeur, C.A., Georges Gagnon, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323	NADON, NADON & ASSOCIÉS Comptables agréés J. Emilien Nadon, C.A., André Nadon, C.A., André Lacroix, C.A., Robert Dagnais, C.A., Robert Nadon, C.A. 215 ouest, rue St-Jacques 845-8051
BASTIEN, BARRIERE & ASSOCIÉS Comptables agréés F.J. Bastien, C.A., B. Barrière, C.A., G. Bourque, C.A., B. Pellerin, C.A., Von Joyal, C.A. 620 ouest, boul. Dorchester 2 bl. Desaulniers, St-Lambert Montréal — 866-5886	LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND Comptables agréés Gaston Bédard, C.A., René Bertrand, C.A., Georges Lafontaine, L.S.C., C.A. 7075, chemin de la Côte-Nord MONTRÉAL 14 — TEL. RE. 1-1491	PRICE WATERHOUSE & CO. Comptables agréés 606 rue Cathcart 866-9701 Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS Comptables agréés 1788 ouest, rue Sherbrooke Suite 345 937-4238	LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSEUR, NOISEUX, SÉNÉCAL Comptables agréés H. Lavalée, C.A., R. Lyonnais, C.A., L. Gascon, C.A., J. Lusseau, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A., P. Bédard, L.L., C.A., D. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lusseau, C.A., M. Harzé, C.A., P. Hébert, C.A. 215, rue St-Jacques, Montréal Tel.: 849-7791	PROUX, D'ORSONNENS & CIE Comptables agréés René Proulx, B.A., C.A., Guy D'Orsonnens, B.A., C.A. 360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 VI, 4-3017
CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS Comptables agréés Camille Benoit, C.A., Jean-Claude Gagnon, C.A., Yves Després, C.A. 50 Place Crémazie, Suite 419 381-5621	LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSEUR, NOISEUX, SÉNÉCAL Comptables agréés Fernand Lussieur, C.A., C.A. 436 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2628	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE Comptables agréés J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., J. Paré, C.A., J. Brissette, C.A., L.-P. Fontaine, C.A., J. Gagnon, C.A., J.-F. Roy, C.A., G. St-Pierre, C.A., C. St-Denis, C.A., J. Girard, C.A., S. Saucier, C.A., G. Groulx, C.A. La Tour de la Bourse Montréal 3, Que. 878-2691
CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agréés R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A., W. Camirand, C.A., H.M. Carr, C.A., L.J. Carrière, C.A., D.J. Finley, C.A., J.B. Gick, C.A., A. G. Gilmour, C.A., G. Gingras, C.A., J.P. Graveline, C.A., G.P. Keating, C.A., K. MacKenzie, C.A., J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A., D.C. Scott, C.A. Associés-résidents Montréal — Québec Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver	RAYMOND LAVIGNE & ASSOCIÉS Comptables agréés 5100, rue Lacordaire, Suite 1 256-6822 — 728-6267	RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester 866-7351 Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver Renseignements Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du sud
COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE Comptables agréés F. Fredette, C.A., G. Charette, C.A., R. Poupart, C.A., M. Saint-Lambert, C.A., J.C. Racette, C.A., L. Bélisle, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A. 507 Place d'Armes Tél.: 842-8621	LEBLANC & CIE Comptables agréés Fernand Lussieur, C.A., C.A. 436 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2628	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés 7000, Ave du Parc, Suite 301 Montréal 15 CR, 4-2797
DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE Comptables agréés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 — Tél.: 384-1890	MAHEU, NOËL & CIE Comptables agréés J.E. Mahieu, C.A., A. Noël, C.A., R. Mahieu, C.A., R. Robert, C.A., G. Amis, C.A., G. Landry, C.A., L. J. Tremblay, C.A., M. Letellier, C.A., Y. Lapalme, C.A., A. Harzé, C.A., C.A. Groulx, C.A., G. Yergeau, C.A. 507 Place d'Armes Montréal — Tél.: 842-6651	SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS E. H. KNIGHT & CO. Comptables agréés MONTRÉAL — RIMOUSKI
DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE Comptables agréés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A., Duncan Mooney, C.A. 57 ouest, Saint-Jacques VI, 5-5208	MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE Comptables agréés Y. Normandin, C.A., J.R. de Carrel, C.A., E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A., C. Hébert, C.A., C. Hébert, C.A., A. Côté, C.A., P.R. de Carrel, C.A., A. Roussel, C.A., St-Arnaud, C.A., J.J. Lacombe, C.A., G. Gosselin, C.A., A. Massé, C.A., C. Verrier, C.A., G. LeFebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891 Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet	TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART Comptables agréés Edifice de la Banque Royale Place Ville-Marie — 861-8531 Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madonnelle, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde
DESCHAMPS & GROTHÉ Comptables agréés J. Arthur Deschamps, C.A., René-P. Grothé, C.A. 1411 Crescent, Montréal 25 VI, 5-3248	McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 — 875-5140	THORNE, MULHOLLAND, HOWSON, & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO. Comptables agréés R.J.P. Dawson, C.A., J.F. Lewis, C.A., C.A. Poirier, C.A., W.G. Hoop, C.A., A.C. Shackell, C.A., H. Garbacz, C.A., Miller, Chase, C.A., Associés-résidents Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas
GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD & ASSOCIÉS Comptables agréés Alme Galarneau, C.A., Jacques Desmarais, C.A., Gilles Boudreau, C.A., Donat Huard, C.A. 237 o., boul. Saint-Joseph Tél. 274-2534 Montréal 8	MERCIER, ROY, DORAY & CIE Comptables agréés Gaston N. Mercier, C.A., Robert Roy, C.A., Marcel Doray, C.A. 3500 Parc Lafontaine Suite 404 Montréal 24 — 526-0828	VIAU & ROBIN Comptables agréés L.-D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chailion, C.A., Armand H. Viau, C.A., Y. Serva, C.A., Germain Viau, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun PO, 9-3871
GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAS, BRAULT & ASSOCIÉS Comptables agréés Roger Gauvin, C.A., J. Omer Ducharme, C.A., Jean-Paul Boudreau, C.A., Georges Prenovost, C.A., Bernard Dumais, C.A., Louis Brault, C.A., Pierre Labbé, C.A. 561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 — Tél.: 381-8011	LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables agréés C.A. Desroches, C.A., Fernand Rheault, C.A. 210 o., b. Crémazie DU 8-9251	RESIDENCES FUNÉRAIRES Magnus Poirier Inc. 6603 BOUL. ST-LAURENT 6520, ST-DENIS 10526, ST-LAURENT 185 est, DeCASTELNEAU Tél.: 277-2135



Le Saint-Père chez les éboueurs

Paul VI a rendu visite au 5.000 éboueurs de Rome qui s'étaient rassemblés à l'établissement central municipal. S'adressant à eux,

le pape a dit: "Vous ne devez pas avoir honte de votre travail. Vous devez en être fiers. Le travail humain mérite une estime in-

finie... Que serait notre ville si, grâce à un travail comme le vôtre, elle n'était pas nettoyée?"

Les lundis de Saint-Léon

une série de six soirées consacrées au concile

Le cardinal Paul-Emile Léger prononcera, lundi soir 28 février, à 8 heures 30, une causerie sur le thème "le concile et la Révélation", en l'église Saint-Léon de Westmount, à l'angle des rues Clarke et Western. L'entretien sera suivi d'une période de questions et réponses.

Il s'agit de la première d'une série de cinq conférences sur le concile qui seront données au même endroit, tous les lundis jusqu'au 28 mars.

Les conférenciers seront successivement: le père Irénée Beaubien, S.J., "Le Concile et l'unité chrétienne", Mme Laurent Roquet et M. Yves-Albert Côté ("Apostolat des laïcs), le père Emile Legault, c.s.c. ("Liberté religieuse"), et M. François-Albert Angers ("Éducation chrétienne").

La série se terminera par un repas pascal selon les rites de la dernière cène.

Il en coûte \$3 par personne pour y participer; les familles peuvent cependant obtenir un laissez-passer pour le prix de \$5; on pourra également se procurer des billets au prix de \$0.75 pour chaque conférence.

L'émission TMOIGNAGE

du 28 février au 5 mars 1966
LUNDI: Jean Gaiot, S.J., "Invitation au voyage" (Léo Ferré)
MARDI: Emile Müller, S.J., "Dans le monde, tout est à sa place"
MERCREDI: Henry Guindon, S.M.M., "Le Concile a-t-il élargi la vie des laïcs?"
JEUDI: M. et Mme Gaston Fallas: Les frères doivent apprendre à décider par eux-mêmes
VENDREDI: Jean-Jacques Larivière, C.S.V., Changements sociologiques et répercussions religieuses
SAMEDI: Pierre Primeau, P.S.S., Comment faire échec aux communistes en Colombie?
A Montréal et aux environs, écoutez
CRAC 730 à 7 h. 30 du soir
CKBS 1240 à 2 h. de l'après-midi

L'enseignement social de l'Église

Cours de L'INSTITUT PIE-XI
● Etude du problème social ● Les conflits du travail
● Phénomène de socialisation ● Le droit de grève
● Conception chrétienne du travail ● Le rôle de l'État
● Le droit d'association ● Justice et Charité

Professeur: Abbé J.-Marie LAFONTAINE, L.Th., D.Sc.Soc.
Professeur à l'Université de Montréal
Dates: JEUDI, du 3 MARS au 21 AVRIL incl.
Heures: de 7.30 à 9.30 heures P.M.
Endroit: Institut Marguerite-d'Youville
2375 Chemin Côte-Ste-Catherine

pour inscription et renseignements, adressez-vous à:

l'Institut Pie-XI
2065 ouest, rue Sherbrooke
Tél.: 937-6391 MONTREAL (25e) Tél.: 937-6391

TROIS STAGES DE FORMATION

en DYNAMIQUE DES GROUPES
soit du 23 mai au 4 juin — soit du 11 au 23 juillet — soit du 15 au 27 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:
COMMUNICATION HUMAINE
RELATIONS INTERPERSONNELLES GROUPE DE DISCUSSION
GROUPES DE TRAVAIL SOCIOGRAMME ET SOCIOGRAMME
PSYCHOLOGIE DES PRÉJUGÉS GROUPE DE FORMATION
DIVERS TYPES DE LEADERSHIP

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à:
BERNARD MAILHOT, O.P.
Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26
Les inscriptions doivent être faites au plus tôt
Le nombre des participants est limité

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC.
Décoration intérieure
Esthétique industrielle
1550-A, boul. St-Joseph, MH
525-4222

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs - ensembleurs
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Bérué Jules Laporte
Luc Sauvé Marguerite Senay

720 boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

Dion: même si le "progressivisme" est la formule politique dominante actuellement, le Québec est loin d'être à l'abri du "conservatisme"

QUEBEC — "Ceux qui estiment que le "conservatisme" dans le Québec n'est plus qu'un résidu que le passage du temps va effacer se trompent grandement. Il suffirait que le "con-

servatisme" redevenne la formule politique dominante pour que se produise un retournement complet de la situation des idéologies."

Selon M. Léon Dion, directeur du département de science politique à l'université Laval, "le phénomène décisif dans la situation du Québec contemporain n'est pas l'accélération du rythme ni l'ampleur de l'évolution en cours; il consiste dans la soudaineté avec laquelle s'est opérée la substitution du "coopératisme" par le "progressivisme" comme formule politique dominante. Ce phénomène rend compte de l'impression, il y a dix ans, d'une absence d'idéologies sociales adaptées au désir d'évolution parmi les associations et les groupes et, d'une façon moindre aujourd'hui, du sentiment d'une déchéance des idéologies incarnant la volonté de perpétuer les valeurs et les institutions traditionnelles. Cette impression, dans un cas comme dans l'autre, est fautive. Elle résulte du fait qu'au lieu de fixer leur attention sur les aspirations et les conduites des agents sociaux, les analystes la concentrent du côté du pouvoir politique."

Evolution devenue stéréotypée d'un Québec résolument "progressiste", nous a montré une société déchirée par des sollicitations contradictoires et hésitante quant à la voie à suivre." Par suite d'une disposition d'esprit particulière, on magnifie dans les perceptions globales un aspect de la situation idéologique et on réduit l'importance de l'autre aspect.

Evolution à larges traits son étude à cet égard — et publiée par l'ICÉ — M. Dion souligne que le débat sur le bill 60 a montré que le clivage idéologique parmi les associations et les individus était très prononcé. Il a mis en lumière de profondes divergences entre les générations. "Plus fondamentalement, sous l'influence de l'action du pouvoir politique, les prises de position par rapport au bill s'orientent nettement vers deux pôles, se définissant, l'un par les aspirations et les intérêts liés au "conservatisme" et l'autre, par les aspirations et les intérêts issus du "progressivisme". Et quant au nombre et à l'influence, les anti-étatsistes, les corporations et les cléricaux ne le cèdent certes pas aux partisans de la planification politique, de la responsabilité démocratique et de la sécularisation. "Le débat a enfin montré, selon le conférencier, que l'union des deux pouvoirs dominants, l'Église et l'État, bien que moins complète que naguère peut-être, était encore intense."

Mais en même temps, le climat des négociations entre les détenteurs des deux pouvoirs manifesta que le "conservatisme" cléricopolitique avait beaucoup perdu de son emprise. La démocratisation encore récente des pouvoirs a déjà transformé les modalités de leurs rapports. Lors du débat, l'un et l'autre se sont manifestés sur la place publique et, au moins, ils ont prêté l'oreille aux déclarations des agents sociaux."

D'autre part, le stock des idéologies dont dispose la société reste fondamentalement le même aujourd'hui que dans la période antérieure. Aujourd'hui comme hier, il est plus diversifié qu'on ne le croit généralement, et il faut se rendre à l'évidence d'intenses conflits entre idéologies opposées. Si celles-ci, au plan global, se trouvent attirées dans les orbites des deux constellations dominantes, et si une constellation donnée d'idéologies se trouve favorisée par rapport à l'autre, cette situation est due à l'effet de polarisation du pouvoir politique. La démocratisation récente a atténué mais non pas aboli cet effet de polarisation. D'où l'impression persiste d'une certaine unilatéralité des idéologies en dépit de l'évidence, que le rythme des enjeux politiques amplifie chaque jour, d'intenses conflits idéologiques parmi les agents sociaux et au sein des pouvoirs eux-mêmes."

Au début, M. Dion avait souligné que les pouvoirs, et particulièrement le pouvoir politique, dont l'intérêt principal est de se perpétuer, ont tout intérêt à favoriser les conditions productrices d'harmonie sociale et inversement, à atténuer ou à masquer les occasions et les manifestations de conflit social. Il est de leur intérêt de faire converger les idéologies sociales dans deux constellations opposées, c'est-à-dire de produire la polarité idéologique. Et cette polarité se trouve amplifiée par le caractère des perceptions que permet la voie d'analyse généralement suivie dans l'étude des idéologies dites "dominantes".

En abordant les phénomènes idéologiques selon l'opti-

de notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

que du pouvoir politique, les analystes n'échappent pas aux "pièges" et ne parviennent pas à saisir le monde plus spontané et plus complexe des représentations collectives qui jaillissent directement des multiples situations sociales vécues. Ils deviennent, souvent à leur insu, des agents

de propagation de l'illusion, qui réduit la réalité idéologique au fait massif des doctrines dominantes. Selon M. Dion, "au lieu d'aborder l'étude des idéologies selon l'optique du pouvoir politique, il faudra procéder selon celle des agents sociaux — associations, groupes, individus — qui cherchent à se définir en fonction du pouvoir politique ou encore à prendre position

par rapport à celui-ci. Cette seconde optique fera apercevoir, en deça et au-delà de la polarité idéologique résultant des options politiques, la gamme entière des idéologies vécues conformément aux positions sociales et aux tempéraments individuels."

En dépit de la démocratisation effective des pouvoirs au Québec, la tenacité des an-

crages historiques est si grande que les spécialistes des sciences de l'homme eux-mêmes ont encore beaucoup de mal à aborder l'étude des idéologies non plus sous l'angle des pouvoirs mais sous celui des agents sociaux dont certains constituent des "foyers exceptionnels d'affrontement" a conclu le professeur Dion.

Les routiers s'opposent au droit de grève dans les services publics

A son congrès à Québec lundi, l'Association du camionnage du Québec réclamera l'abolition du droit de grève et prônera le retour à l'arbitrage obligatoire dans les services publics.

Un communiqué de l'association soutient que "les syndicats réussissent à obtenir une plus grande justice grâce au régime d'arbitrage obligatoire engageant les deux parties en cause".

L'association se propose également de réclamer l'aide du gouvernement fédéral pour améliorer la navigation d'hiver dans le St-Laurent. Selon cet organisme "l'attitude négative adoptée par certains personnalités, dont les objectifs politiques viennent en conflit avec les meilleurs intérêts de la population à proximité des

ports québécois, n'est pas de nature à favoriser la navigation hivernale.

L'association suggérera au gouvernement du Québec, d'autre part, de construire ses propres brise-glaces. L'organisme s'interroge aussi sur la manière dont sont utilisés les subsides ferroviaires.

L'organisme étudiera également l'opportunité d'une enquête sur le coût de l'assurance-automobile. Le président provincial de l'Association du camionnage, M. W. B. Tetly, dirigera les débats. Mme Claire Kirkland-Casrain, ministre des transports et communications du Québec, sera l'invitée d'honneur, de même que le président de l'Association canadienne du camionnage, M. Georges Gouin.

Gérin-Lajoie annonce: Programme de formation en administration scolaire

STE-FOY (de notre envoyé spécial) — M. Paul Gérin-Lajoie a annoncé l'établissement par le ministère de l'éducation d'un programme de formation en administration scolaire. Ce programme s'adressera à tous les administrateurs scolaires aussi bien à ceux du ministère qu'au niveau régional.

Le ministre rencontrera mercredi soir dans le cadre de la tournée COREPS un millier de personnes de la région de Québec-sud intéressées aux choses de l'éducation: administrateurs régionaux, commissaires locaux, enseignants, etc. Fêtant son 46e anniversaire de naissance, il a consacré plus de deux heures à répondre aux questions de l'assistance.

Répondant notamment à une question concernant les négociations entre instituteurs et commissions scolaires, le ministre a dit qu'il va falloir

aborder le problème de front au cours des prochains mois. "La CIC ne favorise pas les négociations à l'échelle provinciale, a-t-il rappelé. Le gouvernement n'a pas songé jusqu'ici à les imposer... mais il va falloir régler la question au cours des deux années qui s'en viennent".

M. Gérin-Lajoie a dit par ailleurs que le ministre révélera d'ici deux ou trois semaines les mesures précises qu'il entend prendre pour éviter le fouillis qui a marqué les examens de 1965.

Quant au cours de formation en administration scolaire, le ministre les a décrits comme le troisième élément d'un plan en vue de consolider les structures régionales de l'éducation. Les deux premiers sont les comités régionaux de planification scolaire (COREPS) et les bureaux administratifs interrégionaux.

Laliberté fustige les étudiants libéraux

QUEBEC. — Le président de la corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. Raymond Laliberté a fustigé la Fédération des étudiants libéraux, qui a adopté en fin de semaine dernière une résolution demandant au gouvernement de retirer le droit de grève aux instituteurs.

"Au lieu de proposer un tel retour en arrière, les jeunes étudiants libéraux du Québec auraient mieux fait de rappeler au ministre du travail son devoir de stricte neutralité", a dit M. Laliberté dans un communiqué remis à la presse. Le président de la CIC est d'avis que le premier ministre Jean Lesage a donné une réponse appropriée aux étudiants.

la vie est belle



quels que soient vos plaisirs préférés



DOW... toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

en bref

Les libéraux dans le comté de Taillon

Au lendemain de la convention du RIN, le parti libéral tiendra l'élection du premier exécutif de l'association libérale du nouveau comté de Taillon. La réunion a lieu à 1 h. 30, en la salle de l'école Brébeuf, 1863 rue Brébeuf, à Jacques-Cartier. Elle sera présidée par M. Marc Bonvoloir, président ex-officio de la Fédération des jeunes libéraux du Québec. Quant à la convention, elle se tiendra le 20 mars et non le 12 février, comme il a été annoncé.

Le Dr Jacques Ferron au RIN

Le Dr Jacques Ferron, de Jacques-Cartier, a été mis en nomination pour le choix du candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans le nouveau comté de Taillon, sur la rive sud. La convention dans ce comté, la 23e que tient le RIN en vue des prochaines élections, aura lieu samedi le 26 février, à 8 h. 30, M. Pierre Bourgeois, chef du RIN, et Marcel Chapat, prendront la parole à cette occasion. Ce nouveau comté comprend les municipalités de Jacques-Cartier, Laflèche, Lemoyne et St-Hubert.

LA QUINZAINE DE LA TÉLÉVISION À RADIO-CANADA

CET APRÈS-MIDI
3 hres : FEMME D'AUJOURD'HUI
 (émission spéciale)
 invités : M. Arthur TREMBLAY, sous-ministre de l'éducation, répond aux questions du public en studio.
 Claude GAUTHIER, chansonnier
 animateurs : Lizette GERVAIS et Yolande GUERARD

CE SOIR
8 hres : DU CÔTÉ DE QUÉBEC
 invités : AGLAE et Jacques BLANCHET

10 h. 15 : LES COUCHE-TARD
 Jacques NORMAND et Roger BAULU accueillent le public en studio.

Le canal 2

c'est votre affaire!

CINZANO

sur glace

CINZANO

doux—importé d'Italie
 sec—importé de France

Le père Clément Cormier décrit l'université de Moncton comme "l'épine dorsale" des Acadiens

Le recteur de l'université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, le père Clément Cormier, c.s.c., a déclaré hier que cette institution était devenue "l'épine dorsale du groupe ethnique qui constitue les Acadiens".

Prenant la parole devant les membres du club Richelieu-Montréal, le père Cormier, qui

est également membre de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, a décrit l'impulsion nouvelle que cette institution de haut savoir avait provoquée dans le milieu acadien.

"Une élite intellectuelle est en train de se former, entre les mains de laquelle on re-

tons à la naissance d'un véritable cerveau, dont la vitalité créatrice fera des merveilleux chez nous", a-t-il dit.

Le conférencier a souhaité qu'un centre analogue puisse être un jour créé au bénéfice des Canadiens français de l'Ouest du pays.

Créée, il y a deux ans et demi, à la suite d'une recommandation de la commission Deutsch sur l'éducation au Nouveau-Brunswick, l'université de Moncton aura bientôt son école normale pour la formation des instituteurs. "Cela fait vingt ans que nous la réclamons", a dit le père Cormier.

Le conférencier a en outre révélé qu'il venait tout juste d'apprendre que le ministère de l'éducation était disposé à créer une école de sciences hospitalières. Quant à une faculté de médecine, il en est de plus en plus question.

La constitution d'une université, a-t-il dit, forme un centre autour duquel diverses activités s'organisent. Il a mentionné la création d'une galerie d'art, ou se sont tenues plusieurs expositions en collaboration avec la galerie nationale d'Ottawa; de même l'université est devenue un lieu de rencontre ou congrès, colloques "se multiplient".

Le père Cormier a souligné que depuis la création d'un consulat de France à Moncton, cette ville était devenue le premier centre universitaire et diplomatique du Nouveau-Brunswick.

Rappelant l'origine de l'université, le conférencier a raconté que jusqu'en 1951, le gouvernement de cette province ne subventionnait qu'une seule université, celle de Fredericton, et ne donnait pas un sou aux cinq autres universités, privées celles-là et confessionnelles.

Il a fallu attendre le rapport Massey, en 1951, pour recevoir les premiers octrois du gouvernement fédéral, que l'université de Moncton accepta avec empressement. La même année, à la suite des pressions exercées par les cinq universités privées, le gouvernement provincial accepta de répartir entre elles une somme de \$100,000 au prorata du nombre d'étudiants. "C'était peu, a dit le père Cormier, mais la porte était ouverte".

C'est à l'arrivée au pouvoir du premier ministre Robichaud que nous avons tenté le grand assaut, a-t-il poursuivi. Il s'ensuivit une commission d'enquête qui, après avoir constaté la terrible dispersion des efforts et des ressources du côté français, recommanda la création d'une université francophone qui grouperait l'université Saint-Joseph, ainsi que celle de Bathurst et d'Edmundston.



LE DR GUSTAVE GINGRAS :

Le Canada établira un centre de réadaptation au Vietnam

Le Dr Gustave Gingras est convaincu que le Canada établira au Sud-Vietnam un centre de réadaptation pour les enfants victimes de la guerre. A l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge du Québec, il a rendu compte hier d'une mission d'étude effectuée au Sud-Vietnam pour le gouvernement canadien, l'automne dernier, et qui lui a permis de constater combien la population active de demain sera handicapée physiquement pour entreprendre la reconstruction d'après-guerre, à moins qu'on ne s'occupe rapidement de la réadaptation des blessés.

Dans un hôpital pour enfants à Saigon, qui tout considéré ne diffère pas des autres hôpitaux du pays: 200 lits, 450 patients. Des brûlés, des amputés, des paralytiques. L'infection mine les efforts du personnel pas assez nombreux et privé d'équipement élémentaire. Des centaines d'enfants blessés, pour qui tout espoir de réadaptation est perdu à moins d'être traités rapidement. Pas de prothèses; l'industrie toute occupée à l'effort de guerre n'a pas le temps d'en produire. Pour 14 millions d'habitants, un physiothérapeute; une jeune Vietnamienne qui vient à peine de terminer ses études à l'université de Montréal.

Un centre de réadaptation pour enfants, construit à Saigon avec l'aide financière des évêques allemands et américains, ne fonctionne à peu près pas parce qu'il n'a ni personnel ni équipement. Il serait possible d'y traiter 50 enfants par jour, avec une équipe de 15 personnes. C'est là que le Dr Gingras a recommandé au gouvernement canadien d'établir son propre centre de réadaptation pour exploiter au maximum un investissement immobilier fort intéressant, mais jusqu'ici à peu près inutile.

L'équipe comprendrait trois médecins, quatre physiothérapeutes, quatre infirmières, un prothésiste, un administrateur et deux professeurs. Parmi les demandes que le docteur Gingras reçoit chaque jour, il a transmis au bureau canadien de l'aide extérieure les noms de 14 candidats qui seraient prêts à partir demain pour le Vietnam. Il ne resterait à choisir que deux professeurs pour enseigner les techniques de la réadaptation au Vietnamiens. Car une des fonctions du centre canadien serait l'enseignement, le Vietnam manquant de professeurs dans les sciences médicales de base absolument nécessaires, et le personnel médical actuel étant trop surchargé pour se spécialiser.

Le docteur Gingras a été envoyé en mission au Vietnam à cause de son expérience de la réadaptation — il est directeur général de l'Institut de réadaptation de Montréal — et à cause de la renommée qu'il a acquise comme chef d'une équipe médicale internationale envoyée au Maroc à (Suite à la page 6)

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 25 FEVRIER 1966 CAHIER 2 / Pages 9-16

Le CTC: Ottawa devrait convoquer une conférence mixte sur la main-d'oeuvre

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

OTTAWA — A la clôture de la conférence organisée par le Congrès du travail du Canada sur la main-d'oeuvre, les délégués ont exprimé le vœu que le gouvernement fédéral convoque à son tour une telle conférence à laquelle participeraient des représentants tant des gouvernements fédéral et provinciaux que des travailleurs, du patronat et des éducateurs.

La conférence qui s'est terminée hier midi réunissait quelque 130 dirigeants syndicaux et une trentaine d'invités. Elle avait pour but de sonder l'opinion des dirigeants locaux en vue de préparer une déclaration de principe sur la politique de main-d'oeuvre, déclaration qui sera soumise au congrès biennal du CTC, à Winnipeg, en avril.

La conférence comme telle n'a donc pris aucune décision et ne s'est pas prononcée sur les moyens concrets de mettre en oeuvre une politique de main-d'oeuvre.

M. Joseph Morris, vice-président du CTC, a évoqué hier midi au cours d'une conférence de presse les quelques grandes orientations sur lesquelles les délégués à la conférence se sont mis d'accord:

- Tout travailleur a le droit d'obtenir la formation et les moyens de perfectionnement nécessaires pour occuper l'emploi qui lui convient.
- Les services gouvernementaux de placement doivent être assortis de services d'orientation professionnelle adaptés aux besoins des travailleurs adultes.
- Tout en insistant sur la formation professionnelle, tant pour les jeunes que pour ceux

qui sont déjà engagés dans le monde du travail, il faut aussi se préoccuper de la formation des "formateurs", c'est-à-dire de ceux qui seront appelés à dispenser l'enseignement technique dans les écoles et dans les usines.

• Une politique de main-d'oeuvre doit favoriser la mobilité inter-professionnelle et interrégionale. A cette fin, les services de placement devront tenir à jour un inventaire de la main-d'oeuvre et des occupations disponibles. Cet inventaire devra être complété par des recherches de plus grande envergure, sur l'évolution de la technologie et les moyens de s'y adapter.

• La mobilité géographique suppose que l'on fixe les mêmes critères de compétence pour un métier dans toutes les régions du pays. Elle suppose aussi l'existence d'un régime de subventions gouvernementales (et non pas de prêts) pour faciliter les déménagements. L'aide gouvernementale devra d'autre part comprendre le paiement d'indemnités à ceux qui s'inscrivent à des cours de recyclage ou de perfectionnement, indemnités qui devraient correspondre à 75 p.c. du salaire que le travailleur gagnerait s'il ne s'inscrivait pas à ces cours.

• La mise en oeuvre d'une politique gouvernementale de main-d'oeuvre ne devra pas entraîner la suppression des avantages acquis par la négociation collective. Ainsi, le perfectionnement donné à l'intérieur des établissements et des entreprises devra continuer à faire partie du champ de la négociation.

D'autre part, il faudra prévoir des moyens de conserver au travailleur qui passe d'une entreprise à l'autre, les avantages sociaux qu'il aura obtenus dans l'entreprise qu'il quitte.

La conférence a laissé un certain nombre de questions ouvertes. Les deux principales sont: la forme que devra prendre la contribution des

(Suite à la page 8)

Deux armes distinctes ont été utilisées pour abattre l'avocat François Payette

Les cinq balles extraites du corps de l'avocat montréalais François Payette, trouvé assassiné mardi après-midi, rue Laverdure, ne provenaient pas toutes de la même arme.

Les revolvers de calibre .22 et .32 utilisés pour abattre la victime ne sont pas ceux qu'utilisent habituellement les tueurs professionnels.

Telles sont les premières constatations du médecin-légiste Jean Valcourt qui a pratiqué l'autopsie du cadavre, trouvé par un motard dans la valise arrière de sa Thunderbird, mardi après-midi. Me Payette avait été porté disparu dimanche avant-midi par son épouse, qui disait craindre pour sa vie.

La police poursuit ses interrogatoires. On prétend que la victime enquêtait pour le compte d'un propriétaire de clos de bois à qui les failles d'un nombre indéterminé d'entrepreneurs en construction ont coûté quelque \$150,000.

La police tente toujours d'établir un lien entre l'assassinat et les meneurs du réseau de failles frauduleuses mis au jour l'an dernier dans la

province de Québec. Au ministère, on suit l'enquête de près. Le bureau des enquêtes criminelles de la police montrealaise a charge de l'affaire.

Le capitaine Roland Jodoin, de l'escouade des homicides, a déclaré hier que deux armes distinctes ont été utilisées pour abattre l'avocat. Cinq balles ont été tirées. La volée a atteint le front, le cou, le coeur, le côté gauche et le dos. On en a déduit que les tueurs ont pertré leur crime dans un état de nervosité peu commun chez les "professionnels" du métier.

Les dossiers saisis par la police de Montréal ont été retournés aux associés de Me Payette. Ils furent examinés par la police en la présence de l'un d'eux, sous scellé.

Le capitaine Jodoin demande à toute personne qui a pu voir la victime dans la journée de samedi, ou qui était au courant de ses allées et venues, ce jour-là, de communiquer avec lui au numéro 872-4290.

"Nous n'avons pas encore établi le mobile du crime. Plusieurs hypothèses nous viennent à l'esprit", a-t-il dit.

Aux Communes

Dependant aux communes on réclame toujours qu'une enquête soit ouverte par le ministère de la justice sur l'assassinat de Me Payette, dont un député conservateur, M. Eldon Wooliams, a dit hier qu'il était "la huitième victime" du gang des failles criminelles.

Le président des débats, M. Lucien Lamoureux, a jugé son intervention irrecevable, estimant qu'elle n'offrait pas un caractère d'urgence.

"Je crois, a répondu un autre député, que la question est urgente au contraire. Huit Canadiens ont trouvé la mort aux mains de ces criminels. S'il n'y a pas d'urgence, il n'y en aura bien jamais".

met un équipement de plus en plus perfectionné. Nous assis-

Choix du candidat UN dans Sherbrooke

SHERBROOKE — Un avocat de 33 ans, M. Reynald Fréchette, a été choisi candidat de l'Union nationale dans le comté de Sherbrooke. Il avait déjà été candidat en 1962 contre M. Emilien Lafrance, ministre d'Etat. M. Fréchette est originaire d'Asbestos, et il habite maintenant à Sherbrooke. Il a été président de l'Association générale des étudiants de l'université de Sherbrooke.

QUÉBEC?

ALLEZ-Y PAR AIR CANADA, EN 50 MINUTES SEULEMENT! JUSQU'À DIX ENVOLÉES PAR JOUR! \$13

Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA; et en plus, savoureux repas gratuits, sièges inclinables, service courtois... tout cela sans supplément de prix (ni pourboire, s.v.p.).

Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols nord-américains d'AIR CANADA, en classe économique ou en première. L'indemnité de bagages a été augmentée. Consultez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

VOYAGES TRAVELAID

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec-gen. UN. 1-7272

On demande

Corby quand on désire un vrai whisky canadien possédant une saveur allechante, fraîche et légère

Les deux célèbres transcontinentaux

Le Panorama deux départs tous les jours dans les deux directions

Le Super Continental entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

- POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres, compartiments, salons-lits et les nouvelles «dormettes» à prix économique.
- LES REPAS: inclus dans le prix des billets de voitures-lits ou de voitures-salons.
- LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.
- COMMODITÉ: vous allez du centre d'une ville au centre d'une autre.
- LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, pour la traversée des Rocheuses.
- EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement — salon-bar.
- DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

DE MONTREAL A:

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)	WINNIPEG \$23.00	EDMONTON \$34.00
	SASKATOON \$30.00	VANCOUVER \$43.00



théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

GANT DE FER

L'autobiographie de Claire Martin "Dans un gant de fer" a vu sa première édition de 4.500 exemplaires...

ECHÉC

Deux nouvelles pièces en un acte de Tennessee Williams ont été présentées mardi soir à Broadway...

horaires des spectacles

THEATRE

PLACE DES ARTS - Ballet National de la Hongrie... CATHÉDRALE - "Le diable dans la chair"...

CINÉMA

CINÉMA THEATRE - "La Grève" (S. Eisenstein)... AVENUE - "Life at the Top" (1.00)... BAYVIEW - "Comment trouver-vous ma sœur?"...

RADIO-SELECTION

VENDREDI - 25 FÉVRIER. 9.30 Au matin. Présent. Première édition de l'actualité nationale...

HORAIRES DE LA TELEVISION

VENDREDI 25 FÉVRIER. CBFT 2. 10.30 Musique. 11.30 Long métrage. 1.00 Téléjournal. 1.05 Long métrage...

AVENTURE

Le baryton Marcel Tessier annonce la création d'une nouvelle compagnie de disques...

MONTRÉAL 2

Jean Rafa vient de recevoir une lettre du maire de Montréal (Aude), France...

CONCOURS

La direction des Grands Ballets Canadiens désire rappeler à ceux qui veulent participer...

L'A.P.C. dénonce l'attitude attentiste de l'Office national du film

Nous recevons de l'Association professionnelle des cinéastes le communiqué suivant:

"On avait appris avec plaisir, il y a quelques semaines, que l'O.N.F. songeait à co-produire un film à long métrage..."

L'Association professionnelle des cinéastes tient à déplorer publiquement que l'O.N.F. entreprise d'Etat dont le but principal est le bien commun...

Le fond du problème

Quelles raisons le conseil des gouverneurs peut-il invoquer pour justifier, à ses yeux, une telle décision?

1) Peut-il craindre que l'O.N.F. soit submergé de demandes identiques de co-production avec des maisons canadiennes...

Mais ce serait à beaucoup plus un signe de santé qu'un épouvantail. Le contraire eût été inquiétant...

con originale (souhaitable) de produire des films canadiens.

Pour l'argent n'est pas la réponse à tout. Si des maisons canadiennes veulent co-produire avec l'O.N.F. c'est que celui-ci met à leur disposition des hommes et du matériel...

3) Ou encore le conseil craint-il qu'un jour, d'ici peu, l'O.N.F. soit mis en position de produire des films avec des producteurs qui n'auraient cherché que de plus en plus de l'argent du fonds d'aide fédérale?

Mais il y a plus grave: le conseil ne semble pas formé, par ailleurs, à des co-productions avec des maisons étrangères!

Conclusion. Ces raisons que pourrait avancer l'O.N.F. font partie d'un système de défense plutôt que d'un souci du bien commun...

ATTENTION! le gendarme à New-York ARRIVE à MONTRÉAL...

LA SCALA 640, PAPINEAU - 721-5107. Trois bébes sous les bras de JERRY LEWIS dans le film "Les Velvets"...

le journal d'une femme en blanc. L'ESPIONNE DE MADRID. EN COULEURS.

Les Parapluies de Cherbourg. CATHERINE DENEUVE. Version intégrale - 5-titre ang.

renée claudette. 4 soirées seulement! COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. ROGER COGGIO

THEATRE LA POUDDRIERE. QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? LE JOURNAL D'UN FOU. TROIS DERNIÈRES À LA SALLE DU GESU

ce institution a été établie de faire du cinéma. En refusant la co-production avec

des maisons canadiennes, l'Office s'enferme dans un passif documentaire et une attitude attentiste que l'A.P.C. croit de son devoir de dénoncer publiquement.

CINÉMA VERDI 5380 boul. St-Laurent. Films de l'Ukraine. De la musique que vous n'oublierez jamais.

CHAT EN POCHE. Peydeu, un rire fou, fou, fou, fou... Un succès... dans le sac.

THEATRE DU RIDEAU VERT. CE SOIR à 8 h. 30. DIM. à 2 h. 30 et 7 h. 30.

UN MONSIEUR DE COMPAGNIE. LE FILM DE LA BONNE HUMEUR!

LE PAVILLON RENAISSANCE DE STYLE LOUIS XVI. VOUS OFFRE UNE Cuisine gastronomique...

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. CORBEIL SUR LA PLAZA 6500 SAINT-HUBERT

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. HANNA ARONI

HANNA ARONI. Elle chante en 10 langues et possède de 700 chansons. POUR UN TEMPS • LIMITE •

ce institution a été établie de faire du cinéma. En refusant la co-production avec

des maisons canadiennes, l'Office s'enferme dans un passif documentaire et une attitude attentiste que l'A.P.C. croit de son devoir de dénoncer publiquement.

LE GROS ET LE PETIT (JAPON). LE GARÇON ET LA BICHE (CÉCOSLOVAQUIE). GYLYSÉE

CHAT EN POCHE. Peydeu, un rire fou, fou, fou, fou... Un succès... dans le sac.

UN MONSIEUR DE COMPAGNIE. LE FILM DE LA BONNE HUMEUR!

LE PAVILLON RENAISSANCE DE STYLE LOUIS XVI. VOUS OFFRE UNE Cuisine gastronomique...

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. CORBEIL SUR LA PLAZA 6500 SAINT-HUBERT

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. HANNA ARONI

HANNA ARONI. Elle chante en 10 langues et possède de 700 chansons. POUR UN TEMPS • LIMITE •

ce institution a été établie de faire du cinéma. En refusant la co-production avec

des maisons canadiennes, l'Office s'enferme dans un passif documentaire et une attitude attentiste que l'A.P.C. croit de son devoir de dénoncer publiquement.

AVANT-PREMIERE CE SOIR à 8.00 P.M. UNE SEULE REPRESENTATION EN PLUS DE NOTRE PROGRAMME REGULIER

LES SORCIÈRES DE SALEM arthur miller. CE SOIR A 8 H. 30

UN MONSIEUR DE COMPAGNIE. LE FILM DE LA BONNE HUMEUR!

LE PAVILLON RENAISSANCE DE STYLE LOUIS XVI. VOUS OFFRE UNE Cuisine gastronomique...

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. CORBEIL SUR LA PLAZA 6500 SAINT-HUBERT

COMÉDIE-CANADIENNE 84ouest, Ste-Catherine • 861-3338. HANNA ARONI

HANNA ARONI. Elle chante en 10 langues et possède de 700 chansons. POUR UN TEMPS • LIMITE •

L'univers féminin

Une avocate de la Cour du Bien-être réclame :

- des centres de consultation pré-délinquance
- des officiers de surveillance ou de probation trois fois plus nombreux

(une entrevue de Solange CHALVIN)

C'est une jeune avocate attachée à la Cour du bien-être social pour protéger la société contre les actes des délinquants, nous dit-elle dans un sourire, mais surtout pour protéger les enfants contre les adultes, Me Monique Dubreuil, (1) qui, dans une entrevue, nous lance cet appel en faveur de la réadaptation des jeunes.

— Nous manquons totalement d'instruments pour réadapter les jeunes délinquants. Quant à la prévention, il est inutile d'en parler, nous n'avons aucun centre de dépistage ou de consultation pré-délinquance qui pourrait aider les parents et les jeunes avant qu'il ne soit trop tard.



portance dans la réadaptation à toujours été minimisée au Québec. C'est ainsi que pour devenir "officier de probation" on n'exige qu'une 11e année et si possible quelque expérience auprès des jeunes. A mon avis, c'est une profession qui devrait s'apprendre à l'université dans la section des sciences sociales ou tout au moins relever du service social. On comprend que dans ces conditions — sans compter le salaire qui est d'un niveau absolument ridicule compte tenu des responsabilités de l'officier — le recrutement soit difficile.

L'institution n'est pas une solution

Même si elle réclame la création de nouveaux centres, Me Dubreuil est loin de préconiser la multiplication des centres de détention.

— Ce qu'il faut ce sont des centres de dépistage où les parents peuvent aller exposer leurs problèmes, demander conseil, faire étudier le comportement de leurs adolescents, avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est pas à quinze ans qu'on s'aperçoit que son fils est délinquant. Ce n'est pas quand une fille ne rentre pas à la maison trois soirs de suite qu'on s'aperçoit pour la première fois qu'elle se conduit mal, etc.

Les parents en général sentent très tôt s'ils ont entre les mains un enfant difficile ou non, un enfant qui aurait besoin d'un meilleur comportement affectif, psychologique ou autre. Mais où demander conseil? Provenant de classes qui ne disposent ni des ressources financières nécessaires, ni des ressources intellectuelles, pour même songer à consulter un spécialiste, ces parents ne se réveillent qu'au moment où l'enfant est traduit en cour. Un certain dépistage commence à s'effectuer au niveau de la Commission des écoles catholiques de Montréal mais c'est encore nettement insuffisant.

Selon Me Dubreuil, si l'on disposait d'un plus grand nombre d'officiers de probation, si l'on exigeait d'eux une compétence professionnelle suffisante, les avocats pourraient laisser en liberté la majorité des délinquants tout en leur procurant la cure nécessaire pour les réadapter. Mais à l'heure actuelle, la Cour du bien-être est handicapée dans son rôle même. Elle juge, elle apporte des solutions partielles, mais ne résout aucun problème en profondeur, faute d'instruments.

En terminant, Me Dubreuil nous dit son espoir que le ministre de la famille s'attarde un peu à cet aspect de son ministère compte tenu des conséquences néfastes sur toute une partie de la jeune génération, de ce manque de moyens adéquats pour leur venir réellement en aide et surtout pour leur permettre de prendre leur place dans la société.

(1) Me Dubreuil participera ce soir, à 8h.15 à l'université de Montréal (salle M-415) à un colloque organisé par la Société de criminologie du Québec, sous le thème: "Le rôle des femmes dans le domaine de la criminologie. Ce colloque réunira également Mme Jeanette Boisseau, directrice de la prison des femmes, Mlle Anna-Marie Pigeon, psychologue et le capitaine-détective Russell Trépanier du bureau de l'Aide à la jeunesse".

Seule avocate à la Cour du bien-être, entourée de deux collègues masculins, Me Dubreuil nous dit que loin de lui nuire son sexe au contraire, lui attire les confidences de beaucoup de mères de famille éplorées.

— Ce sont surtout les mères qui viennent porter plainte contre leurs adolescents et adolescentes. Toutefois en général, elles ne viennent que sur la pression exercée par le père. Or, elles se sentent peut-être plus en confiance pour avouer leur échec auprès d'une femme. Quant aux femmes criminelles, elles sont la même ailleurs, mais heureusement pour une fois, en état d'infirmité. En effet, il y a moins de délinquantes que de délinquants et moins de femmes criminelles que d'hommes.

La pauvreté engendre la délinquance

— Ce ne sont pas tellement les foyers démunis qui engendrent la délinquance; bien sûr, certains jeunes amenés en Cour proviennent de parents divorcés, séparés, mal unis, etc. mais la majorité des délinquants proviennent de la classe sous-prolétaire. Et cela s'explique aisément. Quand on a rien à manger chez soi et qu'on a treize ou quatorze ans, on va le chercher (voler) ailleurs; quand on ne reçoit même pas à la maison le mini-

mum nécessaire de stimulation pour aller en classe, on déserte l'école, puis on l'abandonne. Quand on ne trouve pas au foyer une certaine chaleur humaine parce que les parents sont trop soucieux, trop malheureux, trop anxieux de trouver à manger, on se lie à des "gangs" et on finit par faire des coups afin de se revaloriser, pour devenir important dans la société. Loin de moi l'idée d'accuser les familles pauvres, mais bien la société, notre société nord-américaine qui accepte de laisser ce mal envahir les foyers.

Prévention inexistante

Ce qui touche particulièrement l'avocate, elle-même mère de quatre enfants de 2 à

8 ans, c'est l'absence totale de centres de consultation ou tout au moins de centres de détention préventive.

— Quand un jeune est accusé par la Cour et doit subir une réclusion momentanée, nous n'avons qu'un recours le Mont-Providence, or, actuellement, il y a une liste d'attente de plusieurs mois dans cette institution. Par conséquent, nous n'avons aucun moyen d'aider le jeune à se réadapter. Quant aux officiers de surveillance ou de probation qui pourraient effectuer auprès de l'enfant une "remise en état" à mon avis meilleure que toute institution, ils sont absolument débordés. Chacun d'entre eux, à l'heure actuelle, s'occupe d'environ 150 jeunes qui sont en liberté surveillée. Est-il possible dans ces conditions d'accomplir un travail sérieux? En plus, il faut bien l'avouer le rôle de l'officier de probation qui est de première im-

Le YWCA offre un service de consultation aux femmes qui veulent retourner au travail

Le Y.W.C.A. de Montréal entre dans un nouveau champ d'action en offrant ce mois-ci un service d'orientation "Horizons Féminins" à la femme qui aspire à une vie plus active et plus enrichissante au sein de la société.

Ce service aidera la femme qui désire s'évader de la routine, en exerçant une nouvelle activité, soit à poursuivre une nouvelle profession ou une carrière interrompue, soit à choisir une activité, selon ses aptitudes et sa compétence, adaptée à ses aspirations et à ses conditions physiques.

La responsabilité de ce service "Horizons Féminins" a été confiée à Mme Phyllis Poland, travailleuse sociale. Elle sera assistée de quatre conseillers professionnels dont un de langue française. Ce projet mis à l'essai pour une période de six mois tentera d'établir si un tel service est utile et nécessaire? Si oui, quel doit être son rayonnement?

L'idée d'un tel service est née à la suite de recherches entreprises par un comité d'études sur le rôle de la femme dans la société. Des discussions et des échanges de vues entre femmes d'âge différent et de milieu différent ont permis de déterminer certaines des préoccupations de la femme d'aujourd'hui.

Il a été démontré que les femmes éprouvent le besoin de se renseigner et de prendre conseil auprès de personnes compétentes. Elles exigent plus qu'une simple orientation telle qu'offerte dans les services identiques déjà établis.

Il y a pour un grand nombre d'entre elles confusion et

indécision face au choix varié qui s'offre à elles. Elles ignorent pour la plupart l'ensemble de leurs ressources communautaires et les centres de références mis à leur disposition. Mme Poland estime que le rôle de ce nouveau service "Horizons Féminins" sera d'abord de faire un sondage. Il faudra déterminer pour un grand nombre de femmes non seulement ce dont elles ont besoin ou ce qu'elles veulent, mais aussi ce qui leur convient, ce qu'elles peuvent accomplir et ce qui leur est accessible. Les orienteurs de ce service travailleront en étroite collaboration avec un comité consultatif, composé de personnes compétentes hautement reconnues au sein de leurs professions respectives.

Les membres de ce comité sont:

Mrs. Anna K. Crowther, directrice générale du Montreal Volunteer Bureau

Mme Norma Leroux Greenberg, directrice du service de psychologie à l'Institut Albert Prévost

M. Howard Stutt, surveillant à la Commission Scolaire Protestante de Montréal section "Guidance and Education"

Miss Charlotte Tansy, directrice des études au Thomas More Institut

Miss Frances Wright, Adjointe à la responsable de Personnel à la Compagnie Sun Life Assurance of Canada.

"Horizons Féminins" offrira comme service d'orientation:

1) Une entrevue personnelle avec un conseiller très au-

Madame Jeanne Sauvé à la Société d'étude et de conférences

Les membres de la Société d'étude et de conférences ainsi que leurs amis auront le plaisir d'entendre Mme Jeanne Sauvé qui traitera des "Dimensions nouvelles du rôle de la femme". Cette conférence (la dernière de la saison 65-66) sera prononcée le mardi, 8 mars à 14h. 30, en l'hôtel Windsor.

Mme Sauvé fut fondatrice de la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec. En 1951, elle est adjointe au directeur de la section de la jeunesse de l'Unesco à Paris. En 1952, Mme Sauvé poursuit ses études à la Faculté des lettres de l'université de Paris. Depuis son retour au Canada, elle est animatrice et invitée à de nombreuses émissions de la télévision et de la radio aux réseaux français et anglais. Actuellement, Jeanne Sauvé est présidente de l'Institut canadien des affaires publiques. Cordiale bienvenue à tous.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat: 932-8607.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

GRANDE PREMIERE MONDIALE

UN JACQUES NORMAND

... que vous n'êtes pas pres d'oublier... dans son premier rôle dramatique à l'écran!

ILS SONT NUS

ALAIN SAURY RITA MOJEN et ISABELLE

OOI DESTINATION JAMAÏQUE

AUX 5 CINEMAS COMM. DEMAIN

RIVOLI GRANADA PAPINEAU FRANÇAIS VERSAILLES

Buffet

... du DIMANCHE SOIR

\$4.50 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212

TRIO ARYS

PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hôtel Ritz Carlton

POUR ÉLÈVES

PROBLÈMES

Institut Privé St-Louis

4284 Delaroché (Pare Lafontaine)

Classique - Scientifique

Offre aux garçons et filles (section indépendante) en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours régulier.

Se et 6e primaires

- chaque élève est suivi et guidé individuellement
- cycle de deux ans
- nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité, pensionnat et externat
- Pour informations: En tout temps

Tél.: 527-8235

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1—Domine les Cantons de l'Est
- 2—Eut un penchant pour — Recouvrir de liquide
- 3—N'eut que du dédain pour — Négation double
- 4—Évacuée par les reins — Pas ordinaire
- 5—Orifice — En Chaldée
- 6—Unit — Sépara des autres
- 7—Elle porte conseil dit-on — Recroquevillé
- 8—Habite — Fin de participe
- 9—Pronom — Consonne double — Puissance industrielle
- 10—Hurler — Au monde — Diminutif
- 11—Note — Nommer au vote
- 12—Lieu de production — Ayant l'audace de

VERTICALEMENT

- 1—Prénom du fondateur de Québec — Carte — Connu
- 2—Ce qu'aujourd'hui sera demain — Pas sûr de lui
- 3—Chef suprême
- 4—Pas courant — Habitant en Asie Mineure
- 5—Pour le biberon
- 6—Couper court — Note
- 7—Pour s'adresser au public — En Pologne
- 8—Métal — Stratagème — Liés
- 9—Sa noix est à l'origine de boissons gazeuses — Fera effet
- 10—Préposition — Sans valeur — Dans
- 11—Prend du poids
- 12—S'agenouille — Entre familiaires

Solution d'hier

Horizontalement :

- 1—INCOHERENTES
- 2—NERVURES — EPI
- 3—GRAISSE
- 4—RONDS — IRA
- 5—AN — EA — LAGOS
- 6—RIEUR
- 7—IMPUEMENT
- 8—TOURS — EOLIEN
- 9—URSS — ANNEE
- 10—DA — USITE — COR
- 11—EL — LES — SOEUR
- 12—EPELER — ASIE

Verticalement :

- 1—INGRATITUDE
- 2—NERON — MORALE
- 3—CRAN — OPUS
- 4—OVIDE — URSULE
- 5—HUSSARDS — SEL
- 6—ERS — IE — AISE
- 7—REELLEMENT
- 8—ES — AUMONES
- 9—GRELE — OA
- 10—TE — IO — NIECES
- 11—EPARS — TE — OUI
- 12—SI — NARRE

HUILE D'OLIVE

PUGET

du fruit, le premier jet!

Agent général pour le Canada: J. Alfred Oumet, Montréal

LA QUINZAINE DE LA TÉLÉVISION À RADIO-CANADA

DEMAIN

JOURNÉE D'ACCUEIL
(entre 2 heures et 6 heures)

RADIO-CANADA
invite le public en général à venir

- a) visiter les studios de télévision et de radio
- b) assister aux répétitions de l'émission MUSIC-HALL
- c) rencontrer les vedettes de l'émission : CLAUDE LEVEILLÉE, OLIVIER GUIMOND, NICOLE CROISILLE, CHRISTINE CHARBONNEAU et ÉLAÏNE BÉDARD.

HENRI BERGERON sera votre guide

EDIFICE RADIO-CANADA
1425, boulevard Dorchester ouest, (angle Bishop)

Le canal 2
c'est votre affaire!

La Prévoyance compte pour \$190,604,635.00 d'assurance-vie en vigueur

Actif de \$27,016,667.00

potins financiers

La plupart des compartiments faiblissent sur la Bourse de Montréal, hier, et il en est de même sur la Bourse de Toronto. Sur celle de Londres l'indice du Financial Times a baissé de 2.2 pts à 351.3. Quant à la Bourse de N.Y., après 7 séances consécutives à la baisse, elle rencontra encore peu de soutien hier et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ, clôturait hier 9.47 points plus haut à 950.66. C'est le 1004, touché au début de cette année.

C'est aujourd'hui que le Trust Général du Canada tiendra son assemblée annuelle et nous en parlerons lundi matin.

La Banque du Canada a adjugé hier, \$105,000,000 de billets du Trésor, à 91 jours, à un prix rapportant 4.69 p.c. soit le même taux que la semaine dernière.

Nous reproduisons ces journaux de la revue des affaires de la Banque de Montréal, traitant de la création de nouveaux emplois.

C'est aujourd'hui que seront inaugurés les bureaux de SOQUEM par le premier ministre de la province. Il y aura réception à 5h30 p.m.

La province de Québec vient d'adjuger une émission de \$50,000,000 d'obligations avec fonds d'amortissement, 6%, datées du 15 mars et échéant à la même date en 1980 — ces fonds serviront aux besoins financiers du Québec — à un syndicat comprenant la Banque Royale, la B.C.M., Royal Trust, Leclerc, Inc., Wood, Gundy & Co., Green Shields Inc., Pitfield & Mc Kay, et James Richardson & Sons. Le fonds d'amortissement est de 1% par année et les obligations seront offertes à 99%, pour rapporter 5.11%. Elles sont échangeables pour un total égal d'obligations, d'ici le 15 mars 1979 pour des valeurs, échéant le 15 mars 1994.

Alliance Credit Corp. souffrira, présentement, d'une expansion trop rapide — elle compterait 60 succursales en viron. On s'attendait à la démission de M. Jean Thérien, l'un des fondateurs de la Corporation en 1955. M. Hubert Godin serait appelé à lui succéder.

Consolidated Paper a déclaré, hier, le dividende régulier trimestriel de 50 cts l'action ordinaire, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars 1966.

Nous ferons ressortir mardi matin ce qui se passera à la réunion d'hier de la Société nationale de fiducie.

Nous venons de recevoir le rapport annuel de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, en français. Ce dernier est impeccable. Ce rapport est en outre bien présenté, et bien illustré et l'on voit des figures des ventes, tels que Marcel Vincent, A. J. Groleau, Marcel Faribault Lucien G. Rolland, Jean Turgeon, C.R. C'est sans doute par humilité que le portrait de notre ami M. Paul Robert, avocat, ne figure pas ?

Canada General Fund paiera un dividende de 10 cts l'action nouvelle le 31 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Il y aurait des changements importants dans une de nos institutions financières, nous le verrons.

Québec Chibougamau Goldfields a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a fait les changements suivants dans son portefeuille, récemment: elle a acheté 200 actions de Canada Cement pour \$10,180; 200 actions d'International Nickel pour \$20,485; 10,000 actions de Joutel Copper pour \$11,179; et 5,000 actions de Pemiska Copper pour \$52,075.

DUPUIS FRÈRES, LIMITEE



M. Marc Carrière

À la suite de leur assemblée du 22 février les membres du conseil d'administration de Dupuis Frères, Limitée ont été heureux d'annoncer l'élection de M. Marc Carrière comme administrateur, président et président du conseil de cette Compagnie. M. Carrière est aussi président de Marc Carrière, Limitée, Sogena Inc., Desbergers Limitée, Laboratoire Nadeau Ltée, Corbeil sur la Plaza Inc., Olympic Finance Inc., Les Entreprises Culturelles Inc. et administrateur de plusieurs autres compagnies.

À Noter

Chibougamau Copper réunira ses actionnaires ce matin dans notre ville pour la tenue de son assemblée annuelle.

En janvier, les ventes des grands magasins ont été 9.2 p.c. supérieures à celles d'un an plus tôt. Il y a eu avance dans toutes les provinces. Voici les gains: provinces Atlantiques, 6.6 p.c.; Québec, 8.5 p.c.; Ontario, 10.5 p.c.; Saskatchewan, 6.4 p.c.; Alberta, 8.3 p.c.; et Colombie-Britannique, 9.4 p.c.

La Bourse Canadienne a été avisée par Band-Ore Gold Mines Limited que le 9 février 1966, paiement a été reçu pour 100,000 actions à 20 cts l'action, représentant l'option due le 25 mai 1966, en vertu d'un accord en date du 20 février 1965, conclu avec Jenkins, Evans & Co. Ltd. au nom d'un client.

Le président et les administrateurs de la Société générale de financement du Québec et de la Société de Montage Automobile SOMA ont invité M. Jean Lesage, premier ministre, à procéder à l'inauguration officielle de l'usine à 2h30 cet après-midi.

United Auto Parts compte 40,000 clients, dont le gros sont garagistes. Cette compagnie s'efforce de montrer de meilleurs profits pour 1965, au regard de 1964. Elle compte actuellement 60,000 actions en les mains du public.

La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont été avisées par la Commission des valeurs mobilières du Québec, conformément à la section 63 de la Loi des valeurs mobilières, que les membres des deux bourses précitées ne peuvent transférer sur les actions d'Allegany Mining & Exploration Company Limited et sur celles de Victoria Algoma Minerals Company Limited. Conséquemment, les membres des deux marchés mentionnés ci-haut doivent cesser et se désister immédiatement de toutes commandes sur les actions de ces compagnies. C'est seulement dans Québec qu'il est défendu de transférer ces valeurs.

Genuine Autotronics of Canada Limited a avisé la Bourse Canadienne par l'intermédiaire de son avocat que Automatic Radio of Canada Limited a fait une demande de faillite et qu'un syndic a été nommé par la Cour. Les détenteurs d'obligations ont aussi nommé un receveur et ont pris possession des actifs de l'entreprise. Une tentative sera faite à la demande des créanciers, mais il n'y a pas encore de détails à ce sujet. Si la proposition est placée devant les créanciers et acceptée, l'entreprise pourra, alors, continuer ses opérations. Les détenteurs d'obligations sont prêts à coopérer, si une proposition est faite. D'autres détails concernant le statut de la compagnie seront révélés à mesure qu'ils seront disponibles.

East Malaric Mines a eu un profit d'exploitation de \$235,269 l'an dernier vs \$195,881 en 1964.

Price Bros. a gagné \$3.43 l'action en 1965 vs \$3.98 en 1964.

Opemiska Explorers Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a mis récemment dans son portefeuille de valeurs de placements les titres suivants: 200 actions de Canada Cement d'un coût global de \$10,080; 200 actions d'International Nickel d'un coût global de \$20,485; 300 actions de Price Brothers d'un coût global de \$11,750; 130 actions de la Banque Royale d'un coût global de \$9,590; 5,000 actions d'United Asbestos d'un coût global de \$12,780.47 et qu'elle a vendu 2,000 actions de Loblaw Companies "A", qui ont rapporté \$21,085.

À l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Prévoyance Compagnie d'Assurances qui a eu lieu hier, le président, M. Etienne Crevier, L.C.C. (L.L.C.), a exposé au nom des administrateurs les progrès réalisés par la Compagnie en 1965.

Il a d'abord souligné qu'au cours de cette période La Prévoyance a de nouveau vu ses affaires s'accroître et qu'elle enregistrait, en fin d'année, un bénéfice total de \$501,437, soit d'un peu plus de \$1.00 l'action, à rapprocher d'une perte de \$44,248 en 1964. Déduction faite des \$300,000 de dividendes versés aux actionnaires durant l'année et du montant de \$83,515 transféré au surplus non réparti de l'assurance-vie, il restait un solde de \$117,922 qui s'est ajouté au surplus de la Compagnie. Celui-ci est ainsi passé au 31 décembre dernier à \$2,725,436 et forme maintenant, avec la réserve générale de \$250,000, le surplus non réparti de l'assurance-vie de \$667,965 et le capital-actions souscrit et payé de \$500,000, un total de \$1,427,965 qui constitue une protection supplémentaire pour les assurés.

L'actif de la Compagnie s'est également accru en 1965 dans une proportion de 18.8 p.c., passant de \$22,734,458 qu'il était à la fin de 1964 à \$27,016,667 au 31 décembre dernier.

Dans le domaine de l'assurance-générale, les mesures prises par l'ensemble des assureurs, à la suite des résultats défavorables enregistrés au Canada les deux années précédentes, ont commencé à porter des fruits. De plus, la Compagnie a continué d'apporter, pour sa part, une grande attention à la sélection des risques et aux frais d'administration, de sorte que, compte tenu du revenu des placements et du profit à la vente de titres, cette branche de son activité exerce pour l'exercice un bénéfice net de \$417,922.

Le chiffre d'affaires s'établit en 1965 à \$16,189,045 de primes brutes souscrites, comparativement à \$13,683,320 en 1964. Le chiffre correspondant était de \$7,831,394 en 1963. On constate que le revenu de primes a plus que doublé en sept ans. Déduction faite de la réassurance cédée, il reste un total de primes nettes souscrites de \$13,919,768 pour l'an dernier, à rapprocher de \$10,703,485 l'année précédente.

Dans le domaine de l'assurance-vie, le bénéfice de l'exercice s'établit à \$83,515, en dépit de l'accroissement considérable des affaires enregistrées en 1965. On sait, en effet, qu'au cours de la première année d'une police d'assurance-vie, les dépenses et la réserve requises dépassent sensiblement la prime encaissée. Toutefois, ces nouvelles affaires constituent pour les années subséquentes un facteur favorable dont l'influence, jointe à une politique d'administration prudente, augmente en proportion même du volume des affaires en vigueur.

Le capital assuré des nouvelles polices émises a atteint en 1965 \$45,770,676, comprenant \$7,345,833 d'assurance-vie collective et \$38,424,843 d'assurance-vie ordinaire. Dans ce dernier secteur, qui représente la partie la plus importante des affaires d'assurance-vie de la Compagnie, la hausse a été de 28.4 p.c. par rapport au chiffre de 1964. Comme conséquence, le total de l'assurance-vie en vigueur, de \$190,604,635 qu'il était à la fin de 1964, est passé au 31 décembre dernier à \$225,109,664, représentant \$154,927,443 d'assurance ordinaire et \$70,182,221 d'assurance collective. Rappelons ici que La Prévoyance atteignait en avril 1962 son premier \$100,000,000 d'affaires en vigueur, et qu'à la fin de l'année, le chiffre de \$200,000,000 en avril dernier, c'est dire qu'elle a réalisé son deuxième \$100,000,000 d'assurance-vie en vigueur en trois ans seulement.

On trouvera ci-dessous un tableau des progrès réalisés par La Prévoyance au cours de l'année dernière:

	1965	1964
	(en millions de \$)	(en millions de \$)
Primes d'assurance-générale souscrites	\$ 16.2	\$ 13.7
Montant d'assurance-vie en vigueur	\$225.1	\$190.6
Revenu total	\$ 20.2	\$ 17.1
Actif total	\$ 27.0	\$ 22.7

Primes d'assurance-générale souscrites en 1965: \$16,200,000 de revenus avant intérêts, dépréciation et impôt. Un revenu net consolidé de \$1,889,000 et les revenus de ses filiales d'assurance, après déduction des intérêts minoritaires, se chiffrent à \$404,000. Corplex est maintenant prêt à jouer un rôle représentatif dans l'économie canadienne.

L'inscription en Bourse de Montréal hier des 778,040 actions ordinaires de Corplex vient confirmer le statut financier atteint par l'entreprise et affirmer la volonté de ses administrateurs de participer de plus en plus à l'expansion du Québec et du Canada.

C'est, en résumé, le point de vue qu'exprimait, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de l'inscription en Bourse de Montréal des actions de Corplex, M. Aubert Brillant, président de l'entreprise.

ELLE CONTROLE LES PREVOYANTS
La Corporation d'Expansion Financière de plus en plus connue sous le nom de PREPEX, a été fondée en 1958; depuis lors, elle a participé au financement d'un certain nombre d'entreprises industrielles de type familial dans la province de Québec et, par la suite, elle a acquis le contrôle d'entreprises financières et industrielles. Aujourd'hui, Corplex agit exclusivement comme société de gestion et détient le contrôle de Les Prévoyants du Canada dont l'actif atteint \$24,000,000 et dont les affaires en cours dépassent \$400,000,000; elle détient aussi Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale dont l'actif atteint \$11,000,000 et qui à la suite de l'acquisition l'an dernier du portefeuille d'Assurances Générales U.C.S., a réalisé au cours de l'exercice 1965 des bénéfices nets de \$650,000.

Le complexe industriel de Corplex comprend Simard-Beaudry Inc., une des entreprises de construction les plus importantes de la province de Québec, et dont le chiffre d'affaires a atteint au cours de l'année 1965 \$27,000,000 avec un bénéfice net de \$1,975,000. Cette entreprise est le résultat de la fusion de trois compagnies de construction: Simard & Frères, Cie Ltée, North Shore Builders Ltd et Beaudry Ltée. Corplex contrôle aussi G. M. Plastic Corporation.

Corplex contrôle une filiale, Findbel Inc., qui consolide les opérations de M. Bélanger, Limitée à Montmagny et de Findlays, Limited à Carleton Place, Ontario. Le chiffre d'affaires atteint en 1965 par ce groupement industriel orienté vers la fabrication et la vente de cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, est de \$11,000,000.

AFFAIRES DE \$44,000,000
L'autre filiale industrielle consolidée de Corplex est Super-seal Corporation.

Ce groupe d'entreprises industrielles a atteint, au cours de l'année 1965, un chiffre d'affaires global de \$44,000,000. Le résultat net de ses opérations à \$1,389,000 établit un record pour Corplex. En ajoutant les gains réalisés par les filiales d'assurance de Corplex, le total des revenus nets gagnés par l'entreprise est de \$2,382,000, soit un gain global par action ordinaire de \$2.68.
Pour la première fois, en date du 31 décembre 1965, Corplex est en mesure de présenter des états financiers consolidés de toutes ses filiales industrielles. Ces états consolidés démontrent un actif total de \$44,000,000. L'actif net des actionnaires s'établit à \$15,900,000, soit une moyenne de \$16.38 par action ordinaire et spéciale. La dette consolidée des entreprises industrielles s'établit à \$10,000,000 tandis que Corplex même a un total de débetures en cours de \$1,900,000, pour un total consolidé de \$11,948,000.

Denrées alimentaires	Cours des channes
MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Ouzis; prix de gros cent: Trales de campagne caisses de carton extra-gros 46.5, A-gros 44.5, A-moyen 41 A-petits 32, B 35, C 32.	Afrique du Sud, rand 1.52 Allemagne, DM 2684 Angleterre, livre 3.0167 Argentine, peso 0.0658 Australie, dollar aust. 1.21 Autriche, schilling 0.4118 Belgique, franc 0.217 Bresil, cruzeiro 0.00050 Chili, escudo 2533 Danemark, couronne 1561 Espagne, peseta 0.1032 France, franc 2.199 Hollande, florin 2974 Italie, lire 0.01725 Japon, yen 0.02954
Prix moyens, en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra-gros \$2.8, A-gros \$0.6, A-moyens 46.8, A-petits 36.7.	
Beurre: no 1 prix de vente du gouvernement à Montréal 57.	
Fromage: livré à Montréal, ciré arrivages courants, Québécois blanc en gros 41 colore 41.14.	
Pommes de terre: prix de gros, Québec \$0.40 à \$1.50 les 50 livres; N.B. \$1.80 à \$1.70 les 50 livres; 38 à 39 les 10 livres.	
Poudre de lait écrémé: no 1 en sacs 15 1/2 à 17, procédé par rouleur, no 2 en sacs 13 1/2 à 15, autre catégorie pour nourrissement 12 1/2 à 14. Pour dire de lait de beurre pour nourrissement 11 1/2 à 12 1/2. Poudre de lait 4 1/2 cents.	

A. Renaud & Cie Liée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

COMMUNIQUE BRITISH NEWFOUNDLAND CORPORATION et CHURCHILL FALLS (LABRADOR) CORPORATION



Henry Borden

Val Duncan

Les membres des conseils d'administration de la Brinco et de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited annoncent la nomination de M. Henry Borden, C.M.G., C.R. comme président du conseil d'administration, président et directeur général de Brinco et comme président du conseil d'administration et directeur général de Churchill Falls, ainsi que la nomination de M. Val Duncan, O.B.E. comme président des comités de direction des deux compagnies. M. Borden est président des conseils d'administration canadiens des Norwich Union Insurance Societies et du bureau des gouverneurs de l'Université de Toronto. Il est administrateur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, Brazilian Traction, Light & Power Co. Ltd., de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, Canadian Investment Fund Limited, Canadian Fund Inc., The Huron and Erie Mortgage Corporation, International Business Machines Co. Ltd., Maple Leaf Gardens Ltd., Massey-Ferguson Ltd., Rio Algom Mines Limited et Tinto Holdings Canada Limited. M. Duncan, administrateur de la Brinco depuis 1953, est président du conseil d'administration et directeur général de Tinto Zinc Corporation, et président du conseil d'administration, président et directeur général de Rio Algom Mines Limited. Il est également administrateur de plusieurs entreprises de services publics en Angleterre, au Canada, en Australie et ailleurs.

Bourse de New York Bourse de Toronto

Wall Street baisse depuis 8 séances consécutives

NEW YORK — Le marché de Wall Street est entré hier dans son huitième jour de baisse consécutive. Les pertes de la journée sont plus accentuées, d'après les indices, que celles des jours précédents et affectent surtout les industrielles qui ont clôturé aux plus bas niveaux de la journée.

La hausse du volume et le comportement du marché semblent indiquer que les pertes sont plutôt dues à un manque de demande qu'à une offre abondante et que les investisseurs préfèrent rester sur l'expectative.

En clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrit à 950.66 en baisse de 9.47 points.

Une des valeurs les plus sûres de la place de New York, Dupont ex-dividende a baissé au point record pour 1965-66 de 220 en perdant 4 1/4.

Cependant, sur les 15 titres les plus actifs les demandes spéculatives ont été suffisamment fortes pour en faire monter huit alors que six perdaient et que Chrysler demeurait inchangé.

General Motors a baissé de 1/4 à 99 1/4 et American Telephone a perdu 5/8 et Brazilian Traction, Fargo Oil et Jupiter Corp. ont perdu chacune 1/8.

Canadian Javelin était en hausse de 1/8. Scurry Rainbow Oil a perdu 5/8 et Brazilian Traction, Fargo Oil et Jupiter Corp. ont perdu chacune 1/8.

Les aurifères ont continué leur fléchissement. Giant Yellowknife et Kerr Addison ont baissé de 3/4 à 13 1/2 et 10 1/2.

Imperial de Commerce a baissé de 1/4 à 65 1/2. Montréal de un point à 62; Royale de 3/4 à 75; Nouvelle-Ecosse de 1/2 à 71 1/2 et Toronto-Dominion de 1/4 à 62 1/2.

Chez les autres industrielles, Imperial Life a baissé de 3/8 à 212; Abitibi et Massey-Ferguson de 1/2 à 12 et 31 1/2; Canadian Breweries a baissé de 1/4 à 8; Inglis a monté de 3/4 à 13 1/2.

Les pétroles de l'Ouest sont demeurés fermes et ce secteur de la bourse en le comportement le plus vigoureux de la séance. Dynamic Petroleum a monté de 50 cents à 4.40 et Great Plains de 3/4 à 13 1/2.

Rio Algom a monté de 1/2 à 19 1/4 et American Telephone a perdu 1/8 à 39 1/4. Du côté des valeurs canadiennes transigées, Aluminum Ltd a monté de 1/8 alors que Seagram et Hudson Bay Mining perdaient chacune 1/2. Granby Mining et Walker Gorderham ont baissé de 3/8 et Dome Mines de 1/4.

Canadian Javelin était en hausse de 1/8. Scurry Rainbow Oil a perdu 5/8 et Brazilian Traction, Fargo Oil et Jupiter Corp. ont perdu chacune 1/8.

Les aurifères ont continué leur fléchissement. Giant Yellowknife et Kerr Addison ont baissé de 3/4 à 13 1/2 et 10 1/2.

Imperial de Commerce a baissé de 1/4 à 65 1/2. Montréal de un point à 62; Royale de 3/4 à 75; Nouvelle-Ecosse de 1/2 à 71 1/2 et Toronto-Dominion de 1/4 à 62 1/2.

Chez les autres industrielles, Imperial Life a baissé de 3/8 à 212; Abitibi et Massey-Ferguson de 1/2 à 12 et 31 1/2; Canadian Breweries a baissé de 1/4 à 8; Inglis a monté de 3/4 à 13 1/2.

Les pétroles de l'Ouest sont demeurés fermes et ce secteur de la bourse en le comportement le plus vigoureux de la séance. Dynamic Petroleum a monté de 50 cents à 4.40 et Great Plains de 3/4 à 13 1/2.

Rio Algom a monté de 1/2 à 19 1/4 et American Telephone a perdu 1/8 à 39 1/4. Du côté des valeurs canadiennes transigées, Aluminum Ltd a monté de 1/8 alors que Seagram et Hudson Bay Mining perdaient chacune 1/2. Granby Mining et Walker Gorderham ont baissé de 3/8 et Dome Mines de 1/4.

Canadian Javelin était en hausse de 1/8. Scurry Rainbow Oil a perdu 5/8 et Brazilian Traction, Fargo Oil et Jupiter Corp. ont perdu chacune 1/8.

Les aurifères ont continué leur fléchissement. Giant Yellowknife et Kerr Addison ont baissé de 3/4 à 13 1/2 et 10 1/2.

Imperial de Commerce a baissé de 1/4 à 65 1/2. Montréal de un point à 62; Royale de 3/4 à 75; Nouvelle-Ecosse de 1/2 à 71 1/2 et Toronto-Dominion de 1/4 à 62 1/2.

Bourse de Montréal

La liste locale manquant de soutien

MONTREAL PC — Les courtiers étaient sombres hier à la place de Montréal alors que les titres connaissent leur neuvième jour consécutif de fléchissement aux Bourses canadienne et de Montréal.

Les prix ont en effet fléchi à peu près dans tous les domaines — les papeteries exceptées — cependant que les transactions étaient généralement actives. Mais à la fermeture les pertes dépassaient en nombre les gains.

Les banques ont pris la tête des perdants, trois titres bancaires ont baissé d'un point ou davantage. Impériale de Commerce a baissé de 1 1/4 points à 65 1/2; Nouvelle-Ecosse et Montréal ont baissé chacune d'un point à 72 1/2 et 62 respectivement. Toronto-Dominion et Royale ont fléchi de 1/2 point à 63 et 75 1/2 respectivement.

L'indice des services publics a baissé de 1.44 à 149.24; Intero-Provincial a baissé de 1 1/2 à 84 et Bell Telephone de 5/8 à 57 1/8. Nova Scotia Light and Trans-Mountain Pipe Line ont baissé chacun de 1/4 à 36 1/2 et 17 1/2 respectivement. Brinco et le Gaz naturel du Québec ont perdu chacun 1/8 à 5 3/8 et 13 1/2 respectivement.

Imperial Tobacco a baissé de 5/8 à 15 1/8 et Dupont de 1/2 à 43 1/4. Dominion Textile a baissé de 1/4 à 37 1/2. Dominion Glass de 1/8 à 14 1/8.

Les papeteries seules ont gardé leur forme hier, l'indice est monté de 0.81 à 121.62. Price Bros. et Consolidated ont chacun monté de 1/2 à 42 et 39 1/2 respectivement.

Texaco a baissé de 5/8 à 57 3/8 et Husky de 1/4 à 14 3/4. Pacific Petroleum et Shell ont baissé de 1/8 à 12 3/4 et 22 5/8 respectivement.

International Nickel a baissé de 1/8 à 103 1/2. Consolidated Mining and Smelting et Noranda ont baissé de 1/4 à 44 1/2 et 52 1/4 respectivement.

Lorsque vous l'aurez essayée, vous vous en voudrez de vous en être passé si longtemps...

Tia Maria LIQUEUR DE CAFÉ
Dégustez la belle qualité. Venez avec sur la crème glacée ou le gâteau. Préparez des consommations exotiques. Délicieuse de mille et de mille façons. Essayez-la vous verrez.

NETAIE INDUSTRIES LTD. Jamaica W.I.

UN ORGANISME INDUSTRIEL MAJEUR OFFRE UNE LICENCE

Un manufacturier de scies mécaniques recherche une firme canadienne intéressée à produire sous licence. La compagnie canadienne doit posséder de l'expérience dans la fabrication et la vente en Amérique du Nord. Les intéressés sont priés d'écrire à:

CASE 63, LE DEVOIR, MONTRÉAL

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À 6% D'INTÉRÊT

Taux détaillés fournis sur demande

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
84 QUÉST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1, TEL. 849-9421

QUÉBEC: 2, AVENUE CHAUVEAU TEL. 529-5311
RIMOUSKI: 206, BOUL. SAINT-GERMAIN TEL. 724-4106
HULL: 120, RUE PRINCIPALE TEL. 771-3227
TROIS-RIVIÈRES: 1350, RUE ROYALE TEL. 378-4875
PLACE VILLE-MARIE: GALERIE DE BOUTIQUES TEL. 866-9641

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée offre \$2,000,000 de débetures de Consolidated Textile à 6 3/4 %

J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée offre, présentement, en souscription au public une nouvelle émission de \$2,000,000 de débetures, à fonds d'amortissement, 6 3/4%, série A, accompagnées de droits de souscriptions à raison de 25 actions par \$1,000 d'achat, au prix de \$23.30, si achetées d'ici le 1er février 1966, à \$23, par action si achetées avant le 1er février 1972 et à \$28.00 l'action, si achetées le ou avant le 1er février 1975. C'est la Société d'Administration et de Fiducie qui agit comme fiduciaire dans cette finance, offerte au pair et l'intérêt court. Le produit de la vente de ces valeurs sera déposé entre les mains du trust précité dans le but de rembourser la majeure partie d'un prêt bancaire fait à la compagnie et ses filiales en propriété exclusive. Il ressort du prospectus public, que le bilan pro forma consolidé de la compagnie et de ses filiales laisse voir un actif de \$11,551,893 et que ses bénéfices nets ont passé de \$7,444 en 1956 à \$875,933 au 31 décembre 1965. De tels progrès durant le court espace de 10 ans constituent des facteurs favorables, comptant l'un des nôtres comme membre de son conseil d'administration, soit M. Roland Giroux, exécutif.

Le fonds de placement du Montreal Trust est en progrès

L'actif du fonds collectif de placement du Montreal Trust a augmenté de \$10,395,032 ou 55% au cours de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 1965. À cette date, l'actif total des trois sections du fonds, soit les sections "valeur variable", "revenu fixe" et internationale, se chiffrent à \$29,409,507. Au cours de 1965 le nombre des adhérents au fonds a passé de 4,550 à 8,371. Par suite du comportement quelque peu léthargique des marchés canadiens des valeurs au cours de l'année écoulée, la valeur unitaire de la section "valeur variable" est demeurée inchangée à \$3.29. Le fléchissement des cours des obligations a provoqué une baisse de la valeur unitaire des parts de la section "revenu fixe" qui est tombée à \$9.95. La section internationale qui a été lancée en février 1965 à un coût unitaire de \$10.00 (devises américaines) a reflété l'excellent comportement des marchés américains des valeurs en terminant l'année avec une valeur unitaire de \$10.39 (U.S.). À la fin de janvier 1966, les sections "valeur variable" et internationale ont toutes deux marqué une augmentation et la valeur unitaire de leurs parts respectives se chiffrent alors à \$13.73 et \$10.57 (U.S.).

En marge de l'offre proposée de droits d'achats d'actions de Massey-Ferguson

Voici certains extraits d'un prospectus préliminaire, en date du 21 février 1966, de Massey-Ferguson Limited, qui a été présenté à la Commission des valeurs mobilières des E.U. et qui traite de l'offre proposée de droits qui sera faite par

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION A IMPERIAL OIL



Le Dr Paul Goyer a été nommé médecin de l'Imperial Oil...

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Ventes et gains d'Intern. Paper

A l'heure, Paerier

(CNW) — Les ventes et les profits d'International Paper Company...

NOMINATION DE AVDEL

AVIS DU 328^e TRIMESTRE



M. Michael L. Abrahams, général de AVDEL LIMITED...

Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action...

AVIS DE DIVIDENDE
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada
AVIS DU 328^e TRIMESTRE

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada
AVIS DE DIVIDENDE

THE OGLIVE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes...

Marché des bestiaux

MONTREAL — Les prix des bovins étaient fermes et jusqu'à \$1 en hausse...

Dividendes

Ontario Steel Products Co. Ltd., 20 cents l'action ordinaire...

Indices à Toronto

Table of Toronto market indices.

Indices à New York

Table of New York market indices.

Indices des Obligations à New York

Table of New York bond market indices.

Indice Dow Jones

Table of the Dow Jones index.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a baissé de 1-64 à 92...

Fonds mutuels

Table of mutual fund data.

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL

Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE SPECIAL
Aux actionnaires de la compagnie LES PREVOYANTS DU CANADA...

Cavalcade SPORTIVE par Gérard Gosselin

Le baseball prendra la vedette lundi prochain de deux façons différentes. Tout d'abord cette journée marquera l'ouverture officielle des camps d'entraînement un peu partout.

Cette année, en plus de l'entraînement, le baseball a sur les bras un problème bien ennuyeux, celui de ce procès de Milwaukee.

Ce qui intrigue les profanes, provoque chez eux une certaine antipathie et une suspicion grandissante, c'est l'attitude de morgue, d'intransigeance et de jalouse exclusivité de ces magnats qui, tout en acceptant le verdict de la Cour suprême, n'ont pas compris l'avertissement qui y était contenu.

Les magnats du sport, les barons comme dirait le magazine MacLean, se comportent comme s'ils étaient l'autorité suprême, comme si chaque sport commercialisé était un petit gouvernement autonome qui fait ses lois, établit sa jurisprudence sans se soucier trop du public qui le fait vivre.

Protestation contre les représailles politiques en athlétisme international

MOSCOU — Le Comité olympique de l'URSS s'est réuni pour examiner les relations internationales entre les divers pays. Au cours d'une conférence de presse, M. Constantin Andranov, président du Comité olympique soviétique, a déclaré que ce comité et les organisations sportives de l'URSS "estiment qu'il est de leur devoir d'attirer l'attention des organisations sportives internationales ainsi que l'opinion mondiale sur le fait que certains milieux réactionnaires de l'OTAN continuent à s'immiscer dans l'organisation des manifestations sportives et de ces dans des buts politiques".

Burrini vs McGowan LONDRES — Les contrats pour le championnat du monde des poids mouches entre l'Italien Salvatore Burrini, tenant du titre, et l'Écossais Walter McGowan, champion britannique de la catégorie, ont été signés à Londres.

La mixtion de la politique dans le sport, M. Andranov a souligné, est la résolution adoptée par le comité soviétique déclarant: "Comme l'ont démontré les derniers événements, les forces ennemies des traditions sportives et de l'amitié entre les sportifs continuent leurs tentatives de transformer le sport en instrument politique. Les mesures sévères prises contre les athlètes de l'Allemagne de l'Est pour leur empêcher de participer en Allemagne de l'Ouest aux championnats du monde de biathlon créent un précédent regrettable et inadmissible dans les traditions internationales sportives ainsi que le refus de visas aux journalistes allemands de l'est pour se rendre en Norvège couvrir les championnats mondiaux de ski nordique".

Il est nécessaire, ajoute en substance la déclaration, que les athlètes de l'Allemagne de l'Est aient toute garantie pour participer aux manifestations sportives en Allemagne de l'Ouest et que les diverses fédérations internationales refusent d'être représentées dans des championnats organisés par des pays "qui n'observent pas les principes de la collaboration internationale".

Sport commercialisé et clause de réserve

pourquoi ils ne se soumettent pas, comme tout le monde, aux lois et règlements de la démocratie, où liberté ne signifie pas licence.

C'est toute l'histoire de la "clause de réserve" qu'on remettra en question. Elle existe depuis longtemps dans tous les sports commercialisés et le public l'a acceptée, comme un pis aller, aussi longtemps qu'on a donné l'impression à l'acheteur de billets qu'on lui en donnait pour son argent.

En un siècle jaloux des droits de la personne humaine, grâce au syndicalisme et aux doctrines sociales mieux appliquées, il faut se redemander si les relations entre employeur et employés restent dans les limites de la morale élémentaire, quand une partie prend tous les droits et rejette toutes les obligations sur l'autre; quand un club achète un joueur, pour la durée du bon plaisir de l'employeur uniquement, sans que l'autre ait la chance d'avoir son opinion.

Le hockey empêche un jeune homme de se développer ailleurs que dans la ligue de ce sport quand il le retient vers 16 ou 17 ans. Que pourrait faire d'utile dans la vie 80 p.c. des joueurs de hockey s'ils accrochaient leurs patins et s'ils ne signaient pas, périodiquement, des contrats qui prolongent leur avilissement et leur servitude jusqu'à ce que le patron leur dise, entre 30 et 40 ans: "Vous ne comptez plus dans nos plans d'avenir" ou bien: "Si vous voulez continuer à jouer, allez le faire à Houston, à Grand Rapids, avec un club mineur".

Dans cette affaire de la Ligue nationale de hockey, on aurait aimé entendre la version de M. David Molson, président des Canadiens. Si les communiqués officiels étaient vrais, les nouvelles franchises auraient été acceptées à l'unanimité des gouverneurs, dont M. Molson. Ou bien est-ce que Toronto et le Canadien ne voulaient pas partager avec Vancouver les droits de télévision en cours? Nous serions, — nos lecteurs aussi, — heureux d'avoir des éclaircissements à ce double sujet. C'est le moins que puissent exiger les fidèles clients du Forum.

B. Hull devra compter trois buts samedi s'il veut réussir 50 buts en 50 joutes

Voici le tableau comparatif des fiches de Maurice Richard, Bernard Geoffrin et Bobby Hull, à la poursuite du record de 50 buts en une saison. Richard a établi son record en 1944-45 en participant aux 50 parties d'un calendrier de 50 joutes. Geoffrin a égalisé cette marque en jouant 64 des 70 parties en 1960-61. En 1961-62, Hull a aussi marqué 50 buts en 60 parties sur 70. Cette saison, le joueur des Black Hawks a 47 buts et son club a joué 54 joutes. Hull en a manqué cinq. Pour rejoindre Richard, il devra donc réussir un tour du chapeau, samedi, contre Detroit, et quatre s'il veut effacer le record.

Tableau comparatif des fiches de Maurice Richard, Bernard Geoffrin et Bobby Hull. Columns: No. du but, RICHARD parties, GEOFFRIN parties, HULL parties, (1965-66) HULL parties.

Nancy Green classée parmi les meilleures

BERNE, Suisse — La Fédération internationale de ski a placé Nancy Greene, de Rossland, C.B., parmi les meilleurs skieuses au monde, dans sa liste de classifications publiée lundi.

Cliff Richey est tenu à l'écart

NEW YORK — Cliff Richey ne fera pas partie de l'équipe américaine de coupe Davis cette année, contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé.

George McCall, capitaine non joueur de l'équipe des États-Unis, a en effet annoncé que Cliff Richey, trop occupé par ses études, ne trouverait pas assez de temps pour se consacrer à l'entraînement et participer aux tournois prévus pour l'équipe de la coupe Davis dont l'effectif est ramené ainsi à cinq joueurs: Dennis Ralston, Arthur Ashe, Charles Pasarell, Clark Graebner et Marty Riessen.

AVIS LÉGAL Avis est donné que le 15e jour de mars prochain (1966), à 2h. de l'après-midi, Me A. Patrick Wickham, notaire, procédera à son bureau, 627 boulevard Dorchester à Montréal, à la vente à l'enchère de l'immeuble appartenant à Mlle Doris Mary Hayes, interdite, et autres, désigné comme suit: Lot 214-84, paroisse de Montréal, avec bâtisse 16 avenue Windor, Westmount. Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de l'hon. Juge Claude Prévoist, J.C.S., en date du 15e jour de février 1966. Pour les conditions de la vente s'adresser au sous-signe, A. Patrick Wickham, notaire, Montréal, 25 février 1966.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 704,844 MAX LEINER, Fournisseur, de la ville de Côte St-Luc district de Montréal. Demandeur -vs- RAYMOND LAMBERT, de Duvernay, district de Montréal, et LORENZ WOLFGANG (alias LORENZ WOLF), de Duvernay, district de Montréal. Défenseurs.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 704,844 MAX LEINER, Fournisseur, de la ville de Côte St-Luc district de Montréal. Demandeur -vs- RAYMOND LAMBERT, de Duvernay, district de Montréal, et LORENZ WOLFGANG (alias LORENZ WOLF), de Duvernay, district de Montréal. Défenseurs.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 704,720 MORRIE GOLD INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, Demanderesse, -vs- DAME PAULINE LALANNE, divorcée de P. Marcell, usant de tous ses droits, anciennement demeurant à 2065, rue Rockland, dans la Cité de Ville Mont-Royal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défenseurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 704,844 MAX LEINER, Fournisseur, de la ville de Côte St-Luc district de Montréal. Demandeur -vs- RAYMOND LAMBERT, de Duvernay, district de Montréal, et LORENZ WOLFGANG (alias LORENZ WOLF), de Duvernay, district de Montréal. Défenseurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 704,844 MAX LEINER, Fournisseur, de la ville de Côte St-Luc district de Montréal. Demandeur -vs- RAYMOND LAMBERT, de Duvernay, district de Montréal, et LORENZ WOLFGANG (alias LORENZ WOLF), de Duvernay, district de Montréal. Défenseurs.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

OHÉ MATELOTS! VISITEZ LE 7e SALON NAUTIQUE NATIONAL Canotiers du dimanche ou coureurs de régates, venez voir les nouveautés du nautisme! 24 FÉV. - 1 MARS PALAIS DU COMMERCE Montréal

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de février 1966, de la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Playland Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour de février 1966, sous le numéro 1891329. Date le 22e jour de février 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Affrontement Toronto - Montréal au huitième rallye des neiges

La vieille rivalité qui oppose depuis plusieurs années les rallyeurs torontois et ceux de la région montréalaise se fera de nouveau sentir samedi et dimanche alors que les champions de ces deux grands centres s'affrontent dans l'une des épreuves d'habileté et d'endurance les plus exténuantes qui soient, le Rallye des Neiges, commandité cette année par la Brasserie Dow du Québec.

Le champion navigateur canadien John Bird, de Toronto, qui détient ce titre depuis deux ans, sera dans la course, de même que le nouveau titulaire du championnat des conducteurs du pays, Marcel Rainville, de Dorion. Bird fera tandem avec un pilote de classe, Klaus Ross, tandis que le navigateur de Rainville sera Robin Edwardes, de Laval, qui passe pour le meilleur navigateur du Québec. Ces deux équipages sont naturellement les grands favoris pour l'emporter et, à moins de difficultés mécaniques, on prévoit que la lutte sera extrêmement chaude entre eux.

Parmi les autres concurrents qui pourraient causer des surprises, on remarque les noms de Gilles Vincent et John Catto (courant sur Mustang GT 350), de Florent Guilbeault et Wally Remington (sur Mustang 289), et de Joe Mazuch et André Béliveau sur Volvo 122-S, de Hart Ge et Denis Johnson (sur

Renault R-8) et David Pengelly et John Turnbull (sur Barracuda). Remington est actuellement le champion navigateur du Québec. Mazuch fait un retour dans les rallyes après avoir participé au Shell 4000 à quatre reprises, Guilbeault a remporté le Rallye des Neiges l'an dernier, avec Catto, et Pengelly l'a gagné en 1961. La région de Québec est également fort bien représentée par un contingent de six équipages. Plusieurs des concurrents viennent de l'Ontario et des États-Unis, bien que la plupart soient du Québec.

La course de 780 milles et pendant 22 heures, une terrible épreuve d'habileté et d'endurance. Les coureurs n'emprunteront que des routes secondaires. Des quelque 45 voitures qui participeront à l'épreuve, huit sont des Volvo, quatre des Mustang et quatre sont des Renault. Il y a aussi de Morris Cooper, des Barracuda, des Volkswagen, une Studebaker, une Falcon, une Sunbeam Imp, une Acadian Beaumont, une Pontiac, une Corvair, une Saab et une Peugeot 404.

Ce soir et demain matin, les organisateurs de la classique procéderont à l'inspection des voitures au garage Hart Motors, boulevard Brunswick, à Pointe-Claire.

Et à 9 h. 01 précisément demain matin, la première voiture, une Mustang 289 occupée par Dennis Wade et Pierre Cayer, de Québec, quittera la rampe de départ en direction, probablement, des Cantons de l'Est. Les autres concurrents suivront à une minute d'intervalle.



COMPTEURS DE LA LHN

	B.	A.	Pts
Bobby Hull, Chic.	47	31	78
Ullman, Detroit	28	36	64
Mikita, Chicago	25	38	63
Howe, Detroit	25	35	60
Rousseau, Can.	20	36	56
Delvecchio, Dét.	23	31	54
Béliveau, Can.	19	33	52
Richard, Can.	18	34	52
Nevin, N.Y.	26	24	50
Ratelle, N.Y.	20	25	45
Pulford, Toronto	22	22	44
Provost, Canadien	15	28	43
Marshall, N.Y.	18	24	42
Smith, Detroit	17	25	42
Esposito, Chicago	20	21	41
Hay, Chicago	13	28	41
Mahovich, Tor.	22	18	40
Henderson, Dét.	20	20	40
Bucyk, Boston	17	23	40
Oliver, Boston	15	25	40
Maki, Chicago	13	26	39
Mohns, Chicago	16	22	38
Bathgate, Detroit	11	25	37
Keon, Toronto	18	18	36
Nesterenko, Chic.	15	19	34
G. Tremblay, Can.	19	14	33
Goyette, N.Y.	7	26	33
Wharram, Chicago	21	11	32
Williams, Boston	14	18	32
Armstrong, Tor.	7	25	32
Shack, Toronto	21	10	31
Duff, Canadien	15	16	31
Ellis, Toronto	15	16	31
Prentice, Detroit	7	23	30
Hadfield, N.Y.	12	16	28
Laperrière, Can.	6	22	28
Fleming, N.Y.	11	16	27

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Los Angeles
 Kitchener à Peterborough
 St. Catharines à Montréal
 Niagara Falls à Hamilton

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Baltimore
 Pittsburgh à Cleveland
 Hershey à Providence

LIGUE JUNIOR ONTARIO

Chatham à London
 Toronto à Niagara Falls

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	37	14	4	238	165
Hershey	26	21	1	147	94
Springfield	23	28	1	153	169
Baltimore	18	31	2	140	178
Providence	14	33	3	124	202

DIVISION OUEST

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	35	13	4	211	151
Pittsburgh	28	23	1	179	155
Cleveland	27	24	1	166	150
Buffalo	19	31	3	146	183

LIGUE JUNIOR "A"

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Peterborough	23	13	0	152	53
Niagara Falls	22	12	8	193	141
Ohawa	20	15	8	203	157
Montréal	20	15	0	176	142
Hamilton	21	18	5	158	199
Toronto	18	18	9	189	203
St. Catharines	14	23	0	168	207
Kitchener	12	22	9	142	189
London	12	26	6	142	227

LIGUE PROVINCIALE SR

G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Hyacinthe	24	13	4	160	135
Sherbrooke	25	15	1	185	150
Dreuxmontville	17	20	4	144	152
Victoriaville	11	29	1	152	205

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Western	11	2	2	79	46
Toronto	11	2	1	105	44
Waterloo	9	3	2	71	54
Laval	8	5	1	72	52
McMaster	6	4	0	63	60
Queen's	5	10	0	58	81
Montréal	5	9	0	81	69
McGill	3	10	1	45	59
Que'ph	2	11	1	39	75

LIGUE INTERCOLLEGEIALE (SECTION SENIOR)

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	12	0	1	72	36
Pouquet	9	2	1	69	32
St-Louis	6	5	5	58	50
St-Marie	4	4	3	41	34
Brebeuf	4	6	1	31	48
St-Thérèse	2	10	2	20	32
Longueuil	2	8	0	23	64
St-Paul	1	10	1	31	66

FORUM

SAMEDI LE 26 FÉVRIER, à 8:00 P.M.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

RANGERS

— VS —

CANADIENS

PRIX : Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 en vente aujourd'hui de 10 h. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOÛTÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCOTCH DISTILLERIES LTD.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION DACTYLOGRAPHES

Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
 MARION, ROBIC & ROBIC
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 MONTRÉAL, 25 - 288-2152

AVOCATS

RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
 Avocats et Procureurs
 Tour de la Bourse
 800, Carré Victoria
 Suite 2104, Montréal 1

Maurice Riel, C.R.J. Gérard Le Dain, C.R.J., A.L. Bissounette, C.R.J., Clément Vermette, Gérard J. Ryan, C.R.J., Jaime W. Dumont, Jean-Louis Tardieu
 Adresse télégraphique: RIVERDIN
 Tél. 866-6743

Patterson est prêt

Floyd Patterson, ancien champion du monde des poids lourds a été reconnu apte à poursuivre sa carrière pugilistique et veut remonter dans l'arène, a déclaré Al Bolan, l'un des conseillers du boxeur.

Il a précisé que Patterson, qui subit un traitement énergique, ne se ressentait plus de son mal au dos dont il souffrit durant le dernier championnat du monde contre Cassius Clay.

SPORT-MINUTE

Un juge fédéral, James Noël, a accordé hier une injonction enjoignant aux Braves de Milwaukee de jouer leurs parties de la saison 1966 à Atlanta et ordonnant aux neuf autres clubs d'ignorer le jugement d'un tribunal du Wisconsin ordonnant aux Braves de jouer à Milwaukee. Quel beau mélange! Depuis quelques années, aux États-Unis, on a construit des stades et des arènes au coût total de \$700,000,000. On serait sur le point d'en construire encore pour \$200,000,000... Bob Gibson, des Cardinals de St-Louis, a finalement accepté une offre d'environ \$50,000 et il se rapportera en fin de semaine, au camp d'entraînement de Floride... Jim Norris a été placé sur la liste critique à l'hôpital St. Luke, à Chicago... Walter O'Malley ne s'inquiète pas de la demande conjointe de Sandy Koufax et Don Drysdale. Ces deux lanceurs, as de la ligue Nationale, auraient demandé conjointement \$1,000,000 en salaire pour une période de trois ans. "Ils pensent peut-être que le club ne peut pas se passer de deux joueurs, a dit O'Malley, mais même s'ils sont des amis que j'estime, qu'ils pensent à Chuck Dressen". On sait que Dressen, au temps de sa toute puissance, avait claqué la porte quand on lui refusa un contrat de trois ans. La porte ne s'est pas ouverte et Dressen dut chercher ailleurs.

Ski — Les Chevaliers Sportsifs, avec Jeannine Ière à leur tête, se rendront au Mont Echo, dimanche. Il y aura diverses courses, une mascarade, une descente aux flambeaux, souper et spectacle. Information: Marcelle Cournoyer 524-6196... Marcel Rainville sera à surveiller au Rallye des Neiges qui est commandité pour la première fois par la Brasserie Dow... L'Auberge Rabaska organise son Festival de plein air en fin de semaine. Plusieurs concours, des rencontres sportives, une course au trésor, une chasse au renard sont au programme... Le congrès de l'Association canadienne des centres de Loisirs aura lieu à la Sapinière, à Val David, du 20 au 22 mai. On y étudiera plusieurs problèmes des adolescents... Le R.P. A. Régimbal, s.j., à Sudbury, organise un "camp national" d'expression française, suggérée par la Commission du Centenaire... Le Rallye automobile Shell aura lieu du 30 avril au 6 mai... Le club des Francs Tireurs d'Huberdeau organise un carnaval qui aura lieu cette fin de semaine. Dimanche, on y tiendra une course d'autos-neige et de raquettes sur le Lac à la Loure... M. Jean-Louis Lévesque donnera le signal officiel du départ lors de la course de "selky" sur glace, dimanche, au Lac des Sables, à Ste-Agathe... C'est le Dr Louis Leclerc qui a été nommé médecin du tournoi de hockey bantam. Le Rugby club de Montréal tiendra sa deuxième générale, lundi, le 28, au 2080 rue de la Montagne, dans les locaux du restaurant "Le Colbert"... Samedi soir aura lieu le couronnement de la Reine du Festival de Ste-Rose... Les billets pour le prochain spectacle de boxe du promoteur Johnny Rougeau sont en vente. Cette soirée aura lieu mardi le 8 mars... Depuis le 15 février, Consolidated Paper a abandonné toute perception de droits pour le public voyageur sur les routes de ses concessions forestières... Le club Quatre As tient son excursion de ski, dimanche, au Mont Orford. Pour information: 272-2455.

Les Russes champions du monde du patinage artistique pour couples

DAVOS. — Les Soviétiques Lumina Belousova-Oleg Protopopov, 30 et 34 ans, respectivement, sont montés sur la plus haute marche du podium installé pour la première fois au centre de la patinoire où se déroulent les championnats du monde de patinage artistique.

Pour la seconde fois consécutive, ils ont en effet remporté le titre par couple. Mais récemment dans l'histoire du patinage vainqueurs auront été plus menacés que ne le furent les champions de Leningrad. En effet, ils ne doivent leur succès qu'à la première place prise lors de l'exercice imposé il y a 48 heures. Un autre couple soviétique composé de la blonde et jolie Tatiana Zhuk, femme du capitaine de l'équipe russe de football Schesternjew mais qui patine sous son nom de jeune fille et Alexander Jorelik a qui l'avenir appartient désormais, réalisèrent dans les figures libres une performance absolument identique à celle de leurs aînés. Les juges attribuèrent, d'ailleurs, à ce couple russe le même total de points: 210.6 sur un maximum possible mais jamais atteint de 216.

Déjà couronnés champions olympiques à Innsbruck en 1964, champions du monde et champions d'Europe, Belousova - Protopopov ont une nouvelle fois émerveillé par la beauté et la précision de leur patinage.

Ils ont fait preuve de beaucoup de grâce et de sens artistique. Ce n'est donc pas tellement un fêlement de leur part qu'un enregistrement mais une progression spectaculaire de Shuk - Jorelik qui ajoutent à la finesse de leur patinage des dons athlétiques supérieurs qui leur permettent d'atteindre

la perfection dans les sauts notamment.

Les deux couples soviétiques ont dominé la compétition. Derrière eux le couple américain constitué de Cynthia et Ronald Kauffmann, qui sont frère et sœur, a pris la troisième place, dépassant à l'occasion du patinage libre les couples allemands. Chez ces derniers, Glockscher-Dane donna longtemps l'impression de devoir prendre le troisième rang, mais la fin de leur exhibition fut assez difficile. Elle leur coûta plusieurs dixièmes de points.

Les Américains présentèrent plusieurs figures très audacieuses. Celles-ci leur vaudraient à coup sûr un gros succès populaire dans les spectacles sur glace, mais aux championnats du monde, les juges ont préféré le patinage des Soviétiques.

Le public sembla d'ailleurs de leur avis puisqu'il fit un véritable triomphe aux couples classés aux deux premières places.

Classement

Voici le classement officiel du championnat du monde de patinage artistique par couples:

1er: Ed Ludmilla Belousova - Oleg Protopopov (URSS).
 2e: Tatiana Zhuk - Alexander Gorelik (URSS).
 3e: Cynthia et Ronald Kauffmann (Etats-Unis). — Chiffre de places 30 - 298.2 points.

4e: Margot Glockscher - Wolfgang Danne (A. de l'Ouest) — 35-295 points.
 5e: Sonia Piersdorf - Gunter Matzdorf (A. de l'Ouest) — 46-292 points.
 6e: Gundrun Hauss - Walter Mafner (A. de l'Ouest) — 56-287.7 points.



TENNIS

PARIS — Les internationaux de tennis, simple messieurs, quarts de finale:

Robert Wilson (GB) bat Robert Carmichael (Australie) 6-3, 5-7, 2-6, 6-4, 6-4.
 Michel Leclercq (France) bat Eric Drossart (Belgique) 6-4, 13-11, 6-4.

La rencontre entre Robert Wilson — tenant du titre — et Carmichael a été sévèrement disputée mais de qualité assez médiocre. Après avoir remporté facilement le premier set, le Britannique perdit les deux suivants mais se reprit très bien après le repos.

Leclercq et Drossart ont commis de nombreuses erreurs. Le Français vainqueur facile du premier set dut lutter pour gagner le second. Drossart donna des signes de fatigue et accumula les erreurs dans le troisième set que Leclercq gagna aisément.

Double dames — Demi finale: Mrs R. Bentley - Miss J. Blackman (GB Australie) battent Miss Mary McAnally - Miss F. Lennan (GB) 4-6, 6-4, 6-1.

Double Messieurs — Quart de finale: Ph. Courcol - M. Leclercq (France) battent E. Drossart - Cl. de Gronckel (Belgique) 4-6, 6-3, 6-3, 6-2.

Arnold Palmer est prospère

PALM BEACH GARDENS. — Arnold Palmer est de beaucoup le plus prospère des golfeurs professionnels de l'heure, ayant fini parmi les cinq premiers dans chacun des tournois auxquels il a pris part cette année. En fait, Palmer fait plus que doubler les gains de ses plus proches rivaux.

Les statistiques publiées par l'Association des golfeurs professionnels fait voir que Palmer a fini en première place une fois et s'est classé parmi les cinq premiers concurrents dans quatre autres tournois. Il a gagné depuis le début de l'année un grand total de \$32,438, y compris \$14,412 dans des tournois officiellement sanctionnés par la PGA. Joe Campbell a gagné \$12,100 dans les tournois officiels et un grand total de \$15,102 depuis le début de l'année.

Bill Casper a un grand total un peu supérieur, \$15,348, à celui de Campbell, mais ses gains dans les tournois officiels ne sont que de \$10,899.

Soirée des arbitres

Ce soir, au 2295 rue St-Marc, soirée annuelle de l'Association des arbitres du Q.R.F.U. Le président Norm McLeod attend une centaine de couples pour cette occasion. Les recettes seront versées à la promotion des oeuvres de l'association. La soirée débutera à 8 p.m. On peut se procurer des billets à la porte.

Demain, l'Association du Parc Terrebonne organise un party de patinage pour adultes. Les recettes iront au fonds de promotion du sport amateur dans le quartier. Site: Lower Canada College.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

A part une prise de contact avec le délégué d'Hanoi

Le rendez-vous de Moscou n'inspire ni surprise ni optimisme à Londres

MOSCOU. — Le bilan du voyage que le premier ministre britannique M. Harold Wilson vient d'effectuer à Moscou, apparaît modeste et dans l'entourage de M. Wilson on se refusait hier soir à en tirer de quelconques prévisions "optimistes".

Le très long entretien qui a réuni lord Chalfont, ministre britannique chargé des questions du désarmement, et le chargé d'affaires nord-vietnamien, a d'ailleurs constitué l'unique surprise véritable de ce voyage.

La sécurité européenne et la non-dissémination des armes nucléaires ont également occupé une place importante dans les entretiens de Moscou.

Les contacts entre la Grande-Bretagne et l'URSS vont donc se poursuivre dans un proche avenir à divers niveaux.



Wilson en appellerait au peuple

LONDRES. — Du côté travailliste comme du côté conservateur, on exprime la certitude que les élections générales anticipées se tiendront fin mars.

On souligne, dans ces milieux, que le premier ministre qui revient de Moscou n'a fait part à personne de sa décision quel qu'en soit le sens.

D'autre part, le programme de travail des Communes pour les dix prochains jours pourrait donner une indication sur les intentions du gouvernement.

De Gaulle et l'OTAN

Washington rappelle que 1969 n'est pas un terme

WASHINGTON. — Le département d'Etat a tenu à rappeler jeudi que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord n'expire pas en 1969.

Cette mise au point a été faite par le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, à la suite, a-t-il dit, de nombreuses demandes d'éclaircissement faites au département et de certaines interprétations erronées des clauses du traité.

Il a réaffirmé que, bien que les Etats-Unis n'aient pas, pour leur part, proposé de modifications au traité, ils se tiennent toujours prêts à étudier avec toute l'attention voulue, des propositions susceptibles d'être formulées par un ou plusieurs des pays membres.



VIENNE. — La première réunion de l'année du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est ouverte mardi à Vienne, sous la présidence de M. Shinsahu Hogen, ambassadeur du Japon à Vienne.

CARACAS. — L'Inde fournira aux facultés de médecine vénézuéliennes les cadavres dont elles ont besoin pour leurs études, a annoncé, mardi, le Dr Jesus Yerena, l'un des leaders de l'Union républicaine démocratique, dans une déclaration publiée par le quotidien "La Esfera".

Dans une conférence de presse "justificative" à la Maison-Blanche

Humphrey affirme que la situation au Vietnam évolue en faveur de Saïgon et de Washington

WASHINGTON. — L'évolution de la situation au Sud-Vietnam justifie "une confiance prudente", a déclaré jeudi le vice-président des Etats-Unis M. Hubert Humphrey, au cours d'une conférence de presse donnée à la Maison-Blanche.

Le vice-président a donné sa conférence de presse à l'issue de deux réunions qui se sont tenues jeudi matin à la Maison-Blanche, l'une avec les leaders démocrates et républicains du Congrès et avec le président Johnson, l'autre avec les représentants des principales commissions du Sénat et de la Chambre des représentants.

M. Humphrey s'est félicité des efforts déterminés du gouvernement de Saïgon, et notamment du général Ky, "pour construire une nation et arrêter l'agression".

Ce n'est pas une tâche facile et il n'y aura pas de solution rapide, a-t-il poursuivi, mais il existe un programme d'action qui est appliqué aussi bien sur le plan militaire, pour vaincre le Vietcong, que sur le plan économique, pour promouvoir "la révolution sociale".

Après avoir fait l'éloge de l'armée vietnamienne et des troupes américaines et alliées qui combattent au sud du 17e parallèle, le vice-président a déclaré qu'il pensait que plusieurs alliés augmenteraient leur contribution à la défense du Sud-Vietnam.

Le vice-président a affirmé que cette question a été discutée avec les représentants des gouvernements australien et néo-zélandais, que le gouvernement coréen a proposé à la Chambre l'envoi d'une nouvelle division au Vietnam, et que le président Marcos des Philippines envisage l'envoi d'un bataillon de génie et de troupes de soutien.

Justifications. Le vice-président a d'autre part affirmé que l'offensive de paix lancée à la fin de 1965 par le président Johnson n'a laissé aucun doute dans l'esprit des dirigeants des pays qu'il a visités, sur la responsabilité de la continuation de la guerre.

M. Humphrey s'est enfin déclaré fermement opposé à tout gouvernement de coalition au Sud-Vietnam avant un règlement du conflit. Il n'est pas question d'accepter un tel gouvernement comme condition d'un règlement, a-t-il dit, et de l'imposer au Sud-Vietnam.

A l'ONU, on croit à une solution négociée. NATIONS UNIES (N.Y.). — M. Akira Matsui, président en exercice du Conseil de sécurité, a soumis jeudi aux membres permanents du conseil le texte d'une lettre qu'il souhaiterait publier pour faire le point sur les consultations qu'il a entreprises après l'inscription de l'affaire du Vietnam à l'ordre du jour du conseil.

Cette lettre croit-on savoir, révélerait l'existence d'un sentiment généralisé en faveur d'un règlement négocié du conflit vietnamien, de préférence au moyen de la convocation de la conférence de Genève sur l'Indochine: elle reflèterait également le désir d'une réduction des activités militaires de part et d'autre pour faciliter la prise de contacts diplomatiques. M. Matsui avait soumis son projet de lettre mercredi aux membres non permanents du conseil.

jeuner traditionnel qu'il a offert jeudi aux membres du conseil en sa qualité de président. L'URSS pour sa part demeure opposée à toute démarche liant l'affaire du Vietnam à l'ONU et la France, ainsi que des pays africains, maintiennent les réserves les plus expresses à ce sujet.

Il n'est donc encore nullement certain que M. Matsui puisse publier sa lettre, pour laquelle la date limite est lundi 28 février, la présidence passant ensuite entre les mains du représentant de la Jordanie.

S'il n'aboutit pas dans ses efforts, on n'exclut pas absolument, à l'ONU la possibilité que la délégation américaine demande une reprise des débats au conseil, ne serait-ce que pour contrecarrer l'impression que sa décision de porter la question du Vietnam devant l'ONU se soide par un échec complet.

Légère opposition des représentants aux demandes de crédits militaires

WASHINGTON. — La Chambre des représentants a approuvé jeudi par 350 voix contre 27 la demande de crédits supplémentaires de 415 millions de dollars présentée par le président Johnson au titre de l'aide à l'étranger pendant l'année fiscale en cours.

La demande doit maintenant être soumise au Sénat. C'est la discussion de cette demande par la Commission des affaires étrangères du Sénat qui a été l'occasion du débat public sur la politique américaine au Vietnam qui s'est déroulé la semaine dernière et a passionné l'opinion publique américaine.

Dans son palais protégé par la troupe, un Soukarno en colère présente son ministère

DJAKARTA. — 14 nouveaux membres du gouvernement indonésien ont prêté serment hier devant le président Soukarno dans son palais "Merdeka" de Djakarta au son des salves de semence répétées tirées au-dehors par la troupe pour contenir des milliers de manifestants anti-communistes.

Plusieurs manifestants ont été blessés et des dizaines d'entre eux arrêtés. Ils criaient "Pendez Soubandrio" (le ministre des affaires étrangères) et "Exterminez le Gestapu" (le mouvement du 30 septembre) qui organisa le coup d'Etat manqué de l'année dernière.

Les exigences de ces organisations sont "simplement folles" a-t-il déclaré. Soukarno a alors posé à chacun des nouveaux membres du gouvernement cette question: "Êtes-vous communiste", à quoi les intéressés ont tous répondu: "Non".

Le palais était protégé par 3.000 soldats de la garde personnelle de Soukarno, renforcés par des troupes de choc de la marine qui ont chargé la foule à coups de crosse, et par des autos blindées.

Dans toute la ville, des drapaux avaient été mis en berne à la mémoire des victimes de la manifestation de mercredi.

Le président Soukarno, qui a ignoré durant la cérémonie les coups de feu crépitant dans la rue, a montré une violente colère devant les accusations, émanant d'organisations d'étudiants, et selon lesquelles le gouvernement remanie porterait un nombre excessif de pro-communistes.

Le putsch de Damas aurait réussi; le président El Hafez aurait fui

Les nouvelles relatives à la situation en Syrie étaient hier soir à la fois confuses et contradictoires. La seule chose qui semble confirmée est un bulletin diffusé par Radio Damas et selon lequel les avions et les ports du pays seraient ouverts à 6h, (heure locale) aujourd'hui.

Le putsch de Damas aurait réussi, le président El Hafez aurait fui. Selon les agences Reuter et Associated Press, le nouveau régime semblerait en parfaite possession de la situation, soutenu qu'il est par la troupe dans la capitale.

Le danger de guerre civile a disparu dans la journée d'hier. France-Presse se montre à la fois plus discrète et moins optimiste. Sur les événements de mercredi, AFP apporte pourtant les précisions suivantes: "Contrairement à ce qu'on a appris plus tôt (ndlr: par la Radio de Damas), le président Amine El Hafez aurait pu prendre la fuite. Les premiers témoins arrivés hier à Beyrouth ne savent pourtant rien de la destination du président."

D'autre part, on croit savoir que plusieurs unités de la garnison d'Alep se seraient ralliées hier au nouveau régime.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES — SAMEDI, JUSQU'À 5H.30

Advertisement for Dupuis shirts. Includes image of a man in a white shirt, text: LA CHEMISE BLANCHE QUI FAIT SOIGNÉ, DUPUIS POUR, 865 EST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL • HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30

Large advertisement for Air France vacations. Includes text: PRIX RÉDUITS HORS SAISON, VACANCES EUROPÉENNES, 4 PAYS 4 CAPITALES, GRAND TOUR D'EUROPE, ESPAGNE-MAROC PORTUGAL, AIR FRANCE LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE